LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 26 JANVIER 1967 — PRIX 10C

La Commission du Centenaire a choisi l'emblème du Centenaire de la Confédération: une feuille d'érable stylisée et composée de onze triangles équilatéraux représentant les dix provinces et le Nord canadien.





(Photo Perrin du Manitoba)

Conventum des finissants 66-67

C'est le dimanche soir 18 décembre qu'a eu lieu, au Collège de St-Boniface, le dévoilement du cadre de Conventum des Finissants 1966/1967. Cette cérémonie est un fait annuel au collège depuis plus d'un demi-siècle, et une fois encore les parents et amis des sages (?) philosophes ont rempli notre bonne vieille salle académique pour y assister.

Je pourrais dire que l'atmosphère de la salle était imprégnée de tension et d'anticipation, mais à la vérité tous attendaient très calmement l'heure H. Ni les héros de la fête ni leurs invités ne semblaient s'en faire. Finalement, avec quelques petites minutes de retard, Paul Ruest, le maître de cérémonies, nous souhaita la bienvenue d'un air posé et sobre, puis de ce même air posé et sobre nous annonça que l'apéritif de la soirée serait servi immédiatement. Il s'agissait d'une pièce de Molière, "Georges Dandin", jouée par une poignée d'universitaires, et qui, malgré une ou deux erreurs sûrement très minimes, remporta un succès bien mérité.

Paul revint ensuite et pria le Père Recteur de bien vouloir procéder au dévoilement du cadre. Il s'exécuta donc parmi les oh! et les as! de la foule, admiration sans doute à la fois pour sa dextérité et pour la beauté réelle du cadre. Soit dit en passant que c'est la première fois dans l'histoire du collège que les demoiselles figurent sur le cadre, ceci étant dû surtout au fait que c'est la première fois que le Conventum se fait en Philo II. Sous au moins deux aspects, notre soirée est donc une "première".

Puis, entre deux chants écrits et chantés par les élèves de Philo II, notre président de classe, Roger-D. Legal, a donné son discours. L'auditoire a été agréablement surpris autant par le riche baryton de notre Roger-D. que par la finesse de son discours, et pour terminer la soirée notre orateur invité, le R. P. Alfred Ducharme, nous a adressé la parole à son tour. Il va sans dire que nous avons tous apprécié ses bons voeux de succès et de bonheur, ainsi que ses recommandations sérieuses sur le travail et la persévérance.

Bref, le tout fut, nous le croyons, une présentation assez agréable.

Avant de partir, nous les Finissants de 66/67, tenons à vous remercier chaleureusement vous parents, éducateurs et amis, qui nous avez permis de nous rendre où nous sommes aujourd'hui et qui nous avez encouragés à finir. Vous avez su nous "apprivoiser", vous nous avez préparés à prendre la relève et nous sommes fiers de le faire. Merci...

Jeanne TURENNE,
Philo II.



Selon Mlle Colette Beauchamp, coordonatrice de la publicité du Festival mondial du Spectacle de l'Expo 67, que l'on voit ci-haut, quelque 25,000 artistes et comédiens de tous genres participeront au plus grand spectacle de tous les temps. Pendant six mois, tous les jours, l'Expo sera ouverte de 9 h. 30 du matin et pendant toute la journée jusque tard dans la soirée il y aura des spectacles un peu partout pour intéresser et divertir tous les visiteurs, des plus jeunes aux plus âgés, et cela à part des divertissements offerts gratuitement dans les pavillons de 70 pays participants.

Mlle Beauchamp est responsable surtout de la publicité du Festival mondial du Spectacle dont les activités se dérouleront à l'Autostade, au Théâtre de l'Expo et au Jardin des Etoiles. Il y aura plus de 700 représentations. Le coût du Festival se chiffrera par $40 millions, dont 14 seulement seront payés par les Canadiens; le reste étant fourni par les gouvernements concernés. Mlle Beauchamp parla aussi des événements sportifs qui auront lieu à l'Autostade et croit que des cinq millions de billets qui seront mis en vente sous peu, environ 3 seront vendus pour les concours sportifs.

On peut se procurer le programme officiel de l'Expo en s'adressant aux agences de voyages et au Comité local de l'Exposition internationale et universelle ou directement de Montréal. Il contient tous les renseignements détaillés nécessaires pour préparer le voyage du Centenaire.

Bible et oecuménisme

Le Saint-Père a chargé le Secrétariat pour l'Union des chrétiens d'étudier la question de la collaboration avec les Sociétés bibliques non catholiques pour la diffusion de l'Ecriture Sainte.

L'approbation donnée par le deuxième Concile du Vatican à l'idée d'une Bible commune et à la collaboration avec les autres chrétiens, pour répandre la Bible préparée à l'intention des non-chrétiens, a retenu l'intérêt des sociétés qui, à travers le monde, ont pour objectif de répandre la Bible parmi les chrétiens et les non-chrétiens.

Au cours de leur réunion annuelle (mai 1966), les dirigeants de ces Sociétés — The United Bible Societies Council — ont accueilli avec une spéciale satisfaction l'encouragement donné par le deuxième Concile du Vatican à l'action tendant à permettre à tous un large accès à la Sainte Ecriture, ainsi qu'à la possibilité de collaboration pour la traduction de la Bible et sa diffusion. Ils ont demandé que leurs sociétés soient informées des progrès réalisés dans ces tentatives entre leurs organisations et l'Eglise catholique.

S. S. Paul VI a chargé le Secrétariat pour l'Union des chrétiens d'étudier l'application de l'article 22 du chapitre VI de la Constitution dogmatique du deuxième Concile oecuménique du Vatican sur la Révélation divine: "Il faut que l'accès à la Sainte Ecriture soit largement ouvert aux chrétiens... S'il se trouve que, pour une raison d'opportunité, et avec l'approbation des autorités ecclésiastiques, ces traductions soient le fruit d'une collaboration avec des frères séparés, elles pourront être utilisées par tous les chrétiens".

Dans la perspective de cette collaboration avec les chrétiens non catholiques, et en conformité avec le mandat donné par le Saint-Père, le Secrétariat pour l'Union des chrétiens a commencé à recueillir des informations sur la traduction, la publication et la diffusion de la Bible dans l'Eglise catholique, et à étudier comment les différents organismes du Saint-Siège et les Conférences épiscopales peuvent collaborer à la mise sur pied de cette collaboration avec les Sociétés bibliques non catholiques.

Le R. P. Walter Abbott, S.J., a été désigné comme assistant personnel de Son Em. le cardinal Bea, pour diriger l'étude d'une Bible commune. Le Père Abbott a représenté le Secrétariat pour l'Union des chrétiens à la réunion du United Bible Societies Council (16-21 mai 1966) et, depuis ce temps, il a été consulteur du Secrétariat pour les relations avec les sociétés bibliques.

Deux réponses

En réponse à cette directive du Pape, le pasteur W. A. Visser't Hooft, secrétaire général du Conseil oecuménique des Eglises, a fait la déclaration suivante:

Nous sommes heureux que le Pape Paul VI ait souligné si fortement la nécessité de traductions communes de la Bible qui pourront être utilisées par toutes les Eglises chrétiennes. Beaucoup de progrès ont été faits dans ce domaine au cours des années récentes. Dans plusieurs pays, le travail en vue de nouvelles traductions est déjà en cours, ou bien des accords sont intervenus pour l'utilisation commune des traductions existantes. Le groupe mixte de travail créé par l'Eglise catholique romaine et le COE a suivi avec attention ces développements et les a encouragés. En entreprenant ensemble cette tâche de traduction, les Eglises n'éviteront pas seulement que le même travail soit inutilement fait deux fois, mais elles faciliteront grandement le dialogue oecuménique qui doit être fondé sur la lecture et l'interprétation commune des Saintes Ecritures.

M. Olivier Beguin, secrétaire général de l'Alliance biblique universelle, a fait, sur le même sujet, la déclaration suivante:

Du fait que les sociétés bibliques sont responsables de la publication de près de 95 pour cent des différentes traductions de la Bible diffusées en Asie, en Afrique et en Amérique latine, cette directive du Vatican aura probablement des répercussions directes sur leur travail.

Les sociétés bibliques ont déjà reçu d'organismes catholiques romains des demandes de renseignements sur la possibilité d'utiliser leurs traductions de la Bible et, dans quelques pays, les catholiques romains coopèrent déjà aux projets de traduction commune avec les membres d'autres Eglises sous les auspices de la société biblique locale.

LONDRES — Une équipe de médecins de l'hôpital St. Bartholomew's, à Londres, a effectué une transfusion sanguine totale sur un foetus de sept mois, dans le sein de sa mère. Celle-ci âgée de vingt ans, a bien supporté l'opération, et le coeur du futur bébé a repris un rythme normal.

Cette transfusion, la première de ce genre réalisée en Grande-Bretagne, a duré cinq heures et demie. Elle avait été rendue nécessaire par l'existence d'une incompatibilité sanguine entre la mère et l'enfant.



M. Harold Wilson, premier ministre de la Grande-Bretagne, poursuit sa campagne auprès des pays membres du Marché Commun pour obtenir l'entrée de son propre pays dans l'Europe des Six. Il commença fructueusement sa tournée à Rome et profita de l'occasion pour rendre visite à S. S. Paul VI qui loua ses efforts de paix et lui promit son appui. Ci-dessus M. Wilson offre à Sa Sainteté un précieux calice d'argent, tandis que son ministre des Affaires étrangères, M. George Brown, avait donné une histoire de Westminster.

La primauté papale, difficulté sur la voie de l'oecuménisme

CITE DU VATICAN — Le pape Paul VI a déclaré qu'il était conscient que la doctrine de la primauté pontificale est une pierre d'achoppement sur la voie de l'oecuménisme.

Relevant que pour la plupart des autres chrétiens, un des obstacles au retour à l'unité vient de "notre apostolique ministère placé au centre de l'Eglise", Paul VI a dit:

"Nous savons que hors du cercle catholique nous sommes accusés de plusieurs façons. Nous ne tenterons pas d'apporter ici la justification que nous pourrions formuler au nom du Christ, mais nous osons seulement adresser à tous nos frères séparés de bonne volonté une pensée et des voeux par ces simples paroles: Soyez sans crainte à l'égard de celui qui sait porter avec lui une véritable représentation du Christ, de celui qui veut reconnaître et honorer vos valeurs chrétiennes, de celui qui vous invite au dialogue et à la paix".

Le Saint-Père, qui s'adressait à un groupe de pèlerins à l'occasion de son audience générale hebdomadaire, a parlé de la semaine de l'unité des chrétiens à travers le monde.

"L'oecuménisme, a-t-il dit, n'est pas un irénisme superficiel et indifférent aux exigences intrinsèques de la vérité religieuse".

Rappelant que les catholiques ont le plus grand respect pour les frères séparés ainsi qu'une grande compréhension pour les valeurs véritables qu'ils possèdent, le pape a poursuivi:

"Cependant cela ne doit pas porter atteinte à l'intégrité de la foi catholique et de notre discipline ecclésiale.

"Il ne faut pas se laisser aller à une critique facile des choses de chez nous pour être portés à adopter les choses des autres, même si elles sont bonnes et respectables.

"Il n'y a pas d'oecuménisme véritable et efficace sans une rénovation spirituelle et morale de ceux qui s'intéressent au mouvement de l'unité des chrétiens. Sous cet aspect aussi l'oecuménisme se présente comme un problème de fidélité, de cohérence à la vocation chrétienne".

Aider les chômeurs et aussi ceux qui sont en voie de le devenir

QUEBEC — Le ministre de la main-d'oeuvre, M. Jean Marchand, a déclaré qu'il veut modifier le programme fédéral de mobilité de la main-d'oeuvre de telle façon qu'il n'indemnise plus seulement les chômeurs, mais aussi les personnes qui sont susceptibles de le devenir.

M. Marchand, qui a participé au colloque sur la main-d'oeuvre de la CSN, considère comme inadéquates les mesures actuelles sous cet aspect important d'une politique de main-d'oeuvre.

La loi met actuellement un fonds de $3,500,000 à la disposition des travailleurs. Or il n'y a eu des demandes jusqu'ici, après quelques mois d'application, que pour $950,000 de la part de quelque 1,900 chômeurs. C'est que la loi n'indemnise que les ouvriers qui chôment depuis quatre mois. Avant l'expiration de cette période on n'accorde que des prêts.

M. Marchand projette donc de modifier la loi pour qu'on puisse verser des sommes aux travailleurs qui leur permettent de s'installer ailleurs s'ils sont mis à pied, qu'on paye leur déménagement et qu'on les dédommage s'ils perdent de l'argent dans la vente de leur propriété.

De plus, ces mesures ne devraient pas seulement s'appliquer aux travailleurs en chômage, mais à ceux susceptibles de l'être.

M. Marchand a déclaré également qu'on projette d'apporter des amendements au programme des travaux d'hiver qui, sous sa forme actuelle, est inacceptable parce qu'il oblige les municipalités à payer le coût des matériaux.

Le ministre fédéral a déploré, d'autre part, qu'il n'existe pas de collaboration entre les conseils économiques qui existent au pays. Il serait temps, a-t-il dit, qu'au lieu de s'orienter dans des directions différentes, ils se rencontrent. "Tout le monde sauve son autonomie mais pendant ce temps-là on ne règle pas les problèmes".

Il a aussi déclaré qu'il ne faut pas se faire illusion dans le domaine de la planification: il faut se rendre compte, a-t-il commenté, que l'économie canadienne est contrôlée à 55 p. cent — et dans certains secteurs à 90 pour cent — par les Etats-Unis. Il y a là une réalité qu'il faut admettre, une servitude contre laquelle le gouvernement ne peut rien. De plus, dans notre contexte capitaliste nord-américain il serait vain de croire que le gouvernement puisse orienter l'économie de façon vraiment décisive. Même en France, par exemple, où les pouvoirs du gouvernement en matière de planification sont beaucoup plus grands qu'ici, l'Etat n'atteint pas son but le trois quarts du temps parce qu'il ne peut contraindre des industries privées qui ne veulent pas collaborer.

M. Marchand a aussi déclaré qu'il n'avait pas d'objection de principe à ce que le Québec soit représenté au conseil d'administration de la Banque du Canada mais il faudrait voir, a-t-il ajouté, si cela serait vraiment utile.

On inaugurera l'Expo "entre Canadiens"

La compagnie de l'Expo a confirmé que la cérémonie d'inauguration, le 28 avril prochain, sera essentiellement canadienne. Le communiqué, que nous reproduisons ci-dessous, met fin à toutes les suppositions auxquelles on s'était livré dans divers milieux. Il confirme que l'on a abandonné l'idée, en haut lieu, de demander par exemple au secrétaire général de l'ONU, U Thant, de conférer à la cérémonie un caractère délibérément international.

Voici le communiqué publié par l'Expo: "Le commissaire général et le conseil d'administration de l'Exposition universelle de 1967 annoncent que Son Excellence le gouverneur général, le général Vanier, le premier ministre, l'Honorable Lester B. Pearson, le premier ministre de la province de Québec, l'Honorable Daniel Johnson, Son Honneur le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, inaugureront l'Exposition universelle de 1967 à Montréal, le 28 avril, en présence des premiers ministres de toutes les provinces et des commissaires des territoires du Nord-Ouest et du Yukon. La cérémonie d'inauguration aura lieu Place des Nations, sur l'emplacement de l'Expo, à dix heures."

Le R. P. Richard Arès, S.J., est connu au Manitoba. Il a enseigné la philosophie au Collège de St-Boniface en 1941-1942. Durant l'année du vingt-cinquième de l'Association, il a écrit, dans "La Liberté et le Patriote", une série d'articles sur "Nos positions françaises au Manitoba". Cette étude a été publiée en brochure. En 1964, le Père Arès était l'orateur invité au congrès de l'Association d'Education à St-Claude.

A la demande de la Commission du Centenaire de la Confédération, le Père Arès vient de reprendre l'ouvrage qu'il avait publié en 1941 sous le titre "Dossier sur la pacte fédératif de 1867" et dont il s'était déjà inspiré pour publier en 1949 sa brochure "La Confédération: Pacte ou Loi?". L'Edition de 1941 a subi une refonte complète et contient un récit des événements et une confrontation des arguments jusqu'au milieu de l'année 1966.

Au moment où la Confédération canadienne atteint son premier siècle, il n'est pas sans importance de se demander ce qu'elle a été au juste dans ses origines: une simple loi octroyée de haut par un Parlement impérial lointain, ou un pacte constitutionnel conclu à la fois entre les deux principales nationalités et entre les quatre provinces qui se sont unies en 1867? Lisez le Père Arès, de préférence au professeur Creighton.

Trois problèmes communs à la France et au Canada

PARIS — Parmi les questions multilatérales qui intéressent le Canada et la France, trois ont beaucoup occupé les diplomates d'Ottawa au cours de 1966: le retrait de la France de l'OTAN, l'aide à l'Afrique francophone et la francophonie.

La plus importante a été la question de l'OTAN. Le Canada a déploré la décision du gouvernement français. Tout en s'efforçant de maintenir les liens de Paris avec les Quatorze, il n'a pu empêcher ces derniers de transférer le siège de l'Alliance atlantique en Belgique.

Le Canada estime que le départ de la France a créé une situation nouvelle dont on ne peut connaître toutes les conséquences. "Les Quatorze mettront sur pied un organisme transformé, mais personne ne sait ce que sera l'avenir", déclare une source officielle.

Quoi qu'il en soit, la question de l'évacuation des forces canadiennes basées à Metz et Marville est déjà réglée, même si le calendrier de leur déplacement n'est pas arrêté. On ignore encore si tous les militaires seront transférés en Allemagne, ou si une partie d'entre eux seront rappelés au Canada.

Chose sûre, il ne restera en France, le 1er avril, ni militaires ni matériel militaire canadien, souligne un haut fonctionnaire. On espère cependant que les enfants et les femmes des militaires, ainsi que les enseignants, pourront demeurer en France jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Pour ce qui est de l'aide du Canada à l'Afrique, dans le domaine de la technique et de l'enseignement, "elle nous a permis, explique un diplomate canadien, de découvrir un continent et une partie du monde francophone".

Cette politique, appuyée par un budget de $7,500,000, ouvre de nouvelles perspectives au Canada dans les pays francophones et augmente du même coup l'intérêt qu'il porte aux manifestations de la francophonie.

L'an dernier, le président du Sénégal, M. Senghor, et le ministre français des Affaires étrangères, M. Maurice Couve de Murville ont eu un entretien à Ottawa sur la francophonie.

Le gouvernement canadien, note un officiel spécialisé dans ce domaine, considère que le Québec a un intérêt primordial à un rapprochement de la francophonie et cherche des formules qui permettraient à la communauté canadienne-française de se manifester le plus possible sur ce plan.

Wilson sonde de Gaulle sur l'adhésion anglaise à la CEE

LONDRES — Les regards de toute l'Angleterre sont tournés cette semaine vers Paris, où M. Harold Wilson entreprend le plus difficile voyage de sa tournée des capitales du Marché commun destiné à déterminer s'il est possible de réunir les conditions nécessaires à une éventuelle entrée de la Grande-Bretagne dans la CEE.

Plus de cent journalistes britanniques accompagnent le premier ministre dans sa tentative de conquête de l'Elysée. L'intérêt à Londres est d'autant plus vif que les doutes les plus sérieux sont maintenant largement exprimés quant aux chances de réussite de cette tentative. La tactique de M. Wilson, face à un général de Gaulle que l'on suppose à priori hostile à l'entrée britannique, consistera à éviter de ne pas avoir à dire "non" lui-même. Il vient pour sonder plus que pour expliquer. Il souhaiterait limiter la discussion aux questions relevant directement du traité de Rome sans se laisser entraîner dans un examen approfondi des aspects purement politiques du problème ou des questions parallèles telles que la balance des comptes sterling, le rôle international de la livre ou les relations avec les Etats-Unis.

A Rome, première étape de sa tournée, M. Wilson avait déjà senti quelques résistances sur deux points particuliers. L'un relève directement du traité de Rome: les accords agricoles entre les Six. L'autre traduit un désir permanent du gouvernement italien: la marche vers l'unité européenne.

Rien n'a avancé sur l'agriculture. Sur l'unité européenne, M. Wilson a jugé que la répugnance traditionnelle de la Grande-Bretagne envers tout abandon de souveraineté pourrait diminuer dans les cinq capitales du Marché commun autres que Paris. Aussi, le discours qu'il prononça à Strasbourg lundi, à la veille de son arrivée à Paris, était-il presque entièrement consacré à expliquer la "vocation européenne" de la Grande-Bretagne. Ce discours s'adressa aux "Cinq" encore plus qu'à la France. Il était destiné à s'assurer de la sympathie des "Cinq".

Mais face au général de Gaulle, mardi et mercredi, M. Wilson a peu d'espoir. Il pense qu'il ne tirera pas grand-chose de précis du président de la République française, pas même un "non" nettement exprimé. Il a souligné du reste qu'un "non" français ne constituerait pas, à ce stade des discussions, un empêchement à la poursuite de sa tournée. Ce n'est qu'à la fin de celle-ci que le cabinet britannique prendra sa décision finale: présenter ou non une demande formelle d'entrée.

Encore faudra-t-il auparavant que les négociations du "round Kennedy" se terminent de façon satisfaisante et que l'AELE (Association européenne de libre-échange) ait déterminé sa propre position. Il est possible que le Danemark et peut-être la Norvège présentent leurs demandes d'entrée en même temps que la Grande-Bretagne.



L'Université de Manitoba a annoncé récemment que Mlle Ginette-Marie Prejet est l'une des deux gagnantes des bourses offertes annuellement par la Manitoba Association of School Trustees aux étudiants-pédagogues. Fille de M. et Mme Jean Prejet, de Notre-Dame-de-Lourdes où elle a poursuivi toutes ses études de la 1ère à la 12e année, Mlle Prejet étudie depuis septembre dernier à la Faculté d'Education de l'université. En plus de cette bourse de $200 de la MAST, elle a aussi reçu une bourse de $200 du gouvernement provincial. Félicitations.

Notre ville en est-elle rendue à ses derniers retranchements?

La ville de St-Boniface s'enorgueillit avec raison de son titre d'ancienneté au Manitoba, de sa riche histoire, de son important complexe industriel, de ses nombreuses institutions éducationnelles et culturelles, de la composition "canadienne" de sa population, de son expansion remarquable des dernières années. Mais tout cela ne peut corriger le fait qu'elle reste "collée" à sa trop puissante voisine dont elle subit l'influence de trop de manières. Aussi ses citoyens éclairés et ses corps intermédiaires les plus dynamiques se posent sans cesse la grande question: Notre ville peut-elle vraiment survivre? Ses progrès actuels sont-ils des signes d'avenir prometteur, ou iront-ils enrichir un jour la grande voisine si vorace?

Et voilà maintenant que les questions se précisent sous forme d'options plus ou moins alléchantes, mais qui invitent des réponses claires, définitives. Certains soutiennent que St-Boniface doit tout faire pour garder son identité, sa personnalité, son indépendance. D'autres sont prêt à tirer encore meilleur parti du régime métropolitain comme moyen de défense contre une amalgamation totale. Un troisième groupe commence à contempler la possibilité de constituer une ville plus grande à l'est de la rivière Rouge, en prenant l'initiative d'une fusion avec St-Vital, sinon aussi Transcona, comme St. James qui vient de s'accaparer le territoire de Brooklands et jette maintenant les yeux du côté d'Assiniboia.

Ce sont là des questions d'extrême actualité. Aussi nous invitons les St-Bonifaciens à s'exprimer dans notre journal, afin de créer une opinion publique éclairée qui guidera les membres du conseil de ville et autres grands responsables à prendre les vraies décisions, l'heure venue. Cette invitation s'adresse aux citoyens individuels qui croient voir clair là-dedans, mais aussi et surtout aux corps intermédiaires: Chambre de Commerce, Commissions scolaires, Institutions économiques, Groupes culturels et de loisirs, Institutions scolaires, Associations paroissiales et diocésaines, Parents et Maîtres, etc.

Pour le moment, en jetant un regard sur "notre" ville, demandons-nous si ses titres de "ville cathédrale" et de "capitale des Franco-manitobains" ont encore une valeur réelle ou simplement sentimentale.

Il y a d'abord le "vieux" quartier au nord, caractérisé par sa population en immense majorité de langue française et par un ensemble d'institutions qui lui donnent une personnalité unique: cathédrale, hôtel de ville et autres édifices municipaux, hôpital, banques et centrale des caisses populaires, musée, communautés religieuses, collège et écoles publiques, quelques magasins, industries secondaires. Il manque à ce quartier, faute d'économie prospère, ce qu'on a espéré à tel ou tel moment: cet édifice qu'une institution financière projetait, ce grand bloc à appartements que le Syndicat Provencher a presque commencé un jour, ce restaurant français que "La Jolie Bergère" mort-née fait davantage regretter, ce centre culturel Louis-Riel dont on ne parle plus ouvertement, ces développements promis au Parc Whittier, sans oublier ces centres d'achat qui poussent comme des champignons rue Marion, au Parc Windsor ou à Southdale.

Il y a ensuite "Norwood", simple nom devant rappeler que St-Boniface se distingue par ses deux commissions scolaires et ses deux bureaux de poste, mais qui souvent prend une allure trop réelle dans la mentalité de la population du quartier. Quand même, tout en assistant à un progrès commercial plus rapide aux rues Goulet et Marion qu'au boulevard Provencher, on doit admettre que la réalité du Quartier-Nord se fait sentir jusqu'à Norwood, comme l'a prouvé l'entente scolaire dont a bénéficié le Précieux-Sang.

Il y a enfin les Parcs Windsor et Niakwa et, au-delà de la Transcanadienne, cette nouveauté qui a nom "Southdale". Pour atteindre ces quartiers il faut traverser cette région industrielle qui constitue en quelque sorte le coeur de la ville, à la fois richesse (au moins comme produits de taxation) et encombrement (en séparant trop rudement les quartiers résidentiels d'une seule et même ville). Au Parc Windsor il existe une paroisse canadienne-française extrêmement dynamique qui a créé tout un ensemble vital d'organisations, et aussi des chefs franco-manitobains qui surent gagner la majorité anglophone à leur point de vue et ainsi faire naître l'école Lacerte, point de mire du Manitoba tout entier.

Voilà St-Boniface, ville à problèmes: quartiers trop distincts, planification rendue difficile à cause des omissions passées, comme si la ville entière n'était qu'une fusion de petites municipalités quasi autonomes; ville collée à Winnipeg, devenant ainsi "dortoir" pour trop de ses citoyens qui gagnent leur vie ailleurs et reviennent le soir jouir de l'atmosphère familiale et s'inquiéter des problèmes scolaires locaux; ville en pleine expansion démographique, mais qui assiste en même temps à l'établissement de nombreux Franco-manitobains (surtout des jeunes) ailleurs parce que son quartier français ne peut les absorber; ville qui est consciente de représenter en petit cette "mosaïque" canadienne si bien décrite par les Feux-Follets, qui réussit tout de même à assurer une certaine vitalité franco-canadienne chez elle, mais rayonne bien peu au-delà de ses frontières, par exemple jusqu'à Winnipeg où des milliers de Canadiens français voient mourir à petit feu leur paroisse et leur école du Sacré-Coeur.

Dans de telles conditions, comment faire face à l'avenir? Voilà la grande question que nous posons aux St-Bonifaciens qui aiment leur ville et entendent tout accomplir pour la perpétuer. Vite, faites connaître vos réponses aux questions suivantes: est-ce que St-Boniface doit se contenter d'un quartier français et d'autres quartiers anglophones ou sentir partout sur son territoire la "dualité" canadienne? Cette ville vraiment canadienne peut-elle survivre seule ou devenir un quartier de Winnipeg? Est-elle assez sûre d'elle-même pour se fusionner avec ses voisines à l'est de la Rouge?

Un Canadien errant...

Tous les Franco-manitobains sont membres de l'A.E.C.F.M. Le congrès d'octobre 1965 a précisé: Tous les Franco-manitobains âgés de 18 ans et plus. Le congrès a encore élargi les cadres de l'Association pour inclure tous ceux et toutes celles qui sont intéressés à la culture française. Dans ces conditions, l'Association compte beaucoup de membres, au moins en droit. D'où vient qu'elle a tant de peine à vivre, et même à payer ses comptes? Il y a sans doute des causes. Par exemple:

1 — Elle compte beaucoup de membres de droit, trop peu de membres de fait, de membres actifs.

2 — Il semble y avoir beaucoup de membres que la perception n'atteint pas. Ni par l'annonce dans les paroisses, ni par l'annonce dans le journal, ni par l'annonce à la radio. Depuis tant d'années que se fait la perception, peut-on encore plaider ignorance? Est-ce de la négligence? Est-ce l'indifférence?

3 — Il y a peut-être l'attitude: "Pas vu, pas pris". Pour une raison ou pour une autre, le percepteur n'est pas allé chez vous demander votre contribution de main à main, avec reçu. Et vous ne donnez rien. Vous tombez dans le groupe des membres que la perception n'atteint pas et qui ne font rien pour aider l'Association, votre Association. Des fois on pense au gars qui s'accuse d'avoir volé. Le confesseur lui demande: As-tu volé des poules? — Non! Des oies? — Non! Des dindes? — Non! Et tout fier, le gars se dit: Je l'ai échappé belle! Si le confesseur m'avait parlé des canards, j'étais foutu!

4 — Il y a aussi le dialogue suivant (qui me paraît tourner en rond et qui n'avance à rien): "Que l'Association fasse quelque chose et on lui trouvera les fonds nécessaires ! ! !" "Qu'on lui trouve les fonds nécessaires et l'Association fera quelque chose ! ! !" Pour en sortir faudra-t-il poser, pour la Nième fois la question du général Foch: "De quoi s'agit-il?". L'Association... De quoi s'agit-il? Faire quelque chose... De quoi s'agit-il? L'Association c'est tous et chacun des Franco-manitobains. Lui faire des reproches c'est se blâmer soi-même. En attendre des réalisations spectaculaires, c'est être bien exigeant pour soi-même. L'Association de tous vaut ce qu'elle coûte à chacun. "L'expérience m'a montré que les offres gratuites sont les plus coûteuses" (Sydney J. Harris).

Faire quelque chose! Facile à dire! De nos jours on a tendance à tout faciliter. Grâce à des inventions admirables ou mirobolantes, on a métamorphosé des tâches autrefois pénibles en occupations recherchées et lucratives. Tellement qu'on ne trouve presque plus personne pour accomplir "l'odieux quotidien". Tellement que les grèves sont devenues chose commune, pendant que les taxes et le coût de la vie montent, montent, montent. En réalité, on a changé la difficulté de place. Ce qui vaut la peine suppose la peine. Dans le domaine des valeurs réelles, il n'y a rien de facile.

Faire quelque chose! Faire quoi? Le moindre petit ouvrage suppose un certain savoir-faire. Pour détruire, l'ignorance suffit. De nos jours le savoir, les diplômes, les spécialités sont non seulement à la mode, ils sont la vulgaire nécessité. Avant d'agir, il faut un plan. Pour planifier, il faut des statistiques. Les statistiques sont compilées par des experts. Les experts ne vivent pas d'air pur et d'eau fraiche. Il faut payer leurs services.

L'Expo 67 épatera l'univers, mais elle aura coûté quelques piastres. Les fêtes du Centenaire seront mémorables. Elles auront des répercussions sur les budgets fédéral, provinciaux et municipaux. Personne n'aura la naïveté de croire qu'elles n'affecteront pas un peu le budget de chacun. En dehors du bon Dieu, je connais fort peu de gens ou d'organisations qui font quelque chose avec rien. Proportion gardée, l'Association a besoin d'un budget. C'est la perception qui en règle l'ampleur. Il faut que la perception continue. Il faut qu'elle augmente.

(à suivre)

Martial CARON, S.J.,

Rencontre "Pacem in terris" à Genève du 28 au 31 mai

BEVERLY HILLS, Californie — "Nous allons donner aux représentants des deux Vietnam la possibilité d'exposer leurs vues à une audience mondiale sans que les grandes puissances s'en mêlent directement", a déclaré M. Robert M. Hutchins, président du "Centre pour l'étude des institutions démocratiques", dans un discours prononcé à Beverly Hills, à l'issue de l'annonce officielle de la convocation de la deuxième conférence "Pacem in terris", qui se tiendra à Genève du 28 au 31 mai et à laquelle le Sud-Vietnam, le Nord Vietnam et le Vietcong ont tous trois été invités à se faire représenter.

Le but de la conférence, de caractère strictement privé, est de réunir quelque 300 délégués officiels et non-officiels de pays communistes, non-communistes et non-engagés, afin d'étudier ensemble les moyens, pour des nations de diverses tendances, de co-exister dans la paix. Deux des principaux obstacles actuels à la paix mondiale, la guerre au Vietnam et la confrontation Est-Ouest en Allemagne, seront inscrits à l'ordre du jour.

Outre les pays déjà mentionnés, les Etats-Unis, l'URSS et la Chine populaire ont également été invités à se faire représenter. D'ores et déjà, il est prévu que M. U Thant, secrétaire général de l'ONU, prendra la parole au cours des travaux. M. Abdul Rahman Pazhwak (Afghanistan), président de l'Assemblée générale de l'ONU, dirigera la discussion sur le thème "menaces à la co-existence"; M. Chester A. Ronning, ancien haut-commissaire du Canada en Inde, celle sur l' "intervention: le cas du Vietnam"; enfin, l'économiste américain J. Kenneth Galbraith, celle sur l' "interdépendance".

"Nous sommes convaincus, a déclaré le président Hutchins, que le cas du Vietnam exige que l'on prenne en considération des problèmes qui se situent au-delà des simples conditions d'une armistice ou d'un règlement politique provisoire. Aussi discuterons-nous des voies et des moyens de neutraliser la totalité du Sud-est asiatique . . . Etant donné que nous ne recherchons pas un accord, la discussion pourrait jeter beaucoup de lumière sur les termes nécessaires d'une solution durable".

QUEBEC — L'intégration de l'enseignement professionnel agricole au système général d'éducation du Québec, telle qu'elle a été préconisée par le Comité d'étude de l'enseignement professionnel agricole, ne se ferait pas avant 1970.



Le carême 1967 commencera le mercredi 8 février par la cérémonie traditionnelle de l'imposition des cendres. Ordinairement le prêtre dépose ce sacramental sur le front du pénitent en y traçant un signe de la croix, mais peut-être que de nos jours certains jeunes aux longs cheveux, comme celui- ci-dessus, posseront un problème mineur au célébrant.

Législation sur les mariages mixtes

MONTREAL — Le président de l'épiscopat catholique du Canada a demandé au Conseil canadien des Eglises de lui faire connaître son opinion relativement à la législation sur les mariages mixtes, en vue de faire à Rome des recommandations susceptibles de modifier cette loi, écrit un journaliste de la métropole.

Dans une lettre adressée l'automne dernier au secrétaire général du comité exécutif du Conseil canadien des Eglises, le président de la Conférence catholique canadienne, Mgr Louis Lévesque, dit que l'épiscopat catholique du Canada, réuni en assemblée générale à Ottawa, le 14 octobre dernier, a adopté unanimement la résolution suivante:

"a)—que les cardinaux, archevêques et évêques du Canada demandent à la commission épiscopale d'oecuménisme de former un comité d'experts qui sera chargé d'étudier la question des mariages mixtes, particulièrement à la lumière des objections soulevées par le Conseil canadien des Eglises, lors de la publication, en mars 1966, de l'instruction de la Congrégation pour la doctrine de la foi;

b)—que ce comité, après en être arrivé à un consensus parmi ses membres, soit autorisé à rencontrer un comité similaire formé par le Conseil canadien des Eglises, afin d'entreprendre des pourparlers officieux et exploratoires sur cette question;

c)—que toute entente issue de ces pourparlers quant aux modifications susceptibles d'être apportées à la législation actuelle soit soumise à la hiérarchie canadienne, et qu'advenant son approbation, des recommandations soient envoyées à l'autorité compétente à Rome."

Contacté par téléphone, le Père Irénée Beaubien, S.J., secrétaire de langue française du secrétariat de la Commission épiscopale d'oecuménisme, a confirmé qu'il existe effectivement deux comités consultatifs, l'un à Montréal, pour les francophones, l'autre à Toronto pour les anglophones, chargés d'étudier cette question afin d'en saisir éventuellement la Commission d'oecuménisme.

Le comité montréalais, qui est formé du P. Beaubien, du P. Emilien Lamirance, O.M.I., d'Ottawa, de l'abbé Jean Drapeau, de Rimouski, et du P. Adrien Brunet, O.P., de Montréal, doit se réunir le 28 de ce mois pour étudier cette question.

On sait que l'Instruction de la Congrégation pour la doctrine de la foi, publiée en mars 1966, avait grandement déçu les milieux protestants, même si elle comportait un certain élargissement par rapport à l'ancienne loi.

(A ce propos, le cardinal Augustin Bea, président du secrétariat romain pour l'unité chrétienne, disait à la radio vaticane, la semaine dernière, qu'une mesure définitive, au sujet des mariages mixtes, n'est pas possible tant que les chrétiens restent divisés. Cette question, a indiqué le prélat, ne peut être résolue par les chefs des Eglises seulement, car elle exige la collaboration de tous les chrétiens et avant tout de ceux qui contractent un mariage mixte.)

Au cours d'une réunion (en décembre) du comité éxécutif du Conseil canadien des Eglises, le secrétaire général, le Dr Butcher, après avoir souligné le caractère inusité d'une démarche de l'Eglise catholique auprès du CCE dans le but de connaître son avis au sujet de sa législation, a fait part de la décision unanime de son organisme d'endosser une consultation générale entre celui-ci et l'Eglise catholique, le printemps prochain, en vue d'explorer les objectifs communs, les divergences, et les possibilités de relations et de coopération oecuméniques.

Effectivement une telle rencontre aura lieu en mai prochain et réunira une cinquantaine de spécialistes, dont 20 catholiques.

Nouvel exécutif de la Conférence catholique

OTTAWA — Mgr Louis Lévesque, archevêque - coadjuteur de Rimouski, vient d'être réélu pour la prochaine année, président de la Conférence catholique canadienne, organisme qui groupe tous les cardinaux, archevêques et évêques du Canada, annonce l'abbé Charles-E. Mathieu, secrétaire général de l'épiscopat.

Par la même occasion, il a rendu publique la liste des autres Evêques récemment élus sur les divers organismes de direction (Comité exécutif et Conseil d'administration) de la Conférence épiscopale canadienne.

Comité exécutif

Le comité exécutif, institué pour la première fois cette année, comprend en plus du Président, Mgr Louis Levesque, quatre nouveaux vice-présidents, dont deux d'expression française et deux d'expression anglaise. Les quatre membres élus à ces postes sont NN.SS. Maurice Baudoux, archevêque de Saint-Boniface, Gérard-Marie Coderre, évêque de Saint-Jean-de-Québec, Alexander Carter, évêque de Sault-Ste-Marie, et Philip F. Pocock, archevêque coadjuteur de Toronto.

Le nouveau comité exécutif aura le pouvoir de se réunir, de décider et d'agir au nom de la Conférence entre les réunions du Conseil d'administration. Le comité exécutif doit se réunir à Ottawa tous les mois, durant une ou deux journées.

Conseil d'administration

Le Conseil de CCC, réorganisé lors de l'Assemblée plénière d'octobre dernier, comprend dix-sept membres. En voici la liste:

NN.SS. Louis Lévesque, Alexander Carter, Gérard-Marie Coderre, Philip F. Pocock et Maurice Baudoux, déjà membres du Comité exécutif; Emmett G. Carter, évêque de London, Anthony Jordan, O.M.I., archevêque d'Edmonton, Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières, Joseph-Aurèle Plourde, nouvel archevêque d'Ottawa, William E. Power, évêque d'Antigonish, Henri Routhier, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard, Joseph F. Ryan, évêque d'Hamilton. Le Conseil comprend en outre cinq membres "ex officio": les trois cardinaux, Leurs Eminences J. Charles McGuigan, Paul-Emile Léger et Maurice Roy, l'archevêque métropolitain pour les Ukrainiens, Mgr Maxime Hermaniuk, et le président du Conseil sortant de charge, Mgr George B. Flahiff, archevêque de Winnipeg.

Le Conseil se réunira à quatre reprises, en sessions de deux jours, d'ici le mois d'octobre. La première assemblée a eu lieu les 19 et 20 janvier courant.

Refontes des Commissions épiscopales

Le secrétaire de l'épiscopat a précisé qu'une réorganisation complète des commissions épiscopales, qui se partagent au nom de l'Assemblée générale les secteurs d'activités de la vie de l'Eglise canadienne, est actuellement en cours. Selon les recommandations adoptées par l'Episcopat, en octobre, il est prévu entre autres choses une augmentation du nombre de membres dans chacune des commissions, la formation de nouvelles commissions et la refonte de certaines commissions déjà existantes.

La liste officielle des membres de ces diverses Commissions épiscopales sera vraisemblablement mise au point et rendue publique d'ici la fin de janvier.

Grands responsables du génocide chinois

Il y a trois principaux personnages dans la lutte pour le contrôle de la Chine et de ses 750,000,000 d'habitants.

Mao Tsé-toung, 73 ans, président du parti communiste chinois, est le fils d'un paysan à l'aise de la province d'Hunan. Il devint communiste en 1921. Dix ans plus tard, il réussit à renverser les éléments pro-Moscou dans son parti. Il a conduit son parti et ses forces armées à une victoire contre les forces nationalistes de Tchiang Kai-Chek pour devenir le maître incontesté de la Chine le 1er octobre 1949.

Mao a basé sa révolution chinoise sur les paysans plutôt que sur les ouvriers, une variation du marxisme socialisme qui est devenu par la suite du maoisme.

Obèse, mais plus grand que le Chinois normal, Mao semble être en bonne santé malgré des rapports soutenant le contraire.

Il a été marié trois ou quatre fois. Sa femme actuelle, Chiang Ching, possède d'immenses pouvoirs.

Lin Piao

Lin Piao, 59 ans, ministre de la Défense. Ce petit homme, un vétéran des luttes contre les Nationalistes, est considéré comme l'héritier de Mao. On rapporte qu'il est atteint de tuberculose.

Brillant étudiant à l'académie militaire de Whampoa, il a commandé un des régiments de Tchiang Kai-Chek à l'âge de 19 ans. Il a réussi à faire sortir ce régiment des rangs nationalistes lorsqu'il devint communiste. Il a participé à la fameuse marche de 7,000 milles de 1934-35 lorsque les troupes de Mao ont réussi à sortir du piège des Nationalistes. En 1945, les troupes de Lin contrôlaient tout le nord de la Chine et sa 4e division a été la première à pénétrer en Corée durant le conflit de 1950-53.

Liu Shao-chi, 69 ans, président de la république chinoise. Il est un ascète qui avec Mao, est un des fondateurs du parti communiste chinois. Théoricien, il est présenté comme le disciple le plus intime de Mao et l'héritier présomptif de Mao. Mais depuis quelque temps, on le croit en vive opposition avec Mao et Lin.

Répudié par les Gardes rouges comme un criminel et un serpent, il est tombé au huitième rang dans la hiérarchie chinoise depuis sa deuxième place, l'été dernier.

Chou-En-lai

Chou-En-lai, 69 ans, premier ministre et chef du gouvernement. Dans la lutte actuelle, Chou a pris position pour la faction Mao-Lin et il est troisième dans la hiérarchie. Des tracts des Gardes rouges l'attaquant ont été vitement déchirés, laissant ainsi sa véritable place dans la hiérarchie en énigme.

Chou est juge comme un bureaucrate terne qui ne prend jamais de chance et surtout n'aspire pas au zénith du pouvoir.

Teng Hsiao-ping, 64 ans, secrétaire général du parti communiste chinois. Petit et cruel avec une figure aplatie, Teng peut avoir été frappé en plein milieu des luttes actuelles.

Né à Szechuan, Chine occidentale, Teng a vécu cinq ans à Paris après la Première Guerre mondiale pour ensuite passer en Russie. Il a été le rédacteur de la revue maoiste pour l'armée de 1932 à 1934. Il a également participé à la fameuse marche. Il est devenu membre du comité central du parti en 1945, un des premiers ministres suppléants en 1952, et tsar économique en 1953 en tenant les cordons de la bourse.

Aujourd'hui attaqué par les Gardes rouges, il était auparavant au cinquième rang de la hiérarchie.

Tao Chu

Tao Chu, 60 ans, premier ministre suppléant chargé de la propagande. Longtemps un disciple assidu de Mao et un second apprécié de Lin Piao, Tao a connu une ascendance politique l'été dernier après avoir administré le sud de la Chine, une des parties les plus difficiles à gouverner.

Homme dur avec les cheveux en brosse et une mâchoire carrée, Tao est actuellement la cause de virulentes attaques par les Gardes rouges probablement à cause de ses tentatives de maintenir la paix au sein du parti communiste chinois.

Chen Po-ta, 62 ans. Longtemps secrétaire particulier de Mao, avec lequel il est allié dans le présent conflit, Chen est désigné comme le leader de la révolution culturelle. Personnage austère et cruel, il est reconnu pour son arrogance. Chen est un écrivain et un propagandiste. Il a déjà servi Mao comme théoricien.

Chiang Ching, environ 53 ans, épouse de Mao. Autrefois une actrice de seconde catégorie à Changhaï, elle a réussi à atteindre une position d'importance dans le parti et au sein du gouvernement en devenant l'adjoint de Chen Po-ta dans le lancement de la révolution industrielle. Elle exhorte les Gardes rouges à détruire les ennemis de la pensée de Mao.

Née Li Ching Yun, elle s'est jointe au parti communiste en 1938. Se rendant avec une équipe cinématographique aux quartier général de Mao à Yenan, elle devint amoureuse du président de la République.

L'habitation: le problème est grave
Série de conférence dans tout le pays

OTTAWA — L'hon. John R. Nicholson, qui répond au Parlement de l'activité de la Société centrale d'hypothèques et de logement, annonce que des dispositions ont été prises pour tenir une série de conférences sur l'habitation, d'un océan à l'autre. La première de ces réunions eut lieu à Regina, le 23 janvier.

Le ministre a déclaré que le but de ces conférences était de rechercher des moyens d'encourager une augmentation aussi considérable que possible de la mise en chantier d'habitations au cours de 1967 et des années suivantes. Ce sera aussi l'occasion d'examiner la législation actuelle et de s'assurer qu'elle est vraiment efficace pour permettre de réaliser cette reprise de l'activité.

Des invitations à prendre part à ces conférences seront adressées en même temps par le gouvernement fédéral et par le gouvernement provincial aux maires et aux autres dirigeants municipaux intéressés, ainsi qu'aux députés fédéraux et aux députés provinciaux. Seront également invités des représentants des chambres d'immeuble, des banques, des compagnies d'assurance, de fiducie et de prêts et, d'une façon générale, "tous les groupes et organismes qui peuvent d'une façon ou d'une autre apporter une certaine contribution à une réunion de ce genre".

Le gouvernement est bien conscient des conséquences que peut avoir la pénurie actuelle de logements; il est complètement d'accord avec le Conseil économique du Canada pour dire qu'il faut prendre des mesures en vue de rétablir l'équilibre entre le besoin de logements et le volume des logements produits. Des mesures importantes ont déjà été prises dans ce sens. Par exemple, le taux d'intérêt LNH a été porté à un niveau plus réaliste. Des prêts sont maintenant offerts, aux termes de la LNH, pour l'achat de maisons existantes. La SCHL dispose de plus d'argent aux fins de ses divers programmes de prêts directs; le Parlement a été saisi d'une législation qui a pour objet de permettre aux banques de reprendre leur activité dans le domaine des prêts hypothécaires. Cependant, il reste encore beaucoup à faire.

Dans notre hâte à décrier le faible volume de logements mis en chantier au cours de l'année qui vient de s'écouler, de souligner le ministre, nous avons presque totalement oublié de souligner les réalisations encourageantes qui ont permis de fournir un logement aux pauvres, aux personnes âgées, aux handicapés et aux étudiants, ainsi que les autres réalisations dans le domaine de la rénovation urbaine. Par exemple, la valeur de l'aide financière accordée pour loger des familles et des personnes à faible revenu est passée de 65 millions de dollars à 100 millions en 1966. Cette somme a permis d'aménager environ 7,000 logements, soit plus de cinq pour cent de tous les logements produits au cours de l'année. L'aide financière accordée pour loger des étudiants et qui s'évalue à environ 50 millions, a été plus considérable qu'en tout autre temps de l'histoire de ce programme vieux de six ans. Les 13 millions investis dans divers programmes de rénovation urbaine équivalent à quatre fois le chiffre comparable pour 1965.

Il ne fait aucun doute que les modifications de 1964 à la Loi nationale sur l'habitation, que le Parlement a adoptées à un moment où l'activité était à la baisse dans le domaine de la rénovation urbaine et des logements à bas loyer ont contribué énormément à susciter à nouveau de l'intérêt pour ces deux champs d'action essentiels. Aujourd'hui, cependant, nous avons à faire face à un problème de logement différent; aussi, par le moyen de ces prochaines conférences et d'autres mesures, le gouvernement est déterminé à mettre fin à la pénurie actuelle de logement.

1967, l'année où le Québec repensera son français!

MONTREAL — Le ministre d'Etat à l'éducation, M. Marcel Masse, a déclaré que "la détermination nouvelle du peuple québécois est assez grande pour que l'on puisse affirmer sans restriction aucune que 1967 ne sera pas pour le Québec le passage d'une aliénation à une autre. Au contraire, 1967 doit s'inscrire comme une étape majeure de notre désaliénation collective. Dans cette perspective, elle doit susciter les efforts les plus considérables afin de rendre tous les citoyens maîtres de leur langue."

M. Masse, qui prononçait une conférence devant les membres du club des maîtres-imprimeurs de Montréal, à l'occasion de la semaine de l'imprimerie, a dit que 1967 doit être une année déterminante en vue de repenser le Québec en français. "Pour certains, c'est l'année d'un anniversaire, celui du centenaire de la Confédération. Pour les citoyens du Québec, elle doit être plus encore la ligne d'un départ, le départ d'une conquête; celle de la liberté."

Le ministre d'Etat, qui a déjà annoncé que le gouvernement préparait une loi-cadre pour faire du français la langue nationale des Québécois, a rappelé les grandes lignes de ce projet dans les termes suivants: "Le français doit devenir langue nationale, c'est-à-dire la langue d'expression de l'Etat dans la législation et dans l'administration; langue de l'enseignement dans les institutions fréquentées par les Canadiens français et les Néo-Québécois, langue enseignée selon des normes modernes et efficaces dans les institutions fréquentées par les Anglo-Québécois, afin que ceux-ci puissent communiquer et vivre normalement dans un milieu francophone; langue d'usage courant dans le milieu du travail, des affaires et de l'administration; langue obligatoire dans la négociation et la convention collectives; langue d'affichage, langue de la publicité et de la communication de masse; langue d'identification du Québec, de la toponymie de ses villes et de ses accidents géographiques, langue qui nomme les entreprises industrielles et d'affaires, les sociétés commerciales et les institutions qui s'établissent, vivent et prospèrent sur le sol québécois.

La Liberté et le Patriote
Membre de l'A.B.C et de la C.W.N.A



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited

Tirage


Certifié

Administration et publicité: Brunelle Léveillé.
Rédaction, Roméo Bédard, O.M.I.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot Winnipeg 2 Man. (Tél.: 775-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415)

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Autres pays: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

La Chambre de Commerce connait mieux l'immense "projet Nelson"

Enthousiasme et fraternité, telles sont les caractéristiques du souper de la Chambre de Commerce de St-Boniface à l'hôtel Marion mardi soir dernier. Il y avait quelque 75 convives qui, à l'invitation de M. Roland Couture, rendirent un silencieux hommage à un membre très actif qui vient de mourir, M. Léon Hervo. Puis tous écoutèrent avec profit le président, M. George McOuat, donner une idée du programme des activités 1967: responsabilité du "Train du Centenaire" pendant son séjour à St-Boniface; réception amicale des nombreux touristes qui envahiront la ville à l'occasion des Jeux Panaméricains au Manitoba; plan de l'édifice "petit, beau, fonctionnel" que la Chambre de Commerce songe à se construire; publication prochaine d'une brochure spéciale pour souligner en 1968 le 150e anniversaire de la fondation de St-Boniface; projet d'un carnaval d'hiver à l'occasion de cet important anniversaire. Les membres furent heureux, aussi, d'apprendre que leur Chambre vient d'acquérir 16 nouveaux membres, ce qui donne un total de 195 membres, individus ou groupes.

M. Ton Storey, éminent ingénieur et assistant gérant général de Manitoba Hydro, était le conférencier invité. Il parla avec clarté et précision des immenses travaux en cours pour répondre, au moins jusqu'au début du 21e siècle, aux besoins en électricité du Manitoba. Il s'agit du fameux "projet de la rivière Nelson". Les paroles de M. Storey furent illustrées de diapositives qui montraient l'immensité du projet et les premiers travaux déjà exécutés.

Ce fut une révélation pour les auditeurs. Le grand-nord manitobain prenait vie sous leurs yeux ébahis: rivières et lacs qui recèlent une puissance hydraulique d'une grandeur quasi incalculable; travaux des ingénieurs et ouvriers qui bouleversent toute une région en y créant des routes, des camps de travail, des ponts, avec tous les moyens modernes à leur disposition pour étude et transport, tels que avion, hélicoptère, bulldozers, bateaux à moteur, etc.

Fait digne d'être mentionné: M. Storey, ingénieur qui s'y connait en électricité et en puissance nucléaire, sut donner à son exposé une couleur "humaine" en parlant avec grande délicatesse de la population indienne qui habite ces régions du nord manitobain. C'est là, dit-il, notre "première ressource naturelle" et l'on a su en tirer le meilleur parti. D'autant plus que l'Indien s'adapte aisément au maniement des immenses machines qui servent au déblaiement des forêts et des marais, et sert d'excellent guide à travers les rapides des rivières.

Pour terminer, M. Storey offrit à ses auditeurs attentifs quelques diapositives montrant les beautés et les richesses du nord... tout cela, au grand plaisir des chasseurs et des pêcheurs heureux de "voir", en plein hiver, tant de bon gibier.

ESSEN — Les chemins de fer fédéraux allemands ont le droit de congédier leurs employés qui copient les Beatles. Ainsi en a décidé un tribunal d'Essen en déboutant de sa plainte un jeune cheminot de 17 ans dont le chevelure déplaisait à ses supérieurs. Il avait refusé de couper ses boucles et avait été congédié. La direction des chemins de fer avait soutenu que les longs cheveux représentent un risque d'accident, et qu'un service public avait le droit d'exiger de ses fonctionnaires de conformer leur aspect extérieur au goût de la majorité de ses clients.



Malgré l'usage de l'équipement moderne de St-Boniface et le travail acharné fourni pendant huit heures le mercredi après-midi 18 janvier, il ne restait qu'un trou pour marquer le site d'un immeuble de la rue Taché, en face de l'hôpital général St-Boniface, après l'incendie provoqué par une explosion de gaz naturel. Deux personnes étaient blessées et les dommages s'élevaient à environ $200,000.

La police révéla que Mlle Lucille Paillé, de 551, rue Des Meurons, cliente au salon de coiffure, qui fut projetée à l'extérieur par la force de l'explosion et qui subit une fracture à une jambe, se remettait à l'hôpital, et que M. Bernard Dupuis, frappé par des débris alors qu'il passait dans la ruelle derrière l'immeuble, avait reçu des traitements à l'hôpital, mais avait pu regagner son domicile, 162, rue Monck, St-Boniface.

Les locaux détruits sont: Yvonne' Coffee Bar, propriété de Mme Yvonne Boulet; les bureaux du Dr Clément Lavoie, propriétaire de l'immeuble; Rest-Eze Upholstering Ltd., propriétaire, M. Ken Matsuda; Clara's Beauty Studio, propriété de Mme Gérald Grégoire, et deux logements.

Plusieurs carreaux furent brisés aux fenêtres de la résidence des gardes pratiquantes, et il y eut quelques autres dommages à ce même immeuble, ainsi qu'à un magasin de nouveauté, Gabe's Variety Store.

Le chef Eméry Proulx, du service des incendies, a révélé que, malgré l'intensité du feu, l'épaisseur de la fumée et la température de moins 8 degrés, aucun pompier n'avait été blessé sérieusement.

L'explosion aurait été causée lorsqu'une voiture appartenant à une cliente du salon de coiffure a heurté une conduite de gaz et son compteur, causant une fuite. Le gaz se répandit à l'intérieur et à l'extérieur et, lorsque la dame actionna sa voiture pour la changer de place, le gaz explosa.

En réponse à une question opportune, posée en Chambre le lendemain par M. Laurent Desjardins, député de St-Boniface, l'hon. Obie Baisley, ministre du Travail, dit que selon l'enquête préliminaire, les règlements d'installation auraient été enfreints et qu'il aurait dû y avoir une barrière pour protéger la conduite et le compteur. Il promit de faire un rapport plus détaillé à la Chambre, dès que l'enquête serait terminée.

Sans nos vaillants pompiers et des vents favorables, cet incendie aurait pu coûter de nombreuses vies, a ajouté M. Desjardins en demandant au gouvernement d'étudier les mesures de sécurité. (Photo Free Press)

Fête de la Sainte-Enfance, le jeudi 2 février prochain

L'Oeuvre Pontificale Missionnaire des Enfants (Sainte-Enfance) va vivre la semaine prochaine son temps fort de l'année. Avec enthousiasme, elle lance dans le coeur des jeunes du cours élémentaire une semence de fraternité et d'entraide.

Cette oeuvre missionnaire invite en effet tous les jeunes chrétiens à une fraternité universelle; elle les invite à fraterniser avec tous leurs frères de la terre, à partager avec eux leur joie, leur amour, leur foi et même leurs petites ressources personnelles.

Vous connaissez le but de la Sainte-Enfance? C'est un moyen que nous offre l'Eglise pour former la conscience missionnaire de nos enfants catholiques. Pour être vraiment chrétien et catholique, il faut avoir et pratiquer l'esprit missionnaire. La Sainte-Enfance enseigne à l'enfant et l'habitue à prier, à faire des sacrifices, et à partager ses sous avec les enfants des pays de mission, qui sont plus pauvres matériellement et spirituellement.

Parents, éducateurs, prêtres, nous aurons le bonheur de coopérer dans cette oeuvre d'éducation chrétienne. Il s'agira pour nous d'être là afin d'aider nos enfants à s'ouvrir aux autres et à vivre plus intensément cette parole du Christ Jésus: "Aimons-nous les uns les autres". C'est lui, Jésus, qui nous demande d'aider nos enfants à fraterniser avec tous les jeunes de l'univers.

Les éducateurs et M. le Curé de chaque paroisse se rencontreront pour organiser ensemble cette journée missionnaire.

On suggère: **à l'école:** réunion ou séance missionnaire avec sketch, tableaux missionnaires, composition, discours, chant de circonstance "Tous" (des copies de ce chant ont été envoyées à M. le Curé par le Directeur diocésain, et des copies supplémentaires peuvent être obtenues); **à l'église:** célébration de la messe avec homélie appropriée (si la messe n'est pas possible, on pourrait faire une célébration à l'école).

Communiqué

Les Arts Féminins

Les Jeunes Travailleurs vous offrent une série de sept conférences sur les "Arts Féminins": Cuisine, Faire plaisir aux autres, Savoir parler et l'art de converser, Couture, Maquillage, Décoration intérieure, Art de s'habiller et d'être à la mode.

La première conférence était donnée le 25 janvier, et elle sera suivie d'un cours à chaque deux semaines au local des Jeunes Travailleurs. Le communiqué conseille d'entrer par "la petite porte verte en arrière de la cathédrale".

L'importance de ces cours et le nombre de Jeunes Travailleurs déjà inscrits démontrent l'intérêt du public. Des experts sont invités pour chaque conférence. Il y aura aussi démonstrations pratiques et... un goûter chaque soir.

Pour plus d'information, adressez-vous à Mlle Anna Robitaille (247-2104) entre 6 h. et 8 h. p.m.

REMERCIEMENTS

Me Célestin Champagne et sa famille tiennent à remercier très chaleureusement tous ceux et celles qui leur ont si charitablement témoigné leur sympathie à l'"occasion du décès de Mme Célestin Champagne. Un merci tout spécial au curé de Somerset, ainsi qu'aux Filles d'Isabelle de Somerset.

Mme Champagne, née Eva Guilbault, est décédée le 23 décembre dernier. Elle laisse dans le deuil son mari, M. C. Champagne, de Somerset; sept enfants, Priscilla, de Bridgetown, Barbades, aux Antilles, Jeanne de Calgary, Alta, Marcel, de Chambly, Qué., Jean, de Toronto, Ont., Edouard, de Mountain View, Cal., Henri, de Châteauguay, Qué., et Roméo, de Dollard-des-Ormeaux, Qué.; un frère, Edgar Guilbault, de Kelvington, Sask., et trois soeurs, Mme Ernestine Wheatcroft, de St. James, Man., Mme Célina McDermot, de De Kalb, Illinois, et Mlle Donalda Guilbault, de Winnipeg.

En plus des nombreux parents, amis et coparoissiens, les sept enfants de la défunte assistaient aux funérailles, ce qui fut une grande consolation pour leur père affligé.

Depuis les funérailles, M. C. Champagne réside chez son fils, Marcel, à Chambly, Qué.

L'A.E.C.F.M. vous renseigne...

Dans ce monde moderne, auquel n'échappent ni le Manitoba, ni les Franco-manitobains, il apparait de plus en plus nécessaire de s'informer et d'être informé. De fait, l'AECFM n'est pas exempte de ce besoin de s'informer, et d'informer ses membres. Depuis sa fondation, ses buts, ses aspirations n'ont peut-être pas changé, mais il est urgent que l'AECFM soit adaptée à notre temps, et surtout que les Franco-manitobains sachent ce qu'elle fait... L'exécutif a donc décidé qu'une rubrique hebdomadaire serait déjà un pas en avant en attendant mieux. Cette rubrique donnerait soit des directives, soit des informations, et servirait à annoncer les activités de l'AECFM et des Associations qui s'y rattachent.

Dans cette première chronique, je me propose de faire un rapide compte rendu sur l'AECFM depuis le dernier congrès.

A ce congrès d'ailleurs, il est apparu très clairement qu'il existait une sorte de confusion entre les générations franco-manitobaines, l'une restant fidèle à l'esprit de 1916 et l'autre réformiste, voulant un esprit conforme à notre époque. Lors du colloque, organisé à St-Boniface le 10 janvier 1966, les participants ont sincèrement échangé leurs points de vue et de fructueuses conclusions en sont sorties. Le premier pas était fait vers le rôle nouveau de l'Association, élargissant de ce fait le but original de l'AECFM.

Ce rôle nouveau n'est plus la défense pure et simple de notre langue, mais un rôle plus vaste que définit très bien le mot "Culture".

La culture française au Manitoba, c'est ce que doit développer l'AECFM, non pas pour l'élite, mais dans la masse du peuple. Ce qu'il faut également, c'est retrouver la fierté d'être un Franco-manitobain comme l'étaient nos pères lorsqu'ils ont formé l'Association.

Mais que fait l'AECFM de nos jours...??? Cette question, combien de fois ne l'entendons-nous pas? Cependant jamais on ne se demande: Que fait-on pour notre Association?

Ne pouvant répondre à la deuxième question, essayons toutefois de répondre à la première. Suite aux recommandations du colloque de janvier, une réorganisation du secrétariat a été entreprise et sera bientôt terminée. Sur le plan régional, des Comités régionaux ont été mis sur pied et ont déjà prouvé leur efficacité, lors des fêtes du Jubilé d'Or.

Dans la mesure du possible, le secrétariat a aidé les commissions scolaires à trouver du personnel enseignant. Problème d'autant plus difficile à régler, que l'Association des instituteurs de langue française n'existe plus.

En coopération avec le Comité d'éducation, le secrétariat a, en 1966, distribué plus de 8,000 diplômes et près de 600 prix de français, de la 1ère à la 12e année.

Un rapport économique sur les Franco-manitobains est maintenant terminé et sera très bientôt rendu public. Cette étude a été faite par un économiste franco-manitobain et offert gracieusement à l'AECFM.

Le Bill 16, cette nouvelle loi, qui fait couler beaucoup d'encre, est depuis le mois de novembre une préoccupation de l'AECFM. L'exécutif a assisté à de nombreuses réunions d'informations organisées par l'Association des Commissaires de Langue française et par le Ministère de l'Education. On a également rencontré le ministre lui-même, afin d'aplanir certaines incertitudes. Dès la fin de ce mois, des articles d'information paraitront dans ce journal. Ces articles écrits et revus par quatre personnes donneront d'une façon aussi impartiale que possible les avantages et les désavantages de cette loi. En même temps, des réunions seront organisées conjointement avec l'Association des Commissaires dans les régions touchées par cette loi, le dernier mot étant toutefois réservé aux Franco-manitobains le 10 mars prochain.

Dernièrement, le président et le secrétaire général ont été reçus par Son. Hon. le lieutenant-gouverneur du Manitoba, qui avait exprimé le voeu de mieux connaitre notre Association. Rappelons en passant que Son Honneur et Mme R. S. Bowles s'expriment très bien dans notre langue et seraient très heureux de pouvoir s'en servir plus souvent, lors de manifestations françaises.

La cinémathèque française continue son expansion. Les demandes affluent de plus en plus au Secrétariat et même les anglophones se mettent de la partie. Le nouveau catalogue 1967 est prêt; il suffit d'en faire la demande au Secrétariat.

Les Jeunesses Franco-Manitobaines continuent avec succès leurs boites à chansons. Chaque fois qu'il est possible, l'AECFM prête son concours pour les travaux de secrétariat dont ils ont besoin. De plus, le Secrétariat a pris en charge la responsabilité de la distribution des pièces de théâtre pour toutes les écoles qui en font la demande. Un catalogue est en préparation. Les demandes arrivent de partout, non seulement du Manitoba, mais également de l'Alberta.

Le Plan de Sécurité Familiale s'implante tout doucement au Manitoba, malgré les efforts du propagandiste. N'oublions pas qu'en prenant le Plan de Sécurité, non seulement on protège sa famille, mais on aide également l'AECFM.

L'AECFM a amorcé un travail d'activité culturelle en collaboration avec d'autres sociétés; ainsi, depuis trois mois, l'Union Nationale Française, l'Office National du Film, l'AECFM, le Consulat de France et les Ciné-clubs du collège et de l'Académie St-Joseph ont formé un comité qui présente chaque mois des films français et canadiens-français. On voudrait intensifier ce genre de collaboration avec le Cercle Molière, l'A.Q.M., les Jeunesses Musicales, etc. On pourrait ainsi mettre sur pied un calendrier d'activités françaises et éviter les dédoublements. Les associations intéressées sont priées de s'adresser au Secrétariat.

L'AECFM a accepté, en collaboration avec le Cercle Molière, d'organiser la venue pour la deuxième fois des "Tréteaux de Paris". Cette année, ils nous présentent une comédie de Molière: "Les Femmes Savantes". Alors réservez-vous votre soirée du 19 mars prochain et rendez-vous à 8 h. 30 du soir au théâtre Playhouse...

Bien d'autres projets sont en cours de réalisation et les détails vous seront donnés au fur et à mesure qu'ils deviendront réalité...

A la semaine prochaine...

SCOUTS CATHOLIQUES

Partie de cartes

Le dimanche 29 janvier aura lieu la première d'une série de quatre parties de cartes au profit des scouts de la basilique de St-Boniface à la salle Jubinville, au sous-sol de la cathédrale. Amateurs de cartes et amis des scouts, venez nous encourager comme vous l'avez fait par le passé. De beaux prix vous seront offerts. C'est un rendez-vous.

Présidente sociale

Lorsque l'on combat avec ses amis, il faut savoir subordonner son avis au leur dans les choses qui ne sont pas ouvertement criminelles.

Ce qu'on dit des Feux-Follets

"Ils ne pouvaient venir que de Montréal!" de dire deux Canadiens d'origine étrangère qui ont vécu dix ans dans la Métropole avant de venir s'établir au Manitoba. Ils se sont dit reconnaissants envers les commanditaires et le Comité du Centenaire d'avoir fait venir ces jeunes artistes au Manitoba. Ils furent heureux de constater qu'il n'y eut aucun favoritisme, ni aucune discrimination, ni encore moins aucun soupçon d'expression de séparatisme par cette troupe du Canada français, dans leur interprétation des divers groupes de la mosaïque canadienne.

"Les Feux Follets" offrent un grand spectacle divertissant pour tous, rarement présenté par des groupes "folkloriques", surtout pour des citadins. La chorégraphie et les chants sont excellents. Les couleurs vives et gaies des costumes et les rythmes endiablés rendent ces artistes comparables à n'importe quel ensemble international.

Ce spectacle est plus qu'un divertissement, c'est plutôt un voyage rapide et excitant à travers l'histoire du Canada, un pays dont on peut être fier. Le gouvernement ne trouverait pas de meilleurs ambassadeurs à envoyer vers les pays européens dont il cherche à attirer des immigrants, de conclure nos commentateurs.

Films français de l'UNF

Dans l'intention d'apporter un appui concret au fait français dans notre milieu, l'Union Nationale Française avec la précieuse collaboration du consulat de France et de l'Office National du Film entreprenait en octobre dernier de présenter à Saint-Boniface une série de films français. Si l'on en juge d'après l'assistance nombreuse venue à ces représentations cinématographiques, cette initiative de l'U.N.F. s'est avérée un succès.

En janvier, le long métrage à l'affiche sera "Montparnasse 19", biographie romancée du peintre d'origine italienne, Amedeo Modigliani. Le réalisateur est Jacques Becker, les interprètes Gérard Philippe, Anouk Aimée, Lili Palmer... Le film raconte la destinée tragique de cet artiste méconnu et incompris. Un grand amour semble devoir le racheter un temps et ranimer son génie. "Montparnasse 19" s'applique à montrer la difficulté qu'éprouve un artiste à s'intégrer à la vie concrète. Le visage expressif de Gérard Philippe exprime bien cette solitude; Anouk Aimée joue avec une grâce touchante.

De plus, il y aura un court métrage de l'ONF; "Instant French", démontrant d'une façon humouristique les difficultés qu'éprouvent les personnes qui apprennent le français instantané"!

Ces films seront présentés à la salle de l'Institut Collégial Saint-Joseph, le 29 janvier, à 8 heures du soir. Contribution libre.

Le comité des films,
Union Nationale Française.

FILMS au poste CBWFT

Samedi 28 janvier

11 h. — **La Gamberge:** Fr. 1962. Comédie satirique de N. Carbonnaux avec Jean-Pierre Cassel et Françoise Dorléac. — Une jeune provinciale veut connaître à Paris la gloire et la popularité. — Inégal. Manque de souffle. Interprètes sympathiques. — Scènes et propos libres. Adultes, des réserves.

Mercredi 1er février

8 h. 30 — **Chasse à l'homme:** Fr. 1964. Comédie d'E. Molinaro avec Jean-Claude Brialy et Jean-Paul Belmondo. — Un homme s'enfuit le jour de son mariage, mais se laisse prendre aux charmes d'une étrangère. — Entrain et fantaisie. Mise en scène soignée. Comédiens chevronnés. — Inconduite. Mariage traité avec désinvolture. Adultes, des réserves.

Quand viendra le printemps

Des anémones pulsatilles fleurissent au premier plan d'un des douze tableaux représentant les emblèmes floraux provinciaux, commandités par la compagnie National Trust comme son projet du Centenaire. Deux Manitobaines, Miles Elsie Moroz, à gauche, et Linda Brewer, contemplent l'oeuvre de l'artiste torontois, Walter Jackson Coucill. Ces peintures sont en exposition au bureau principal de la compagnie à Winnipeg.

Réunion de l'exécutif de la Ligue diocésaine

La Ligue des Femmes Catholiques du diocèse de St-Boniface tiendra une réunion de l'exécutif en la salle des Sts-Martyrs-Canadiens (289, rue Dussault) le dimanche 29 janvier, à 2 h. 30 p.m.

Les dames qui ont reçu un avis de convocation sont donc priées d'assister à cette importante réunion, la dernière avant celle préparatoire au congrès de mai ou juin.

Notre comité du "Projet du Centenaire" est en pleine organisation et promet d'être des plus actifs. Nous recevrons, sous peu, un compte rendu de leurs travaux, et chaque section pourra faire "sa" part pour "Echo du Passé", titre qu'on a choisi pour ce projet.

Presse et publicité

Catéchèse à la T. V.

La série de films "Premier Pas", que nous avons eu le privilège de voir sur nos écrans de télévision depuis quelques semaines, continue son cours tous les lundis soir à 6 h. 30, au poste CBWFT, canal 3, de Winnipeg, en nous promettant de très intéressants sujets pour les semaines à venir.

Le 30 janvier prochain, les spécialistes de l'éducation chrétienne des petits enfants nous entretiendront sur "L'imagerie religieuse".

L'image, si elle est belle, vraie, adaptée, peut s'avérer source d'émerveillement; moyen de contemplation; porte ouverte sur le monde, les personnes, les sentiments. Parce que l'image s'adresse à l'oeil, elle renforce l'impression auditive et constitue un facteur complémentaire dans l'éveil des attitudes intérieures. Elle est langage par ses lignes, ses formes, ses couleurs, ses jeux d'ombre et de lumière.

L'éducatrice connait la magie et la puissance de l'image; aussi, veille-t-elle à susciter les occasions où les jeunes seront en contact avec des illustrations de choix.

L'auteur des tableaux du manuel "Viens vers le Père" nous confiera le processus de la réalisation de ses images; rencontre des textes, lecture et méditation des écrits bibliques, puis, spontanément jailliront les idées qui se concrétiseront en des images dépouillées, hautes en couleurs, que les enfants regarderont avec amour.

Dans ce contexte de l'imagerie religieuse on ne peut passer sous silence tous les éléments que constitue l'art sacré...

Que penser des statues religieuses? Du vitrail? Quels sont les critères qui permettent de porter un jugement sur la valeur réelle de ces oeuvres?

Si l'image est précieuse, elle présente des écueils qu'il faut éviter: danger du regard superficiel qui s'arrêtent aux formes sensibles, danger aussi pour l'éducateur qui réduirait son rôle à celui de montrer des images.

Apprenons à nous servir de l'image sans jamais nous y enclore, toujours pour accéder, grâce à elle, à des horizons plus larges et plus neufs, nous rappelant que le mystère est toujours au-delà de l'image.

"Les hommes lisent les images et regardent les textes". Nous n'avons qu'à observer autour de nous pour vérifier cette affirmation et se convaincre que les jeunes aussi bien que les adultes sont fascinés par l'image. Pourquoi alors ne pas s'en servir au bénéfice de l'éducation de la foi qui assume toutes les valeurs humaines?

Office de Pastorale catéchétique,
Diocèse de St-Boniface.

Un Christ en croix de Rouault, offert par le Pape Paul VI aux Nations unies, est suspendu dans le hall de leur édifice à New York, non loin du vitrail exécuté par Chagall à la mémoire de Dag Hammarskjald.

Chronique de CBWFT

Récital d'Aznavour à New York — "Faux bond", film d'espionnage

Le 29 janvier, de 8 h. à 10 h., **les Beaux Dimanches** proposent aux téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada une demi-heure avec "Aznavour à New York" et une heure et demie avec "Faux Bond" dans la Gatineau, à Montréal et en banlieue.

De 8 h. à 8 h. 30, on pourra assister à une partie d'un tour de chant que Charles Aznavour a donné récemment à New York. On sait que le célèbre chanteur français est aussi populaire auprès des Anglo-saxons qu'auprès des Latins. Ses chansons réalistes, ses chansons tristes, ses chansons d'amour, même celles qui ont certaines allures polissonnes font les délices des Américains. On s'en rendra compte le 29 janvier.

De 8 h. 30 à 10 h., Radio-Canada présentera en grande première un film d'espionnage entièrement tourné dans la province de Québec. Intitulé "Faux bond", ce film de Louis-Georges Carrier a été adapté pour la télévision par Hubert Aquin, d'après un scénario de Jean-Charles Tachella. Avec un réalisateur comme Louis-Georges Carrier, avec un sujet aussi passionnant, ce film promet d'être des plus intéressants.

Des cours télévisés de médecine

Le réseau français de télévision de Radio-Caanda présentera bientôt une série de six cours télévisés de médecine à l'intention des médecins et des praticiens des professions para-médicales.

Ces cours ne porteront que sur des sujets pour la plupart inhabituels et rencontrés seulement dans certains grands centres de recherches de nos hôpitaux et de nos universités.

Les émissions passeront tous les premiers jeudis du mois, à 11 h. du soir, au canal 3, à compter du 2 février.

Le professeur Albert Jutras, spécialiste en radiologie et en dépistage du cancer, inaugurera cette nouvelle série de cours. Le docteur Jutras présentera une technique de son invention: le radiodiagnostique à distance au moyen de la téléfluoroscopie et de la cinéfluorographie. Cette technique, qui allie les procédés de la télévision et du cinéma, a été mise au point par le docteur Jutras en collaboration avec les ingénieurs de la compagnie Philipps. M. Jutras expliquera aux téléspectateurs l'importance de cette nouvelle technique pour le dépistage du cancer.

Le docteur Henri de Saint-Victor, spécialiste en obstétrique et en gynécologie, présentera la deuxième émission. M. de Saint-Victor est attaché à la faculté de médecine de l'Université d'Ottawa.

La troisième émission sera consacrée aux travaux du professeur Hans Selye, de l'Université de Montréal, et portera sur le stress et les maladies pluricausales.

La quatrième émission sera confiée au docteur Carleton Augier, de l'Université Laval, spécialiste en pathologie.

La cinquième et la sixième émissions seront consacrées respectivement à la psychiatrie, avec le docteur Jean-Baptiste Boulanger, de l'Institut Albert Prévost, de Montréal, et à la médecine interne, avec le docteur Jean-Marie Beauregard, professeur de médecine interne à la faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke.

Projets du Centenaire du Club Belge

Le Club Belge de St-Boniface annonce qu'à l'occasion du Centenaire de la Confédération, il y aura, sous ses auspices, un concours de composition pour les étudiants d'origine belge des années 9 à 12 des écoles du Manitoba. Ces essais devront porter sur un thème canadien et seront annoncés dans les écoles sous peu.

Un autre projet du Club Belge sera une journée d'amusement qui aura lieu en juillet. Parmi les sports à l'honneur seront le tir à l'arc et le jeu de boules. On espère offrir un spectacle artistique et la journée se terminera par une danse dans les rues de St-Boniface.

Au poste CBWFT

JEUDI 26 JANVIER
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boîte à Surprise
5.30—Bidule de Tarmacadam
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—L'Extravagante Lucie (C)
8.00—Sauve qui peut (Couleur)
9.00—L'Age tendre
10.00—Vivre
10.30—Canada Express (Couleur)
11.00—Chapeau melon et bottes de cuir

VENDREDI 27 JANVIER
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boîte à Surprise
5.30—Roquet, belles oreilles (C)
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Atome et galaxies (Couleur)
8.00—Les Joyeux Naufragés (C)
8.30—Cinéma international
"Le monocle rit jaune"
10.15—Votre choix
10.45—Les Affaires de l'Etat
11.00—Cinéma:
"Madame Bovary"

SAMEDI 28 JANVIER
2.15—Cours universitaires
4.30—Tour de terre
5.00—Pépinot
5.30—Viens voir
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Match sur roulettes
7.30—Suivez cet homme (Couleur)
8.00—Sincèrement, Fernand Gignac
8.30—Long métrage:
"Lola Montez" (Couleur)
10.15—Les Couche-tard
10.45—Ils chantent en France
11.00—Cinéma:
"La Gamberge"

DIMANCHE 29 JANVIER
2.15—Cours universitaires
4.30—Les travaux et les jours
5.00—De plus près
5.30—L'heure des quilles
6.30—Expo 67
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Les Beaux Dimanches (C)
10.00—Conférence de presse
10.30—Le Professeur Guillemin
11.00—D'hier à demain (Couleur)

LUNDI 30 JANVIER
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boîte à Surprise
5.30—Dessins animés (Couleur)
6.00—Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.30—Premier Pas
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Adèle (Couleur)
8.00—Les Belles Histoires
des Pays d'en-haut (C)
8.30—Mission impossible (Couleur)
9.30—Tous pour un
10.00—Le Sel de la semaine
11.00—Les Incorruptibles

MARDI 31 JANVIER
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boîte à Surprise
5.30—La Vie qui bat (Couleur)
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Du côté de Québec
8.00—Minute-Papillon
8.30—Batman (Couleur)
9.00—Rue des Pignons (Couleur)
9.30—Moi et l'autre (Couleur)
10.00—Le Bonheur des autres (C)
10.30—Caméra 67
11.30—Ciné-Club:
"Nazarin"

MERCREDI 1er FEVRIER
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boîte à Surprise
5.30—Richard Coeur de lion
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—L'Ile au trésor (Couleur)
8.00—Septième-Nord (Couleur)
8.30—Cinéma du mercredi:
"Chasse à l'homme"
10.15—Tirez au clair
11.00—Les Intrépides (Couleur)

Décès

M. J.-C. PERREAULT

Le samedi 7 janvier est décédé subitement à sa résidence M. Joseph-Charles Perreault, époux de Mme Bernadette Perreault (née Letendre), de 138, rue Messager, St-Boniface. Il était âgé de 80 ans.

Les prières furent récitées au salon mortuaire Coutu le mardi 10 janvier, à 7 h. 30 p.m. Le service fut chanté par M. l'abbé Léonce Aubin, vicaire, le mercredi matin à 10 h. L'inhumation eut lieu au cimetière du St-Sépulcre.

Les porteurs étaient des neveux et amis du défunt, MM. Georges Hébert, Walter Mansfield, Raymond Marion, Réal Juneau, Fernand Carpentier et Wally Kasteck.

M. Perreault, né à St-Arsène, Qué., arrivait à Elie en 1907 où il cultiva la terre avec ses parents. Il épousa Mlle M.-Bernadette Letendre à Wampum et, en 1915, vint s'établir à St-Boniface où il exerça le métier de mécanicien.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sept fils, Edouard, de Montréal, Louis, de Winnipeg, Emile, de Downey, Cal., Georges, de St-Vital, Jean, Joseph et Laurent, de St-Boniface; sept filles, Mme P. Rondeau (Marie-Anna), de Windsor, Ont., Mmes Jeanne Dufresne, Eva Roy et Yvonne Grenier, de St-Boniface, Mme Délia Beaudoin, de Springfield, Mass., Mme Rose Gagnon, de St. James, et Mme Marguerite Lessard, de Detroit, Mich.; un frère, Thuribe, de Haywood; trois soeurs, Mme Blanche Michaud, de Dawson Creek, C.-B., Mme Eugénie Alarie, d'Elie, et Mme Eva Daignault, de Sioux Lookout, Ont.; 38 petits-enfants et 16 arrière-petits-enfants.

Remerciements

La famille Perreault désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par assistance aux prières et aux funérailles, ou par offrandes de messes et de fleurs. Un merci spécial à MM. les abbés L. Aubin et L. Laurencelle, aux docteurs A.-P. Isabey et W. Albi, aux porteurs, à M. Philippe Coutu et son personnel.

* * *

MME M.-L. BESSETTE

Le jeudi 19 janvier, au sanatorium de St-Boniface, est décédée Mme Marie-Louise Bessette (née Pélissier), âgée de 75 ans, autrefois de 382, Place Gaboury, et de Morris, Man. Son mari, M. Mastal Bessette, la précéda dans la tombe il y a plusieurs années.

La défunte laisse dans le deuil deux soeurs, Mmes Léona Gauthier et Ida Villeneuve, toutes deux de St-Boniface; cinq belles-soeurs, Mmes Margaret et Marie Pélissier, de Winnipeg, Mme Gratia Blais et Mlle Catherine Bessette, de Hull, Qué., et Mme I. Lavigne, de Montréal; un beau-frère, M. Raoul Bessette, de Montréal.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins le vendredi 20 janvier, et le service fut chanté à la basilique de St-Boniface, à 10 h. samedi matin, par M. l'abbé Gérard-M. Lévesque. L'inhumation eut lieu au cimetière de St-Boniface.

Les porteurs furent MM. Edouard Gobeil, Albini Proulx, Bernard et Robert Richard, Pierre Pelletier et Jean-Marie Gauthier.

Remerciements

Les parents de Mme Marie-Louise Bessette désirent remercier tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur deuil.

* * *

MME Y. CARRIERE

Le mercredi 18 janvier, à l'hôpital général de Winnipeg, est décédée, à l'âge de 57 ans, Mme Yvonne Carrière, de 1212, avenue Alexander, Winnipeg. Elle était l'épouse de M. Armand Carrière.

Les prières furent récitées à la chapelle funéraire Coutu, à 8 h. vendredi soir, et le service fut chanté en l'église Ste-Bernadette du Parc Windsor à 10 h. samedi matin. L'inhumation se fit au cimetière de St-Boniface.

Outre son mari, la défunte laisse dans le deuil deux frères, Léo et Albert, de Vancouver, C.-B.; six soeurs, Mmes J.-C. Carrière (Marie) et N. Bibeau (Florence), de St-Boniface, Mmes C. Mutter (Alma) et T. Collins (Eileen), de Vancouver, Mme E. Chale (Irène), de Grand Fork, D.-N., et Mme G. Chale (Blanche), de Pembina, D.-N.

Petite Note

M. et Mme Maurice Chabot (née Eveline Dufault), d'Elie, Man., sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, Joseph-Robert-Rodolphe. Les parrain et marraine furent M. et Mme Rodolphe Dufault (Dolores Musyck).

Départ soudain de M. Léon Hervo, éminent citoyen de St-Boniface

M. Léon Hervo, de 39, rue Monck, Norwood, est décédé subitement d'une crise cardiaque à l'Hôpital Général St-Boniface, le dimanche 22 janvier, à l'âge de 61 ans.

Diplômé du Collège de St-Boniface, il était à l'emploi de la Manitoba Pool Elevators, depuis 41 ans, où il agissait depuis 17 ans comme gérant de la division des graines de semence. A ce titre le ministère canadien du Commerce et de l'Industrie le nommait membre en 1965 d'une commission de 5 hommes envoyés dans les pays de l'est de l'Europe.



M. Léon Hervo

Elu tout dernièrement président de la Division scolaire de Norwood, il était avantageusement connu dans les cercles religieux, culturels et civiques de St-Boniface puisqu'il était membre de la Commission d'Urbanisme, de la Commission du Centenaire et du Conseil canadien des Chrétiens et des Juifs. Il était également un ex-président de la "Canadian Seed Trade Association".

Membre du Conseil Norwood des Chevaliers de Colomb et paroissien du Précieux-Sang, il s'était dévoué depuis plus de dix ans à combattre les préjugés et à semer la bonne entente entre les citoyens de cette partie de la ville de St-Boniface appelée communément Norwood.

Son esprit de justice et de tolérance et sa ténacité reconnue lui ont valu un cercle toujours grandissant d'amis dans sa communauté. Son départ si soudain laissera un vide difficile à combler.

Il laisse dans le deuil sa femme, Kathleen, 2 filles à la maison, Yvonne et Patricia; un frère, Marcel, de Union Town, Pennsylvanie; 2 soeurs, Yvonne, de Winnipeg, et Mme E. Trottier (Alberte), de Fort Garry.

Les prières eurent lieu au salon funéraire Desjardins le mardi 24 janvier. Le service fut chanté à 11 h. 30 mercredi en la basilique-cathédrale de St-Boniface. Mgr Maurice Baudoux officiait.

Les porteurs honoraires furent: MM. W. B. Bain, Joseph Delorme, le maire Joseph-P. Guay, Frank P. Kennedy, Dr Paul L'Heureux, W. J. Parker, Léo Soenen et l'hon. Roger Teillet.

Les porteurs actifs étaient: MM. Adam Giesinger, Léo Landry, James S. Richards, Joseph C. Stangl, Raymond Trottier et Joseph Wawrykow.

L'Alliance Française et le fonds Marcel Richard

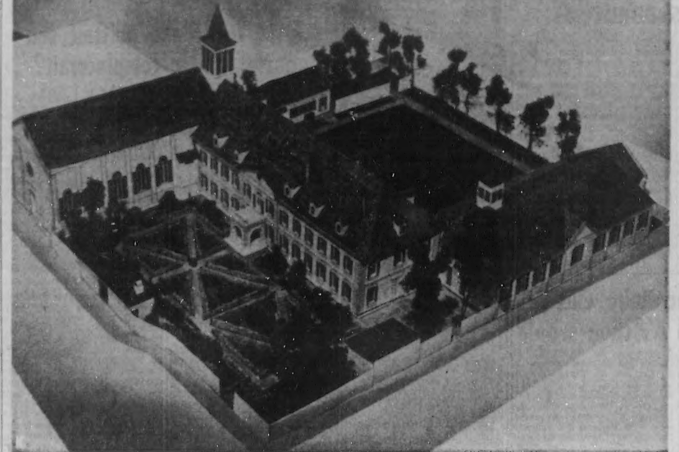
Depuis trois mois, l'Alliance Française du Manitoba a ouvert une souscription pour un fonds Marcel Richard, destiné à assurer annuellement un prix à un étudiant de Français méritant. Le montant des souscriptions, au 15 janvier dernier, avait atteint la somme de $393.00.

A tous ceux qui ont répondu à l'appel, l'Alliance adresse ses très sincères remerciements. Pour ceux qui restent désireux d'y répondre, le trésorier, M. Roland Trudeau continuera de recevoir les contributions pendant le premier trimestre 1967 (Banque Canadienne Nationale, 433 rue Main, Winnipeg 2, Man.). On garde toujours l'espoir d'atteindre la somme de $500, ce qui permettrait de réserver à ce prix la valeur annuelle de $25.00.

Feu le professeur Marcel Richard, qui joua un si grand rôle au département de Français de l'Université de Manitoba, était bien connu dans les cercles culturels du Manitoba, surtout de l'Alliance Française dont il fut un des membres les plus actifs, et aussi à St-Boniface où il comptait de si nombreux amis et admirateurs.

Prochain film

Le prochain film français de l'Alliance Française, "L'année dernière à Marienbad", d'Alain Robbe-Grillet, 1961, sera présenté le mardi 31 janvier à 8 h. p.m. au collège de St-Boniface. Avis aux membres et aux amis de l'Alliance Française.



L'historique couvent des Ursulines à Nouvelle-Orléans, Louisiane, le plus vieil édifice de la vallée du Mississippi, sera restauré complètement comme "monument national" des Etats-Unis. C'est dans ce couvent que femmes et enfants prièrent toute la nuit pendant la décisive bataille de Nouvelle-Orléans, gagnée par les forces américaines le 8 janvier 1815. Ci-dessus l'on voit la maquette du couvent tel qu'il sera après la restauration. Le couvent est au centre, la chapelle originale des Ursulines à droite au premier plan, et l'église St-Marc en haut à gauche.

Assemblée annuelle de la Société Historique de Saint-Boniface

La Société Historique de St-Boniface a tenu sa réunion annuelle le mardi 17 janvier dernier. Malgré la froide température, une soixantaine de membres étaient présents. Cet intérêt manifesté à l'histoire manitobaine est un leitmotiv pour intensifier les recherches historiques au bénéfice des Manitobains. Il ne faut pas oublier que St-Boniface aura 150 ans en 1968. C'est déjà un âge respectable.

Une vue rétrospective des activités de la Société pour la saison précédente a fait connaître le travail accompli pour répondre aux directives de la Charte et des fondateurs de la Société, soit: Aide aux chercheurs en histoire, conservation des sites historiques et augmentation des collections de la bibliothèque et du "Musée de St-Boniface" fondé en 1938 par la Société. Ces fonctions normales des Sociétés Historiques semblent avoir été bien remplies.

On a aussi rappelé les travaux historiques de qualité qui ont été présentés:

"La femme dans l'Ouest canadien et les événements de 1870", par la Rév. Sr de Moissac.

"Commémoration du 80e anniversaire de l'arrivée des Jésuites au Collège", M. Raymond Bernier fit une superbe conférence sur l'oeuvre des Jésuites à St-Boniface et dans l'Ouest. Un film nouveau genre, "Son et Lumière", avec narration sur Riel, suivit cette causerie.

Au début de 1966, l'histoire de la paroisse de St-Joseph fut racontée par la Rév. Sr Sarrasin avec beaucoup d'humour et de brio. La famille Sarrasin est une des pionnières de ce centre manitobain.

En mars, magistrale histoire de la famille Goulet par Mme Marie-Thérèse Goulet-Courchaine; l'origine de la famille Goulet dans l'Ouest remonte au temps de Mgr Provencher. Film sur LaGimodière et son célèbre voyage à Montréal au cours de l'hiver 1815-1816, en grande partie à pied et en raquette. Ce film était dû à l'initiative et au savoir-faire de la secrétaire de la Société, Mme Henry Lane.

En mai, relation sur l'éducation dans l'Ouest, de 1800 à nos jours, par le professeur Paul Régnier.

En octobre, l'histoire de St-Malo fut racontée par M. l'abbé David Roy.

La dernière réunion de l'année 1966, sous la présidence d'honneur de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux et de Son Hon. le maire Guay, fut une soirée "In Memoriam" du massacre, en 1736, du Père Aulneau, du fils de La Vérendrye et de leurs 19 compagnons par les Sioux sur une île dans le Lac des Bois, connue depuis sous le nom "Ile au Massacre".

Voilà le bilan du travail de la Société Historique.

Après le procès-verbal de la réunion annuelle, les différents comités: recrutement, bibliothèque et musée, donnèrent leurs rapports.

Les élections, sous la présidence de Me Maurice Arpin, donnèrent les résultats suivants: président d'honneur, Son Exc. Mgr M. Baudoux; président sortant de charge, l'hon. juge A. Monnin; présidente, Mlle Eugénie Dubuc; vice-président, M. R. Bernier; secrétaire, Mme H. Lane; trésorier, M. Auguste Dansereau; conseillers, Mlles Mariette Baudoux et Clémentine Combaz, la Rév. Sr Elisabeth de Moissac, le R. P. Emile Lalonde et M. Henry Lane.

Le président de l'association nationale conservatrice, M. Dalton Camp, a déclaré qu'il souhaite voir les fonds du parti conservateur soumis à une gestion collégiale "pour emprunter la formule de M. Kierans qui a un sens si aigu des formules".

Au cours d'une conférence de presse, M. Camp a précisé que ses propositions ne s'appliquaient qu'aux fonds généraux, ceux qui servent à financer le parti entre les campagnes électorales. Les fonds électoraux eux-mêmes sont déjà sujets selon lui à une certaine forme de gestion collégiale.

A Villa Maria

Cédule des Retraites — 1967

Près de 3,000 personnes ont déjà fait leur décision: elles feront une retraite à la Villa Maria en cette année centenaire 1967.

Pour beaucoup d'autres, qui n'en sont pas encore rendus là, toutes sortes de difficultés se présentent tel le choix d'une date favorable.

La plupart des retraitants aiment venir en retraite avec le groupe de leur paroisse. Ce qui est normal. Pour faciliter la tâche à tous de se choisir une date qui convient, la Villa Maria a décidé de publier sa cédule de retraites pour les trois prochains mois. La voici pour les mois de février, mars et avril:

FEVRIER

3 - 5 — Hommes — Basilique: Gabriel Soulodre — CE 3-3668. **Précieux-Sang:** Jos. Dupas — 233-3704; Ed. Lachance — CE 3-2142; Origène Fillion — GL 3-8406. **St-Louis:** Gérard Pelland — CE 3-6312. **St-Maurice:** Camille Phaneuf — CH 7-3021. **St-François-Xavier.**

21 - 23 — Hommes — St-Pierre-Jolys: René Mulaire — 23. **St-Jean-Baptiste:** Georges Marion — 3325. **Letellier — Ste-Agathe:** Elie Dorge — 51. **Aubigny:** David Ritchot. **La Salle:** Paul Vouriot — 329 - 13. **Isle-de-Chênes:** Léo Dumaine — 878-2892. **St-Joseph — Ste-Elisabeth — Otterburne:** Jean Saive. **St-Malo.**

28 - 2 mars — Hommes — St-Adolphe: E. Brodeur — 329 - 2. **St-Eustache:** Roland Leclerc — 311 - 2; Léo Lachance — 316 - 2. **Elie:** René Bernardin — 309 - 3. **Haywood — N.-D.-de-Lourdes:** Henri Pantel — 308 - 31. **St-Claude:** Prosper Landreville — 85; Paul-E. Sibilleau — 330 - 14. **St-Léon:** Raynald Labossière — 304 - 21.

MARS

7 9 — Dames — St-Pierre, St-Jean-Baptiste, Letellier, Ste-Agathe, Aubigny, La Salle, Isle-de-Chênes, St-Joseph, Ste-Elisabeth, Otterburne, St-Malo.

14 - 16 — Dames — St-Adolphe, St-Eustache, Elie, Haywood, N.-D. - de - Lourdes, St-Claude, St-Léon, Somerset, Dunrea, St-Laurent, Ste-Anne, La Broquerie, Lorette, Richer, Ste-Geneviève, Fannystelle.

17 - 19 — Hommes d'affaires— Basilique: Gabriel Forest — CH 7-4295; J.-E. St-Hilaire — 233-4084; Guy Morier — CE 3-5281. **Sts-Martyrs — Précieux-Sang:** F.-A. Muller — CH 7-3671; J.-Art. Leclerc — GL 2-3303; Léo Landry — CH 7-4226.

20 - 22 — (Semaine Sainte) Hommes — St-Laurent: François Gratton — 646-2378. **Ste-Anne:** D. Bruyère — GA 2-5188. **La Broquerie — Lorette:** Marius Lacasse — 878-3378. **Richer — Ste-Geneviève — Fannystelle — St-Georges — Powerview — Somerset — Dunrea.**

23 - 30 — Révérendes Soeurs Grises.

31 - 2 avril — Couples fiancés.

AVRIL

7 - 9 — Retraite conjugale — Paroisses françaises — Basilique: M. et Mme C. Benjamin — CE 3-5727; M. et Mme Claude Joyal — 233-7876. **La Salle:** M. et Mme Marcel Lagacé — 348-23; M. et Mme Paul Vouriot — 329 - 13. **St-Jean-Baptiste:** M. et Mme Alphonse Bérard — 3586; M. et Mme N. Lafond — 3347. **Ste-Anne-des-Chênes:** M. et Mme Siméon Desrosiers — GA 2-5401. **Isle-de-Chênes:** M. et Mme Aimé Dumaine — 878-2240. **St-Malo:** M. et Mme Gilles Hébert — 311 - 21. **Powerview:** M. et Mme Joseph Vincent — 367-2937. **St-Eugène:** M. et Mme Paul Pelletier — 256-2574. **Précieux-Sang:** M. et Mme Origène Fillion — GL 3-8406; M. et Mme Gilles Ferland — CE 3-5075. **Pinawa:** M. et Mme Gilles Marion — 753-2796.

14 - 16 — Hommes — Sacré-Coeur: Napoléon Fillion — 772-6850. **N.-D.-de-l'Assomption:** Denis Lamoureux — CA 2-6574; Guy de Margerie — CA 2-1815. **St-Pierre-Jolys:** René Mulaire — 23. **St - Jean - Baptiste:** Georges Marion — 3325. **Isle-de-Chênes:** Léo Dumaine — 878-2892. **Ste-Agathe:** Elie Dorge — 51. **Ste-Rose-du-Lac:** Auguste Arnal — 68. **Laurier:** Jacques Péloquin — 326 - 12.

Si vous décidez de faire l'une ou l'autre de ces retraites (vous en avez le choix), servez-vous du bulletin d'inscription (ci-dessous) ou téléphonez à votre capitaine ou encore à la Villa Maria — GL 3-8025.

Je désire faire la retraite ....

.... 1967

Nom ....

Tél. ....

Adresse ....

Paroisse ....

Activité de la L.F.C. de la paroisse-basilique

Le dimanche 29 janvier, proclamé la 14e Journée mondiale des Lépreux, la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse-cathédrale lancera un appel à la charité de tous les paroissiens pour ces pauvres malades.

On peut estimer que cinq millions d'anciens lépreux ont été guéris durant ces dernières années, mais dix millions d'autres, on le sait, souffrent encore de ce terrible fléau.

C'est donc pour venir en aide à ces pauvres malheureux, qu'après chaque messe, le dimanche 29 janvier, aux portes de l'église, quelqu'un sollicitera votre don généreux. Nous vous demandons donc d'ouvrir vos coeurs afin que tous ensemble nous apportions un peu plus de soins, de secours, d'amour aux lépreux. En fournissant à ceux qui en ont la charge, les moyens indispensables, nous aurons la satisfaction d'avoir accompli un acte charitable envers nos semblables.

On demanderait aux dames de la paroisse d'être très généreuses au cas où elles seraient sollicitées pour aider dans l'organisation de cette collecte.

Presse et publicité

Forum au United College

Une série de discussions publiques dans une atmosphère libre et dirigée par des personnes bien informées aura lieu au United College de Winnipeg. On encouragera la participation du public à ces discussions et on répondra avec plaisir aux questions posées. Les séances seront tenues au "Théâtre B" du collège, à 8 h. les mardis soir. Les sujets seront les suivants:

Le 24 janvier: "Arts and Letters in Manitoba" — Les sous-titres de ce thème sont: Winnipeg vit-il réellement culturellement? Le Manitoba participe-t-il à la vitalité du Winnipeg métropolitain? Quel est l'influence des Arts et des Lettres sur les divers groupes sociaux? Les responsables sont: Ferdinand Eckhardt, D. Ph., Galerie de Beaux-Arts, Winnipeg; Reg. Skene, B.A. (hon.), Département d'anglais.

Le 31 janvier: "Our Scientific Developments" — Qu'est-ce que le développement scientifique? Les Manitobains sont-ils au courant des travaux de développement scientifique entrepris ici? Quelle influence la science peut-elle avoir sur notre vie de tous les jours? Quel est le rôle de la communauté collégiale dans un âge scientifique? — Le doyen R. D. Connor, Université de Manitoba; E. Tomchuk, D. Ph., Département de physique.

Le 7 février: "New Ideas in Education" — Comment éduquerons-nous dans l'avenir? Avons-nous besoin d'une nouvelle philosophie en éducation? Que désirent les enseignants et les étudiants et quelle expérience doit leur procurer la méthode éducationnelle? — Lorne Wallace, Manitoba Association of Trustees; R. D. Riddell, B.Sc., B. Péd., assistant du principal.

Le 14 février: "Social Outlooks in Manitoba" — Quelles sont nos valeurs et nos attitudes? Celles-ci ont-elles évoluées depuis les derniers vingt ans? Comment se comparent-elles à celles qui existent ailleurs en Amérique du Nord? — Frazer Earle, Canadian Council of Christians and Jews; P. Harkins, M.A., Département de psychologie.

Le 21 février: "Economic Prospects in Manitoba" — Partageons-nous l'affluence nationale et continentale? Winnipeg est-il dans un état de stagnation? La planification est-elle la solution à nos problèmes? — Joseph Martin, P. S. Ross & Associates; Gordon Blake, D. Ph., Département d'économie politique.

Sts-Martyrs-Canadiens

Promesse des membres

La promesse des nouveaux membres de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse fut faite d'une façon solennelle en l'église des Sts-Marytrs-Canadiens, le jeudi soir 12 janvier.

Tous les membres, après avoir allumé un cierge au "cierge pascal" près des fonts baptismaux, revinrent en procession en avant de l'église. Mme Louise Morin, accompagnée à l'orgue par Mme Marie Fournier, suscita au recueillement par son chant durant le déplacement de la nombreuse assistance.

Après la promesse récitée en choeur, chaque membre porta son cierge allumé devant le Divin Enfant de la Crèche. La bénédiction du St-Sacrement clôtura la cérémonie.

L'assemblée mensuelle se déroula, ensuite, sous l'habile présidence de Mme Jeanne Dumaine. La partie la plus intéressante fut la leçon de catéchèse, genre conférence, pour les élèves de 1ère année. Elle fut rendue d'une façon de maître par le dévoué aumônier, M. l'abbé B. Bélanger.

Les questions posées montrèrent combien l'orateur avait captivé ses auditrices, et chacune, autour des tasses de café, continua à sa façon de se mieux pénétrer de la leçon apprise.

Chevaliers de Colomb



Conseil Goulet no 3681

Perte

Les Chevaliers de Colomb du Conseil Norwood viennent de perdre un frère très estimé dans la personne du frère Léon Hervo. Paroissien du Précieux-Sang, le frère Hervo s'est toujours fait remarqué pour son dévouement envers les choses qui nous tiennent tant à coeur. Il travaillait toujours dans l'ombre, mais avec tact et persévérance. Les paroissiens du Précieux-Sang ont grandement profité de son expérience et de ses sages conseils et lui sont très reconnaissants.

Nous offrons donc à la famille éprouvée nos plus sincères condoléances.

Ligue des cinq quilles

L'équipe Gervais a fait un bond de 18 points, dimanche dernier, tandis que son adversaire, l'équipe Manaigre, a dû se contenter de 3 points. Le record pour la haute partie individuelle avec handicap a été brisé par le frère A. Rousseau. Voici la position actuelle des équipes:

Equipe	Points
Jubinville	31
Gervais	30
Proulx	21½
Sala	21½
Manaigre	20
Bilodeau	18
Jeanson	16
Nolin	10

Çà et là

Nous souhaitons bonne chance à notre grand chevalier N. Gagnon qui nous a quittés jeudi dernier pour un travail de 3 mois dans le nord de la province. Au député grand chevalier Philippe Jeanson revient la charge de diriger le Conseil durant cette absence. Puisse-t-il continuer l'excellent travail de son prédécesseur!

RIGOLETTO

BONN — M. Heinrick Luebke, président de la République fédérale d'Allemagne, visitera l'exposition mondiale de Montréal, le 15 juin, qui sera la "Journée de l'Allemagne". M. Heinrich Luebke répond à l'invitation du gouverneur général Vanier.

En marge des assemblées annuelles

Les Caisses populaires possèdent sur les autres organismes financiers trois avantages qu'elles auraient tort de ne pas faire valoir. En effet, les membres sont en même temps les propriétaires, les controleurs et les bénéficiaires de l'entreprise. Etant fondée dans une sphère, d'opération bien déterminée, telle que la paroisse, les liens d'entraide des sociétaires d'une coopérative d'épargne et de crédit sont autrement plus fort que ceux qui existent entre les clients d'une entreprise privée. L'assemblée annuelle permet aux membres, en tant que propriétaires, de contrôler démocratiquement les opérations de leurs sociétés et de disposer des bénéfices. Les officiers qui seront élus à cette réunion auront le grave devoir d'administrer sagement les affaires qui leur seront confiées. Pour le bon fonctionnement de leur Caisse, les directeurs devront voir à ce que les sociétaires soient bien renseignés d'une assemblée annuelle à l'autre, sur la marche de l'entreprise.

La valeur réelle d'une Caisse Populaire est de permettre aux individus de prendre en mains leurs propres affaires et d'en assumer la responsabilité, non pas pour le plaisir de contrôler et de faire un profit, mais dans le but de s'aider et de s'entraider.

En cette année centenaire, soyons fiers de pouvoir dire qu'au Canada le mouvement coopératif d'épargne et de crédit groupe près de 5,000 sociétés et quelques 3,500,000 membres.

Rendons-nous donc nombreux à nos réunions annuelles. Participons-y d'une façon intelligente. Continuons d'élire des officiers qui mériterons notre confiance. Parlant d'officiers, de grâce, si on vous demande d'offrir vos services et que vous avez les qualifications requises pour bien administrer votre Caisse populaire, pensez-y deux fois avant de refuser. Parmi ces qualifications, la plus importante est sans aucun doute le désir de vouloir rendre service. N'oublions pas que sans le dévouement des milliers d'officiers, qui depuis trente ans se sont dévoués pour bien administrer les Caisses populaires de l'Ouest, il ne serait plus question aujourd'hui d'assemblées annuelles qui réunissent des milliers de sociétaires désireux de s'entraider.

Pensons-y.

Un conseil consultatif canadien d'exportation

OTTAWA — Le premier Conseil consultatif canadien d'exportation tiendra sa réunion inaugurale à Ottawa le 6 février.

L'honorable Robert Winters, ministre du Commerce, a déposé le 20 janvier à la Chambre des communes les noms de 32 Canadiens distingués, recrutés dans toutes les régions du Canada (dont 10 du Québec), qui ont convenu de faire partie du Conseil. Les membres du conseil représentent les divers secteurs du commerce au Canada: on y remarque plusieurs dirigeants d'associations commerciales et un professeur d'université.

Le Conseil a été fondé, a dit M. Winters, "pour assister mon ministère et moi-même dans la campagne de stimulation du commerce d'exportation, auquel nous accordons une grande priorité".

"Je me propose de faire appel à l'expérience des membres du Conseil pour faire un examen des programmes ministériels en fonction de nos objectifs en matière d'exportation. Je suis certain que le Conseil apportera de nouvelles idées qui seront un précieux atout dans notre travail et qu'il examinera ce qui se fait présentement. J'espère aussi que ses membres seront à l'avant-garde de la campagne nationale d'exportation dans leurs secteurs respectifs."

En révélant la composition du nouveau conseil, M. Winters a signalé de nouveau l'importance de réaliser, au cours de l'année du Centenaire, l'objectif de 11.25 milliards de dollars en exportations canadiennes, fixé par le gouvernement.

Le Manitoba et la Saskatchewan sont représentés par: M. Charles W. Gibbings, président, Saskatchewan Wheat Pool, Wheat Pool Building, Regina, Sask.; M. Charles Kroft, président, McCabe Grain Company Limited, Grain Exchange Building, Winnipeg, Manitoba; et M. C. S. Riley, président, Dominion Tanners Limited, Jarvis Avenue et Arlington Bridge, Winnipeg 4, Manitoba.

WINNIPEG — Le ministre fédéral de l'agriculture, M. J. J. Greene, a déclaré que les producteurs de lait ne doivent pas s'attendre à recevoir plus de subsides que prévu cette année, soit $90 millions. Il a donné cet avertissement au congrès des producteurs de lait à Winnipeg. Il a dit que les subsides prévus sont les plus généreux de l'histoire canadienne, et que les progrès de l'industrie laitière doivent venir du marché lui-même, et non du trésor public.

Président et secrétaire élus du Conseil National d'Action sociale

OTTAWA — M. l'abbé Jean-Guy Hamelin, directeur du Département d'Action sociale de la Conférence Catholique Canadienne, vient de rendre public le résultat de l'élection tenue par scrutin secret parmi les membres du Conseil National d'Action sociale, à l'effet de choisir un président et un secrétaire pour ledit conseil. MM. Marcel Pépin, président de la C.S.N., et Philippe Garigue, doyen de la Faculté des Sciences Sociales de l'Université de Montréal, ont été désignés aux postes de président et de secrétaire.

Le Conseil National d'Action sociale est ce nouvel organisme institué par l'Episcopat du Canada pour informer et conseiller les évêques canadiens sur les différentes questions sociales qui se posent au pays et signaler à l'attention de l'épiscopat l'impact social et économique que provoquent les attitudes et décisions officielles de l'Eglise canadienne.

Les membres du Conseil National qui tenaient leur première rencontre le 9 décembre dernier se réuniront de nouveau le 27 janvier prochain.

Liste des membres

Président: M. Marcel Pépin, président général de la Confédération des Syndicats Nationaux (C.S.N.); **secrétaire**: M. Philippe Garigue, doyen de la Faculté des Sciences Sociales de l'Université de Montréal; M. Claude Jodoin, président général du Congrès du Travail du Canada (C.T.C.); M. l'abbé Jean-Marie Lafontaine, secrétaire permanent de l'Assemblée des Evêques du Québec et professeur à la Faculté des Sciences Sociales de l'Université de Montréal;

M. Jean-Réal Cardin, directeur du Département des Relations Industrielles de l'Université Laval; Mlle Madeleine Joubert, directrice générale de l'Institut Canadien d'Education des Adultes; l'hon. juge Louis Deniset, de St-Boniface; M. Lionel Sorel, président général de l'Union Catholique des Cultivateurs (U.C.C.); M. Louis Bérubé, du Ministère des Affaires Etrangères, responsable des plans d'aide aux pays francophones;

M. le chanoine Henri Pichette, aumônier général de la C.S.N.; M. Gilbert Finn, directeur de la Société de l'Assomption à Moncton, N.-B.; Mlle Anne-Marie Blanchette, présidente nationale de la J.O.C.F.; M. Jean Brunelle, directeur général du Centre des Dirigeants d'entreprises; le R. P. Irénée Desrochers, S.J., spécialiste en relations industrielles, et actuellement supérieur provincial des Jésuites de la province de Montréal; et M. l'abbé Jean-Guy Hamelin, directeur du Département d'Action sociale de la Conférence Catholique Canadienne.

La plupart des grèves '66 dues à la rivalité des syndicats

QUEBEC — Le président de l'Association canadienne de la construction, M. Armand Trottier de Québec, a affirmé que la majorité des grands conflits ouvriers de l'année 1966 avaient été déclenchés en raison de rivalité entre les grandes centrales syndicales, plutôt que dans l'intérêt des cotisants eux-mêmes.

Parlant devant les membres de l'Association du béton de Québec, réunis en congrès au Château-Frontenac, M. Trottier a dit que la succession des grèves qui secouaient la province était une véritable calamité.

"Dans tout ce marasme, le patron lui, regarde, assiste impassible à toute cette comédie comme si rien ne pouvait être fait pour aider au relancement de notre économie sur une base rationelle," a ajouté le conférencier.

Plutôt que de se rentrancher dans une léthargie chronique, le patronat, selon M. Trottier, a le devoir de se regrouper pour relancer l'économie. Il a ainsi suggéré aux employeurs d'adhérer à des associations professionnelles fortes, de façon à s'adapter rapidement aux situations économiques qui se succèdent à une allure déconcertante.

En sa qualité de président de l'Association canadienne de la construction, M. Trottier a dit qu'il avait eu l'occasion de visiter plusieurs provinces canadiennes et qu'il avait été à même de sentir une grande inquiétude chez l'élément anglais du pays.

"J'y ai pris des leçons, a-t-il dit, le sens des responsabilités semble nous manquer; nous perdons le respect de l'autorité établie à un point tel qu'il est juste de nous demander s'il en reste. La population tend à se donner des dirigeants de plus en plus qualifiés, et pourtant nous assistons à une véritable crise de conscience."

M. Trottier ne s'en prend pas uniquement aux salariés et au syndicalisme revendicateur, mais également à cette mentalité individualiste de l'entrepreneur canadien-français, qui n'est pas toujours soucieux d'acquérir la compétence qu'une entreprise grandissante exige.



Le ministre de l'Agriculture, l'hon. J. J. Greene, a porté la parole au congrès annuel de la Fédération canadienne de l'Agriculture à Winnipeg le mardi 24 janvier dernier, dans la salle de bal de l'hôtel Fort Garry, à 11 h. a.m. Au cours de son passage d'une journée dans la capitale du Manitoba, M. J. J. Greene s'adressa également aux étudiants du Vincent Massey Collegiate, à 2 h. p.m.

Aider les jeunes à aimer les beaux chants modernes

MONTREAL — Le Mouvement de la Jeunesse en marche lance, dans toutes les écoles des diocèses du Canada une grande offensive pour aider les jeunes à connaître et à aimer les beaux chants modernes. La J.E.M. suggère que, dans toutes les classes, on forme un club "Chante J.E.M.". Elle demande aux parents et aux éducateurs d'appuyer cette offensive en favorisant l'achat de beaux disques de chants, les auditions de disques et les pratiques qui entraîneront les jeunes à se constituer un répertoire de chants. "Chanter ensemble, réunit les esprits et les coeurs". Les revues du Mouvement, en février, contiendront plusieurs suggestions de choix de disques. Entre autres, on attirera l'attention sur le nouveau disque "J.E.M. Terre des Hommes" de Carol Palmer Bélair; sur les disques du choeur Montjoie de Sherbrooke; sur le chansonnier "Alléaléo" qui contient 60 pages de chants; sur un ruban magnétique contenant 30 minutes de chansons extraites du chansonnier "Alléaléo". Les milliers de visiteurs qui envahiront la province de Québec à l'occasion du Centenaire et de l'Expo universelle devront être frappés par la joie des jeunes qui s'expriment par des chants entraînants.

Pour tous renseignements supplémentaires sur cette offensive générale, on peut s'adresser au Secrétariat national de la Jeunesse en marche, 8,100, boulevard St-Laurent, Montréal 11.

QUEBEC — La fondatrice du collège Jésus-Marie, de Sillery, en banlieue de Québec, mère Marie-des-Anges, est décédée le mercredi soir 18 janvier, à la suite d'une longue maladie. Elle était âgée de 83 ans. Mère Marie-des-Anges était la soeur du frère Marie-Victorin, naturaliste bien connu et fondateur du Jardin botanique de Montréal.

OTTAWA — Le député néo-démocrate de New Westminster, M. Barry Mather, a présenté un projet de loi visant à interdire l'usage des petits caractères dans les contrats et les documents du genre remis aux acheteurs. M. Mather estime que certains articles en petits caractères ne sont là que pour étaler des restrictions à des bénéfices écrits en gros caractères.

Chronique sportive

Et si Toe Blake quittait son poste, qui le remplacerait?

par Jacques LEMOYNE

En dépit de tout ce qu'on pourra affirmer dans les milieux officiels, il est évident qu'il y a des gens qui commencent à penser que l'instructeur Toe Blake pourrait peut-être songer à prendre sa retraite dans un avenir pas trop éloigné. Je ne partage pas cette opinion, car je ne crois pas que les malheurs du Canadien, en supposant que la situation actuelle soit malheureuse, soient imputables à un seul homme. Les Canadiens ont perdu temporairement la formule magique qui en a fait des champions pendant si longtemps; je pense qu'ils vont la retrouver et, à certains soirs, on est porté à croire que l'explosion ne saurait tarder. Et pourtant elle retarde...

Une chose que les amateurs s'expliquent difficilement et qui trouve sa racine dans le mal même des Canadiens: les nombreux changements effectués par Blake au cours des joutes. On comprend mal que des gars comme Cournoyer et Larose soient appelés périodiquement à réchauffer le banc quand on sait qu'ils peuvent compter des buts, un truc que les Canadiens semblent avoir perdu. Si Blake effectue ces changements surprenants, c'est qu'il ne comprend pas lui non plus ce qui se passe. Donc il essaye tous les moyens, même les plus difficiles à accepter, pour retrouver une formule gagnante. Comme ce sont les joueurs qui ont en eux ce secret, celui de la confiance, Blake tente de trouver celui qui servira de chef de file. Et il espère que Béliveau reviendra au jeu. Mais ici encore le danger est grand d'envoyer cet excellent joueur dans la mêlée trop à bonne heure dans l'espoir qu'il fera des miracles. Or, les miracles sont assez rares à toutes les époques, et ceux qui se produisent de nos jours s'expliquent généralement assez facilement.

Les Etoiles

La joute que les Canadiens ont disputé au Club des Etoiles de la Ligue a trouvé les hommes de Toe Blake à leur meilleur. Il n'y avait que le lamentable Foster Hewitt qui n'a pas vu la même joute que nous pour ne pas accorder une étoile à Johnnie Ferguson, mais passons. Pour certains, la victoire des Canadiens devait être le signal d'un nouveau départ. Il n'en fut rien. Les Etoiles se sont fait vertement critiquer pour n'avoir pas donné le meilleur d'eux-mêmes, ce qui n'est pas prouvé, et on a tenté par tous les moyens possibles de diminuer la valeur de la victoire des Canadiens. C'est ce qui arrive à une équipe en perte de vitesse. Si les Canadiens avaient été l'ombre de ce qu'ils étaient l'an dernier, et s'ils avaient battu les Etoiles 3 à 0, on aurait écrit qu'il était évident que les Habitants appartenaient à une Ligue à part. Ce sont là des impondérables contre lesquels Toe Blake doit lutter: le doute permanent.

Il faut être honnête aussi et bien noter que la perte de Lorne Worsley s'est avérée désastreuse pour les Canadiens. Charlie Hodge aura encore de bonnes soirées, mais elles se feront de moins en moins nombreuses. Worsley a prouvé, à mon sens, qu'il était le meilleur des deux gardiens de buts et la fiche des Canadiens s'est détériorée depuis sa blessure. Souhaitons qu'il effectue un retour rapide au jeu d'ici peu de temps, et souhaitons aussi que Jean Béliveau revienne sur la glace reprendre son poste. Blake aura peut-être là la clé de l'énigme qui lui échappe et qui échappe aussi aux milliers de partisans du Tricolore. Mais la solution n'est pas dans le départ de Toe Blake: ce serait trop facile et quelqu'un dans la direction y aurait pensé avant les journalistes...

Le ski

Nous avons toutes sortes de raisons de nous réjouir de la tenue de notre équipe de ski, et surtout de celle de notre compatriote, Nancy Greene. Le travail de construction de notre équipe ne remonte qu'à une dizaine d'années, il s'est fait dans des conditions difficiles et a donné des résultats étonnants. Ceux qui croient qu'il n'y a que les Russes qui peuvent ainsi dominer rapidement un sport font fausse route. Chez nous le travail s'est fait dans des conditions difficiles, répétons-le pour ceux qui ne le comprendraient pas. Même cette année encore on a bien failli devoir ramener notre équipe de ski au pays faute d'argent pour permettre à nos représentants de demeurer en Europe afin de se mieux préparer aux Jeux Olympiques! Je ne dis pas que nous gagnerons des médailles aux Jeux Olympiques, mais il faudra compter avec nous et c'est cela qui est important.

Les louanges à l'égard de Nancy Greene sont universelles: notre jeune compatriote s'affirme comme une des grandes vedettes de ce sport. Pourtant vous ne verrez pas d'articles spéciaux à son sujet dans des revues comme Match, ou encore Life, ou même dans de grandes revues canadiennes. Ces articles ne sont pas pour les Canadiens; ils sont réservés aux autres. Que les soeurs Goitschell remportent une victoire importante en France, et c'est tout de suite le dictionnaire des superlatifs qu'on utilisera. On suivra ces authentiques vedettes jusque dans leurs plus petits gestes. Nancy Greene a gagné toutes les épreuves d'importance moins une depuis 1967, et on continue à l'ignorer dans la grande presse. Bien sûr qu'on mentionne son nom, elle gagne et ce serait difficile de faire autrement. Mais de là à consacrer une des nôtres vedette internationale, même si ses succès justifient ce titre, il y a une marge que ni les Européens ni nos voisins du sud sont prêts à franchir facilement. Mais ils y viendront certainement avec la répétition des succès de Nancy.

• • •

Tournoi de quilles

Le grand tournoi classique des maîtres-quilleurs de l'Ouest canadien aura lieu à Edmonton les 11 et 12 février 1967. Le champion de l'année dernière, Maurice Atkinson, de Vancouver, qui avait obtenu une moyenne de 198 pour 30 parties, défendra son titre contre les as des quilleurs de l'Ouest. Le premier prix de $1,200 est contribué par Labatt's d'Alberta.

Le gérant du tournoi est M. Chuck Faas, d'Edmonton, qui fut deux fois gagnant de ce grand concours annuel.

Réunion des ministres de l'Education à Toronto le 29

TORONTO—Une réunion des ministres de l'Education du Canada se tiendra à l'hôtel Royal York, à Toronto, le vendredi 29 janvier, dans le but d'examiner la possibilité d'établir un Conseil permanent des ministres de l'Education du Canada.

Cette réunion fait suite à la conférence interprovinciale sur l'éducation tenue à Montréal les 9, 10 et 11 septembre derniers.

Lors de la conférence de septembre, il avait été décidé qu'un Conseil permanent des ministres de l'éducation du Canada serait mis sur pied; ce conseil devait déterminer les modalités d'un organisme permanent et interprovincial qui puisse libérer les ministres d'une partie de leurs fonctions de coordination et coopération interprovinciales pour promouvoir l'éducation en tant que priorité nationale.

A cette fin, les ministres analyseront la possibilité d'inaugurer un secrétariat qui puisse fournir des services tels que: analyses économiques, statistiques, planification de l'éducation, information et publications et ce, tant sur le plan national qu'international.

De plus, les ministres de l'Education des dix provinces étudieront les liens à établir avec l'Association canadienne d'éducation et les autres organismes nationaux qui s'intéressent à l'éducation.

Québec absent

Le ministre de l'Education du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a contremandé le voyage qu'il devait faire à Toronto vendredi.

Par suite de la crise scolaire qui a cours dans la province, M. Bertrand a décidé de demeurer dans la Capitale.

Le Québec sera quand même représenté à cette conférence. Ses deux délégués sont MM. Gilles Bergeron, sous-ministre adjoint, et Joseph Pagé, sous-ministre associé.

Coopération des forces françaises avec les alliés de l'OTAN en cas de guerre

PARIS — Un accord est intervenu entre le général Lyman Lemnitzer, commandant suprême allié atlantique, et le général Ailleret, chef d'état-major français des armées, sur la coopération en temps de guerre entre les forces françaises stationnées en Allemagne et les forces alliées de l'OTAN, apprend-on de bonne source.

La France et l'Allemagne s'étaient déjà mises d'accord le mois dernier sur le statut des forces françaises en Allemagne.

Les négociations entre les généraux Lemnitzer et Ailleret se sont poursuivies pendant près de deux mois. Elles ont abouti à la mise au point d'un document qui précise le rôle et les missions des forces françaises si une guerre éclatait.

Si l'on ajoute que les problèmes relatifs à la fermeture des bases américaines en France, au fonctionnement de l'oléoduc de l'Atlantique à l'Allemagne, ainsi que sur les télécommunications sont, sinon complètement réglés, du moins en voie de l'être, les difficultés du printemps dernier nées du retrait de la France des commandements intégrés de l'OTAN, appartiennent maintenant au passé.

Déjà, à partir du 1er avril prochain, les forces américaines en France du SHAPE (commandement suprême allié atlantique) et le commandement centre-Europe auront quitté, théoriquement du moins, le territoire français, même si, d'accord avec le gouvernement français, certaines familles qui ont des enfants en âge scolaire demeurent quelques mois de plus jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Il restera donc à Paris le Conseil atlantique dont le siège provisoire est en construction près de Bruxelles, et qui ne sera terminé que vers la fin de l'année.

La France continuera de participer à certains organismes tels que le système de riposte automatique électronique en cas d'attaque aérienne, et effectuera sans doute des missions de liaison avec les commandements de l'OTAN.

Concert JMC

Il ne me serait jamais venu à l'idée d'aller entendre un concert d'instruments de cuivre, mais vu la qualité constante des concerts JMC j'espérais une révélation et suis allé, bien confiant, entendre le "Modern Brass Ensemble". Loin d'être une révélation ce fut presque un désappointement. Les artistes étaient excellents mais dignes d'un meilleur emploi.

Les deux trompettes, Carole Reinhart et Lawrence Elam, ont une sonorité claire, éclatante même quand il faut, mais jouent aussi bien finement quand c'est requis. On ne peut espérer plus belle sonorité que celle du cor joué par Dolores Loeb. Si on ne l'entendit pas assez c'est surtout parce que les compositions — ou arrangements — n'utilisaient pas l'instrument à son plein avantage.

Je ne crois pas non plus avoir entendu plus belle sonorité que celle du trombone de Ronald Borror. Quant au tuba, sa sonorité est un peu lourde pour un si petit groupe, n'oublions pas qu'il n'y a ordinairement qu'un seul tuba dans un orchestre de cent musiciens. Cependant, Thomas Walsh est non moins que ses compagnons un parfait exécutant.

Mais s'il est vrai que, dû à la facture moderne aussi bien qu'à la virtuosité des musiciens de nos jours, ces instruments peuvent jouer presque aussi doux que les instruments à cordes et sont capables de tous les chromatismes, il n'en reste pas moins vrai qu'ils sont traditionellement des instruments de plein air et non moins traditionellement usagers d'harmoniques naturelles. Les tarabiscotages harmoniques modernes ne leur conviennent qu'à demi et on sent la contrainte quand ils jouent constamment mezzo voce pour faire musique de chambre.

Quelques vieilles compositions — seizième, dix-septième — étaient assez plaisantes mais les morceaux modernes étaient pour la plupart déplaisants. Même cette vilaine bousculade de nos bons vieux airs.

J'aurais bien préféré le deuxième des trois programmes indiqués. Nous y aurions gagné un Josquin des Prés, un Gabrieli et un Bach. Mais il semble bien que l'embarras fut surtout linguistique. Le programme comportait des illustrations de chaque instrument, ce qui aurait été très profitable pour le jeune auditoire. Mais on entendit bientôt que le commentateur, malgré un louable effort, aurait été bien incapable de s'en tirer en français. On nous dit qu'à Brandon les commentaires — en anglais comme il se doit — furent très intéressants. Mais ici... toujours la part du parent pauvre.

Marius Benoist.

Les Japonais émigrent peu

TOKYO — Pour diverses raisons, le Canada ne se révèle guère un aimant pour les Japonais qui cherchent à s'établir dans un nouveau pays.

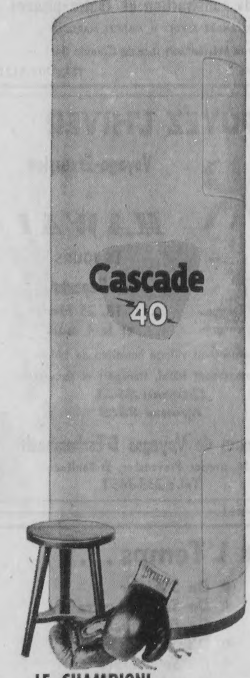
D'après un relevé effectué récemment par le Bureau des affaires étrangères du Japon, seulement 29,000 Japonais résident au Canada, comparativement à 590,000 au Brésil, à 460,000 aux Etats-Unis et à 60,000 au Pérou. Toutefois, l'Argentine vient après le Canada avec seulement 19,000.

D'après le relevé, on comptait à la fin de mars 1,210,000 Japonais résidant en permanence à l'étranger. Il y a un total de 124 pays dans le monde, et nul émigrant japonais ne s'y trouvait dans 53 d'entre eux.

L'Amérique du Sud en compte 690,000, l'Amérique du Nord 490,000, l'Asie 8,000, l'Europe 1,200 et l'Océanie 900.

De la fin de la guerre dans le Pacifique à mars dernier, 148,000 Japonais ont quitté leur pays. On estime que 58,000 sont partis pour les pays de l'Amérique du Sud. La plupart des 90,000 autres étaient des épouses de guerre et des orphelins qui sont partis pour les Etats-Unis.

Toutefois, le nombre d'émigrants est descendu à 800 en 1965. Le Bureau des affaires étrangères attribue ce fait à divers éléments, dont la pénurie de main-d'oeuvre et la hausse du niveau de vie au Japon.



Noces d'argent de M. et Mme Léon Marion, célébrées à St-Jean-Baptiste le 14 janvier

ST-JEAN-BAPTISTE — M. et Mme Léon Marion furent entourés de nombreux parents, amis et de tous leurs enfants, venus leur offrir leurs meilleurs voeux à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage, le 14 janvier.

Mgr H. Lapointe, curé, célébra une messe d'action de grâces aux intentions des jubilaires. Après la messe, tous se rendirent à la salle du Centenaire où parents et amis étaient réunis. La table d'honneur était décorée d'un gâteau à trois étages, de chandelles et de jolis bouquets.

M. Omer Moquin, en qualité de maître de cérémonies, félicita les héros du jour, après quoi il demanda à leur fille, Yvonne, de lire l'adresse préparée pour l'occasion. Bernadette présenta un bouquet à sa maman, sous les regards bienveillants de ses frères et soeurs.

M. Moquin se fit l'interprète des parents et amis pour féliciter M. et Mme L. Marion. Malgré les durs labeurs durant leurs 25 ans de vie conjugale, M. et Mme Marion sont restés jeunes et n'ont pas fait mentir le dicton: "Le travail ne fait ni vieillir ni mourir". Espérons que les prochains 25 ans seront aussi agréables et leur procureront autant de bonheur.

Les jubilaires exprimèrent leur joie de rencontrer un si grand nombre de parents et d'amis et remercièrent les organisateurs et tous ceux qui se sont rendus pour faire un succès de cette belle soirée.

On aime plus quand on s'arrête moins aux charmes extérieurs pour aller chercher dans l'âme ce que l'on doit aimer. On aime mieux quand on met moins de sens et plus de coeur dans son amour. — P. Monsabré

• • •

Les murs de prison ne peuvent sourire aux captifs que par le coeur des geôliers. Ce sont les coeurs des maîtres qu'il faut orner et faire sourire; c'est là la pierre qu'il faut humaniser.

Jean Aicard

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

Les semences: lois et multiplication

OTTAWA — Les cultivateurs du Canada ensemencent quelque 600 millions d'acres en céréales et graines oléagineuses et ils gardent plus de 10 millions d'acres en pâturages améliorés. C'est la base du secteur très important de l'agriculture consacré à la production des semences qui approvisionnent le pays et fournit des quantités considérables à l'exportation.

Au cours de la campagne terminée le 30 juin 1966, environ 62 millions de livres de semences de plantes fourragères et 1,100,000 boisseaux de semences contrôlées de céréales d'une valeur d'environ 18 millions de dollars ont été exportées. Certaines de ces expéditions ont été réalisées en vertu du Programme de semences de plantes herbagères de l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.).

Des lois remontant presque au début du siècle ont été adoptées pour régir le commerce des semences et protéger l'acheteur.

En 1905, une première Loi sur le contrôle des semences prévoyait des normes minimales de pureté pour la fléole des prés, le trèfle d'Alsike et le trèfle rouge. Cette loi interdisait la vente de semences de qualité inférieure, et elle a préparé la voie à la Loi sur le contrôle des semences de 1911 qui avait une portée beaucoup plus grande. Par la suite, les Lois sur les semences de 1923, 1937 et 1959 ont été adoptées à cause des changements apportés aux dispositions de la loi.

La loi et les règlements de 1959, qui sont présentement en vigueur, diffèrent de la loi de 1937 principalement dans sa structure. La loi comporte des dispositions visant l'essai, l'inspection et la vente des semences; les Règlements sur les semences indiquent les mesures à prendre pour assurer l'application de ces dispositions. L'application de cette loi est confiée à la Division des produits végétaux, ministère de l'Agriculture du Canada. La principale fonction de la Loi et des Règlements est de régir la vente et l'importation des semences au Canada. Des normes minimales visant la pureté, la germination, la qualité et les maladies sont prescrites, ainsi que les variétés qui peuvent être importées et vendues au Canada; les conditions et la façon selon lesquelles les récoltes de semences doivent être inspectées ou que les semences doivent être classées, mises à l'essai et étiquetées.

La Loi sur les semences régit la vente à des fins de multiplication de la plupart des semences sauf les graines de fleurs et d'arbres. Un aspect important distingue la loi canadienne sur les semences de celles de la plupart des autres pays: toutes les semences, sauf les semences de légumes, doivent être classées et porter une étiquette de classement avant qu'elles puissent être vendues au Canada. La loi désigne les catégories et établit les niveaux de pureté mécanique et génétique et de germination de chaque catégorie.

Voici les noms des catégories: Canada Fondation no 1, Canada Fondation no 2, Canada Enregistrée no 1, Canada Enregistrée no 2, Canada Certifiée no 1, Canada Certifiée no 2, Canada semence no 1, Canada semence no 2, et, pour certaines espèces, Canada semence no 3.

Les catégories Canada Fondation, Canada Enregistrée et Canada Certifiée sont réservées aux récoltes dont les normes ont été établies par l'Association canadienne des producteurs de semences; c'est-à-dire les récoltes qui ont été inspectées sur place et trouvées conformes aux normes de pureté variétale, exemptes d'autres récoltes et de mauvaises herbes et isolées des autres récoltes. Les catégories commerciales, Canada no 1, Canada no 2 et Canada no 3, ne sont pas garanties quant à la pureté variétale.

Des spécialistes de la Section des semences, à la Division fédérale des produits végétaux, vérifient les résultats d'un essai de germination de semence de maïs à Ottawa, semence d'abord enveloppée dans des serviettes de papier à des niveaux précis d'humidité et de température. Mme Lynne Burden montre ici un grain de maïs dont la racine et la tige croissent normalement. A l'arrière-plan, Mmes Adriennes Sauvé et Patricia Leclair.

En plus du nom de la catégorie, les étiquettes de toutes les semences vendues au Canada doivent porter d'autres renseignements utiles à l'acheteur. Les semences de légumes n'ont pas besoin de porter un nom de catégorie, mais elles doivent être conformes aux normes de pureté de la plus basse catégorie stipulée et l'étiquette doit mentionner le pourcentage de germination s'il est inférieur au minimum stipulé pour la plus basse catégorie. Les étiquettes de semences de plantes fourragères peuvent ne pas porter le nom d'une variété à moins que la semence soit marquée de l'une des catégories Canada d'origine, Canada enregistrée ou Canada certifiée. Présentement, ces restrictions ne touchent pas les céréales.

Homologation des variétés

Chaque variété de toute plante cultivée, sauf les légumes, doit être autorisée ou homologuée avant d'être mise en vente au Canada. Cela signifie qu'avant qu'une variété puisse être vendue au Canada, elle doit être mise à l'essai et son comportement doit être satisfaisant dans les conditions de culture au Canada. L'homologation des variétés relève de la Division des produits végétaux. Vu qu'il n'y a pas de procédé officiel d'essai, les essais de culture sont exécutés par la Direction de la recherche du ministère de l'Agriculture du Canada ou par les universités qui s'occupent de génétique et d'estimation des variétés.

Les demandes d'homologation d'une variété de plante cultivée doivent fournir certains détails, y compris:

1. (a) le nom proposé de la variété; (b) les noms commun et scientifique de l'espèce; (c) quand et où la variété a été créée; (d) une description de la généalogie et son historique; (e) une description détaillée du mode de croissance, de la maturation, de l'adaptabilité, de la résistance aux maladies, de la rusticité (plantes bisannuelles et vivaces), des caractères morphologiques distinctifs et autres caractères désirables ou non désirables; (f) les résultats des essais sur les caractères agronomiques et les qualités de la variété; le nom et l'adresse des stations ou instituts qui ont effectué les essais; la signification statistique des données expérimentales doit également être mentionnée; (g) les dispositions qui ont été prises pour l'approvisionnement de stocks de semences;

2. une recommandation d'un comité provincial ou régional reconnu, ou d'un membre compétent d'un institut agricole reconnu au Canada;

3. lorsque les données sur les essais d'aptitudes portent sur une période inférieure à trois ans, une déclaration du comité ou de la personne recommandant la variété établissant les raisons pour lesquelles la variété mérite une attention spéciale en vue de son homologation;

4. lorsqu'une personne autre que le géniteur ou le propriétaire de la variété demande l'homologation, une déclaration d'agrément signée par le géniteur ou le propriétaire de la variété.

L'homologation sera accordée seulement lorsque le nom de la variété sera acceptable et qu'il aura été prouvé que la variété est au moins égale aux normes reconnues en ce qui concerne les caractères importants, la rendant économiquement acceptable dans l'agriculture du Canada.

Importations

Une semence ne peut être importée au Canada que si elle est conforme aux normes minimales de pureté et de germination. Bien que les semences de variétés qui n'ont pas été stipulées ne puissent pas être importées au Canada pour la vente, des dispositions prévoient que les variétés non homologuées de toutes les espèces de plantes cultivées, sauf le blé de printemps, le blé dur et l'orge de printemps, pourront être importées pour la production de semence destinée à l'exportation. Les semences de luzerne et de trèfle rouge doivent être colorées, à moins qu'elles ne soient d'une variété homologuée pour la vente au Canada et qu'elles ne soient importées dans des contenants portant les étiquettes et les sceaux d'une agence de certification approuvée.

Exportations

D'une façon générale, les exportations de semences ne sont pas réglementées à moins que les étiquettes des semences ne portent le nom d'une des catégories canadiennes.

Essai de semences

La Division des produits végétaux a des laboratoires d'essai de semences à Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Edmonton et Vancouver. Les laboratoires de Montréal, Toronto, Winnipeg et Edmonton ont l'autorisation de délivrer des certificats internationaux d'analyse des semences de l'A.I.E.S., en conformité des règlements internationaux sur l'essai des semences. En plus de faire l'essai des échantillons de semences en application de la loi sur les semences, les laboratoires, sur paiement d'un droit, offrent en outre au public un service d'essai des semences. Au pays, les essais sont effectués en conformité des méthodes et procédés officiels stipulés dans la Loi sur les semences. Il n'est pas nécessaire que toutes les semences mises en vente soient mises à l'essai et classées dans un laboratoire officiel d'essai des semences, mais le vendeur est responsable de la catégorie alléguées. Les essais peuvent être effectués par des laboratoires privés ou commerciaux. Cependant, toutes les semences mises en vente sont sujettes à une inspection pour en vérifier la catégorie.

Essais postérieurs au contrôle

Des échantillons de semences contrôlées font l'objet d'essais de culture pour en vérifier la pureté variétale.

(à suivre)

Le programme d'achat d'actions-épargne de GM

OSHAWA — On annonce que 2,738 employés de la société General Motors au Canada se verront distribuer la semaine prochaine $3,514,000, partie en actions de GM Corporation, partie en obligations du Canada, par suite de leur participation au programme d'achat actions-épargne GM, classe 1961. C'est M. E. H. Walker, président de General Motors du Canada, qui a annoncé cette nouvelle au nom des sept sociétés GM du Canada.

"Le programme d'achat d'actions-pargne de GM encourage les employés de GM recevant des appointements fixes à épargner régulièrement et leur donne l'occasion de s'intégrer à la grande famille des actionnaires GM", a-t-il ajouté.

"Actuellement, 88 pour cent des employés admissibles participent au programme et versent en moyenne 8 pour cent de leur salaire. Depuis le début du programme, qui a eu lieu il y a près de 11 ans, le personnel de GM a ainsi épargné $24,000,000. En ajoutant à cette somme la contribution de la société, on a pu acheter 414,773 actions ordinaires de GM et des obligations du Canada, ayant une valeur au pair de $13,400,000, au 31 décembre 1966.

Les sociétés General Motors au Canada comprennent General Motors of Canada, McKinnon Industries, Frigidaire Products of Canada, General Motors Diesel, General Motors Acceptance Corporation of Canada, Motors Holding of Canada et Motors Insurance Corporation.

Niveau record des prêts agricoles

OTTAWA — D'après des chiffres publiés cette semaine, les prêts hypothécaires à long terme de la Société du crédit agricole continuent leur course ascensionnelle.

Au cours des neuf premiers mois de l'année budgétaire courante, la Société a approuvé 11,812 prêts pour un total de 239 millions de dollars (les chiffres correspondants pour la période d'avril à décembre 1965 étaient de 10,916 prêts s'élevant à 202 millions de dollars).

Les emprunts pour l'achat de terrains en vue d'agrandir les entreprises déjà exploitées continuent à être le principal motif des emprunteurs.

A la fin de décembre 1966, la Société a aussi complété sa deuxième année d'activités à l'égard des prêts consentis sous le régime de la Loi sur le crédit accordé aux syndicats de machines agricoles.

A cette date, 241 prêts avaient été fait à 199 syndicats groupant 783 cultivateurs; les montants empruntés s'élevaient à $1,777,373.

On encourage les cultivateurs à étudier longtemps à l'avance leurs besoins de crédit à long terme, nécessaire au cours de l'année qui vient. Les mois d'hiver sont tout désignés pour examiner ses plans de crédit avec le conseiller local de la Société.

Selon les fonctionnaires de la Société, les demandes présentées tôt permettent de faire l'inspection de la propriété agricole aussitôt que la neige est disparue au printemps.

Isle-de-Chênes

Assemblée de la L.F.C.

Les dames de la Ligue des Femmes Catholiques regrettent beaucoup l'absence de leur aumônier, M. l'abbé M. Dacquay, curé, à leur dernière assemblée. Celui-ci est retenu à la maison depuis son séjour à l'hôpital. Les membres de la Ligue lui souhaitent un prompt rétablissement afin qu'il leur revienne au plus tôt.

Les dames de la Ligue, sous la direction des présidentes du comité des activités, Mmes Aimé Dumaine et Albert Lamoureux, invitent tous les paroissiens, ainsi que leurs voisins des autres paroisses, à venir s'amuser à quelques soirées récréatives durant l'hiver. Mmes Albert Vandal et Jérôme Brûlé, ainsi que Mlle Germaine Brûlé, ont été élues pour aider à préparer la première soirée qui aura lieu le dimanche 29 janvier. Il y aura quelques parties de cartes et soirée dansante. Les recettes de ces soirées seront employées surtout à l'achat de chaises et de tables pour la salle paroissiale. Donc, invitation à tous et chacun pour le dimanche 29 janvier, à 8 h. p.m., à la salle paroissiale.

Les activités ne manquent pas dans la Ligue; c'est le lundi 9 janvier qu'eut lieu chez Mme René Manaigre, présidente du comité d'éducation, une réunion, afin de former un comité, responsable des activités de l'année centenaire. Ce comité se compose des personnes suivantes: MM. X. Philippe, Athanase d'Auteuil, R. Dumaine, Edouard Mondor, Fernand Trudeau, Albert Lamoureux, Raymond Dumaine, Gérard Trudeau et Raymond Philippe, ainsi que Mmes René Manaigre, Veda Polanski et Norman Arnould et Mlle Angèle Arnould.

Les membres de la Ligue ont confiance que ces élus, aidés de tous les paroissiens, pourront présenter quelque chose d'intéressant durant l'été.

Bonne chance!

Baptême

Le 15 janvier: Luc-Norbert-Joseph, fils de M. et Mme Dollard Lachance, né le 30 décembre. Parrain et marraine, Norbert et Madeleine Gagné.

Hockey

Le vendredi 30 décembre, le Club de hockey d'Isle-de-Chênes a rencontré l'équipe de Grunthal à l'arène de St-Pierre pour une partie de ligue. Les joueurs d'I.D.C. furent vainqueurs en comptant 3 à 1 contre Grunthal. Les compteurs de ces points furent Gilbert Dumontier 2 et Gilbert d'Auteuil. Roger Petit, gardien de but, a joué une belle partie.

Le dimanche 8 janvier, il y eut une partie d'exhibition contre St-Pierre; I.D.C. fut victorieux en comptant 2 à 1 contre l'adversaire. Jean-Paul Courcelles et Gilbert d'Auteuil ont fait ces points. Encore une fois, le même gardien de but a excellé dans cette partie. Ce même jour, I.D.C. a aussi gagné une partie de ligue contre St-Pierre par défaut.

A l'arène de Lorette, le dimanche 15 janvier, une partie de ligue a été jouée contre l'équipe de St-Malo. Ce fut une autre victoire pour I.D.C. qui a compté 5 à 3. Gilbert Dumontier a fait 2 points, tandis que Jean-Paul Courcelles, Marcel Leclaire et Fernand Brûlé en ont fait chacun un. Les défenses d'I.D.C. ont joué une excellente partie.

Sur huit parties jouées jusqu'à date, l'équipe d'I.D.C. a remporté sept victoires. Félicitations!

Notez que la prochaine partie du local sera jouée à l'arène de Lorette contre Anola, le 28 janvier, à 7 h. p.m. Invitation à tous de se rendre en grand nombre à cette joute et d'assister ensuite à une soirée sociale en l'honneur de Mlle L. Dugas et M. P. Jeanson.

Ste-Elisabeth

Condoléances

Sincères condoléances à Mmes Emile et Victor Desaulniers, qui apprenaient la mort de leur père, M. Joseph Morin, de Mariapolis, la semaine dernière.

Quelques personnes de Ste-Elisabeth assistèrent aux funérailles: MM. et Mmes Rosaire et Wilfrid Dupuis, ainsi que M. Albert Bérard, qui aida la chorale.

Préparation au référendum du 10 mars dans la Montagne

Les assemblées publiques pour préparer la population au Référendum du 10 mars, dans la région de la Montagne, auront lieu en maints endroits et à des dates dont plusieurs ont déjà été déterminés par un comité de publicité qui a été formé.

Des représentants des commissions scolaires, des corps enseignants, du département d'Education parleront alors des changements envisagés au niveau de l'administration, des avantages qu'en tireront les élèves au niveau de l'instruction, si le plan proposé dans le bill 16 est adopté. Chaque assemblée procurera aux auditeurs la chance de poser des questions, auxquelles on répondra sur le champ. Tous les électeurs sont de fait fortement invités à venir à ces assemblées, à poser les questions opportunes, à entrer activement dans la discussion. Le but de ces rencontres consiste justement à fournir à la population les plus amples informations possibles au sujet du référendum du 10 mars prochain, dit M. D. R. Thom, inspecteur des écoles de la Montagne.

Le comité susmentionné est ainsi constitué: représentants des commissions scolaires, MM. Hen Hacault, Mariapolis, Ed. Devos, Bruxelles, John Sheffield, Swan Lake, Maurice De Lichte, St-Alphonse, Louis Lemoing, Somerset, René Rondeau, St-Léon, Antoine Charrière, Notre-Dame-de-Lourdes, John Durupt, St-Claude, et Georges Bernard, Haywood; représentants des instituteurs: MM. Arthur Gautron, Haywood, et Robert Roch, Notre-Dame-de-Lourdes; inspecteur, M. D. R. Thom, Manitou.

Pour le moment on croit que les réunions auront lieu aux endroits suivants, aux dates mentionnées: St-Claude, 30 janvier; Swan Lake, 2 février; Somerset, 7 février; St-Alphonse, 10 février; Mariapolis, 15 février; St-Léon, 20 février; Notre-Dame-de-Lourdes, 24 février; Haywood, 27 février; Bruxelles, 7 mars.

On demande à la population de surveiller les avis, affichés dans les endroits publics des diverses communautés, pour savoir avec plus de précision et d'exactitude le lieu et la date de la réunion qui peut les intéresser.

Ste-Amélie

Bonne chance

Bonne chance à MM. Louis Verhaeghe, Emile Pinette et Albert Corbel, qui suivent un cours à Dauphin.

Bildo

Félicitations aux gagnants lors du 8e Bildo, le dimanche 15 janvier: Jeanne Desjardins, Mme Julia Verhaeghe, Edith Pinette, Léon Gronenchield, Mme Alex. Fayant, Gisèle Pinette, Emile Lépine ($15.00), Gaspard Fillion, Gisèle Roche, Mme A. Fayant, Mme E. Lépine (gros lot de $75.00 en 61 numéros), Mme Louise Finney, Emile Moriaux et Mme Jean Leggatta. La dernière partie au profit du Club athlétique fut gagnée par M. L. Gronenchield. M. Albert Mongrain gagna le prix d'entrée, et le prix des membres alla à M. Jean Pinette.

Merci sincère à tous ceux qui sont venus encourager la paroisse.

Réunion

Le dimanche 22 janvier, à 2 h. 30 p.m., quelque 30 jeunes du "Teen-Club" de Ste-Amélie se réunirent dans la salle de récréation au presbytère. Il y eut élection des nouveaux directeurs. Angèle L'Heureux, Evelyn Grandbois, Ronald Vandenbosch, Edith Pinette et Robert Leperre furent élus.

La prochaine réunion aura lieu le 3 février si possible.

St-Georges

Réunion de la L.F.C.

Le mercredi 18 janvier, à 7 h. 30, dans l'église de St-Georges, avait lieu la réception de nouveaux membres de la Ligue des Femmes Catholiques. Au cours de la cérémonie, les anciens membres renouvelèrent leur promesse. Il y eut ensuite assemblée mensuelle de la Ligue dans la salle McDougall.

Après la prière récitée par M. l'abbé G. Trudeau, curé, Mme Paul-Emile Bisson, qui remplaçait Mme Paul Boulet, présidente, souhaita la bienvenue aux nouvelles recrues.

Mlle Yolande Fisette lut le procès-verbal de la dernière assemblée, ainsi que la correspondance. Mme Ludger Jubinville donna ensuite le rapport de la trésorière, après quoi Mme Ernest Dupont, remplaçant Mme Joseph Dupont, présidente du comité d'éducation, demanda aux dames, si elles désiraient, comme l'an dernier, tenir des cercles d'étude durant le carême. Après discussions, il fut décidé que sept cercles d'étude auraient lieu d'ici la Semaine sainte. Mme Dupont invita ensuite M. le curé à parler sur "La centralisation des écoles".

Mme Richard April, présidente du comité d'action sociale, rapporta 82 visites aux malades.

Mme Carolus Vincent, du comité de recrutement, remercia les dames qui, par leurs efforts, ont recruté neuf nouveaux membres: Mlle Madeleine Bissonnette, Mmes Sylvio, Zéphir et Alfred Chèvrefils, Alphonse Vincent, Philippe Desautels, René Doyon, Marcel Lachiver et Claude Robert.

La prochaine réunion aura lieu le 15 février, à 8 h. Que tous les membres se fassent un devoir d'y assister et d'encourager les autres dames à se joindre à elles.

Mme Ernest Dupont retourna chez elle avec le contenu de la boîte-surprise.

La réunion se termina par la prière et l'O Canada, puis un goûter fut servi.

Je ne veux point savoir ce que je serais seul à savoir, car ce serait autant de perdu. J'ai beau savoir, je ne sais rien si un autre ne sait pas ce que je sais. — Lucilius



Mme Luis Weeke, ci-dessus, a été la mère adoptive de quelque 1,500 enfants depuis 1946. Cette veuve de 71 ans vient d'être honorée par sa ville de Bielefeld, en Allemagne de l'Oust, au moment où elle quitte ses responsabilités et prend une retraite bien méritée. Mme Weeke est une garde-malade diplômée qui a elle-même trois enfants, cinq petits-enfants et deux arrière-petits-enfants.

25e anniversaire de mariage de M. et Mme J. Dheilly, à Haywood

HAYWOOD — Le 30 décembre, à 8 h., le R. P. A. Hamel, P.B., célébrait une messe d'action de grâces à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Jean Dheilly. Au cours de la messe, les jubilaires renouvelèrent leurs promesses conjugales en présence des mêmes témoins d'il y a 25 ans: Mme Marie Gautron (née Dedieu) et M. Albert Dheilly. Le Père Hamel prononça le sermon de circonstance, félicitant les jubilaires et faisant ressortir en termes touchants la signification profonde du mariage.

Après la cérémonie religieuse, les parents et amis se rendirent à la salle paroissiale pour une soirée dansante. M. Pierre Dedieu, frère de la jubilaire, exprima, au nom de toute la famille, ses sentiments affectueux et reconnaissants et présenta une bourse aux jubilaires.

Parmi les parents et amis de l'extérieur, on remarquait M. et Mme Pierre Dedieu et leur famille, ainsi que René Dedieu, de Dryden, Ont., M. et Mme Roland Gautron, Mme Flore Bourdon, M. et Mme Fernand Morier, M. et Mme Raymond Dheilly et Mlle Jeanne Laurencelle, de St-Boniface, M. et Mme Michel Picton, de Somerset, M. et Mme Edmond Picton, de St-Léon, et plusieurs autres de Carman, St-Claude et Haywood.

La soirée se termina par un délicieux goûter et un morceau de gâteau de noces servis par les jubilaires.

Tous souhaitent à M. et Mme Jean Dheilly longue vie, santé et le bonheur de se réunir de nouveau pour fêter leurs 50 ans de vie conjugale.

Hockey

Les jeunes de Haywood ont joué quelques parties de hockey: 14 ans et moins — Haywood 0, St-Claude 8; Haywood 1, St-Claude 8; Haywood 2, Elm Creek 7; 12 ans et moins — Haywood 2, St-Claude 4; Haywood 8, Elm Creek 1; senior — Haywood 1, Carman 12.

Le jeune homme qui devient amoureux délaisse son ami ou ne le recherche que pour lui parler de son amour, ce qui est une façon peut-être pire de le délaisser. — Emile Faguet

Lorette

Assemblée de la L.F.C.

Un bon nombre de dames se sont rendues à l'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques tenue le mercredi 11 janvier à la salle paroissiale.

Après le mot de bienvenue et les souhaits pour l'année 1967 par la présidente, on souligna que trois paniers de provisions, ainsi que du linge, furent distribués aux familles dont les mamans sont malades. La Ligue remercie les religieuses et les membres qui se sont dévouées pour aider ces familles. Mmes D. Dupuis et A. Landry ont gracieusement fourni et décoré un arbre de Noël, chose nouvelle pour les enfants assez âgés qui ne connaissaient pas ce que c'était qu'un arbre de Noël dans leur foyer à Noël.

Il fut décidé qu'un shower aurait lieu à la salle paroissiale le dimanche 26 février, à 2 h. p.m., pour aider au prochain thé-bazar qui aura lieu le 9 avril, à 2 h. p.m. Mme Roger Gauthier a accepté d'être responsable de l'organisation. En cas d'oubli, des lettres seront envoyées à toutes les dames et demoiselles. Espérons qu'il y aura une très belle assistance.

Un programme récréatif sera présenté et un goûter sera servi.

Mme Conrad Simard, présidente du comité du film, présenta l'invitée d'honneur, la Rév. Sr Anna Normandeau, S.G.M., missionnaire au Brésil, qui donna une intéressante conférence rehaussée de diapositives sur ses missions.

M. l'abbé H. Perron, curé, remercia la religieuse de s'être dérangée, mais regrettait que la salle ne soit pas remplie à capacité. Des offrandes furent remises à la religieuse pour ses missions.

Soeur Normandeau est la soeur de Mme Conrad Simard, membre dévoué de la Ligue.

Çà et là

Toute la famille Cournoyer se réunissait pour une fête intime chez M. Eugène Cournoyer à l'occasion du 84e anniversaire de naissance de ce dernier. Tous souhaitent à M. Cournoyer de nombreuses autres années entouré de l'affection des siens.

M. et Mme Marcien Emond et leur famille, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, Qué., étaient en visite chez leur fille et gendre, M. et Mme William Grossman, à l'occasion de la naissance d'un fils à ces derniers. Ils ont aussi visité M. Alphonse Grégoire, père de Mme Emond, ainsi que tous les autres parents et amis.

L'assemblée annuelle de l'école élémentaire eut lieu le vendredi 20 janvier. M. Arthur Landry fut élu commissaire, remplaçant M. Jean Cournoyer qui avait rempli cette charge pendant six ans. Tous remercient ce dernier des services rendus et souhaitent bon succès au nouveau commissaire.

La Broquerie, Man.

Chevaliers de Colomb

Conseil no 4595

Le 17 janvier avait lieu, à La Broquerie, une initiation des Chevaliers de Colomb pour le district no 7, sous les auspices du Conseil de Ste-Anne, dirigée par le frère Gérard Desrosiers.

Le Conseil de La Broquerie est heureux d'annoncer le recrutement de cinq nouveaux chevaliers. Félicitations à Léon Payment, Raymond Poirier, Jules Balcaen, Claude Mulaire et Gilbert Tétrault.

Une autre initiation aura lieu vers la fin du mois de février pour ceux qui désireraient joindre la chevalerie.

Le I.C.C.D. est heureux d'annoncer que la vente des billets va bon train, mais fait remarquer toutefois que plusieurs frères n'ont pas encore fait leur part. L'effort en vaut la peine — c'est pour notre paroisse.

Le frère Oscar Gagnon est en train de gagner ses épaulettes d'entraîneur, car on rapporte que les deux clubs de hockey qu'il a formés chez les jeunes n'ont pas encore été défaits dans la Ligue Rivière-Seine. Beau travail de la part du comité de la jeunesse "Perge quo cepisti".

Le comité des activités, sous la direction du frère Gérard Kirouac, nous apprend qu'un déjeuner-communion aura lieu le 5 février. Le conférencier sera M. Ralph King, qui parlera du communisme. Ça promet d'être intéressant puisque M. King a fait son nom à La Broquerie, lors d'une conférence sur sa conversion au catholicisme il y a deux ans.

Le 14 janvier avait lieu une soirée fraternelle, organisée par le Conseil de Ste-Anne. Le Conseil de La Broquerie désire remercier les frères de Ste-Anne pour leur invitation. Ce qu'il y a d'un peu regrettable, c'est que peu de frères du Conseil de La Broquerie ont répondu à ce geste fraternel.

Les Chevaliers de Colomb ont accepté de supporter une candidate pour le carnaval qui aura lieu prochainement. Nous faisons appel aux frères de s'unir pour un effort commun, car, dit-on, la compétition sera celle d'un groupe de jeunes enthousiastes.

Dnamra Dradeb

N.-D.-de-Lourdes

Bonspiel

Les 10, 11 et 12 janvier eut lieu le bonspiel annuel de "Massey-Ferguson". Douze équipes, venant de différents endroits, y ont participé. L'équipe victorieuse du "Tournoi" fut celle de Marcel Comte avec Laurent Brisson, Jean-Baptiste Comte et Marcel Brisson. Cette équipe représentera la région de Notre-Dame-de-Lourdes dans un autre district. M. Jean-Baptiste Deroche, agent local, remercie pour la coopération reçue des "curlers" à l'occasion de cette compétition.

L'équipe de Roger Pantel avec Denis Boucher, Isabelle Roch et Marcel Roch prit part au bonspiel ouvert à Treherne les 13, 14 et 15 janvier.

La Caisse populaire de La Salle tient sa 14e assemblée annuelle

LA SALLE — Le lundi 16 janvier, les sociétaires se réunissaient à la salle paroissiale pour la 14e assemblée annuelle en vue de se rendre compte de l'administration de leurs affaires financières.

M. René Toupin, président des directeurs, salua l'assemblée et invita les responsables des différents comités à donner un rapport de leurs activités respectives. Selon les comptes rendus, les sociétaires ont raison d'être fiers de la progression de la Caisse.

Conséquemment, M. le président félicita les sociétaires pour leur intérêt croissant au mouvement, notamment, M. Gérard Arbez pour sa compétence comme gérant et sa ténacité au bon fonctionnement de la Caisse.

Ensuite vint l'élection. Par bonheur les officiers sortant de charge ont tous été réélus par acclamation. Félicitations et reconnaissance aux personnes suivantes: Mme Louis Labelle, MM. Gérard Comeau et Armand Schaubroech. Puissent les connaissances acquises faciliter leur travail.

Chose agréable, M. Toupin fit l'éloge, au nom du Conseil de la Coopération du Manitoba, de la Caisse scolaire pour avoir remporté le deuxième trophée de la province, tout en faisant remarquer qu'elle a gagné pour la septième année consécutive un trophée au grand concours de l'Epargne scolaire.

Doué d'une éloquence enviable, M. J. Chaballier, inspecteur des Caisses Populaires du Manitoba, avoua le progrès sensible de la Caisse et l'importance qu'elle prend à l'égard des autres Caisses. Il fit connaître quelques activités des Caisses plus florissantes que celle-ci et expliqua brièvement les améliorations aux règlements des Caisses, tout en respectant le plus possible les principes du mouvement Desjardins. Afin d'assurer le succès et surtout d'éviter des conséquences regrettables, il accentua sur la nécessité pour tous les officiers de faire honneur à leur engagement.

M. l'abbé J. Pageau encouragea les sociétaires à continuer leur marche vers le succès et les assura de sa coopération. Il profita de l'occasion pour offrir des voeux de succès à la Caisse scolaire, tout en faisant ressortir les bienfaits de ce mouvement qui fournit l'occasion aux jeunes d'économiser et de gérer leurs argents dès leur bas âge.

Assemblée annuelle

Les contribuables du district scolaire St-Hyacinthe ont été convoqués en assemblée, le mardi 17 janvier, afin d'examiner le travail accompli durant l'année écoulée et d'élire deux commissaires.

M. Roland Lavallée eut l'obligeance d'accepter la présidence. Mme René Lagacé, secrétaire-trésorière, fit la lecture du procès-verbal et expliqua soigneusement le rapport financier.

M. le président remercia MM. Ovide Gousseau et Maurice Lapointe, commissaires sortant de charge, pour leur dévouement désintéressé à l'administration des affaires scolaires. En plus, il souhaita la plus cordiale bienvenue aux nouveaux membres de la commission, MM. Denis Schaubroech et Gérard Arbez.

La deuxième tranche du programme comportait un travail de discussion genre "Panel" traitant la question du Bill 16. M. le Dr Doyle, visiteur invité, favorisa la centralisation de l'administration scolaire, surtout des affaires financières. M. René Toupin accepta l'opposition. Les deux panélistes captèrent l'attention des assistants et se tirèrent très bien d'affaires.

Evidemment, les discours suscitèrent des questions de l'auditoire auxquelles MM. le Dr Doyle et R. Toupin répondirent avec grâce et amabilité.

Remerciements aux dames qui ont servi la collation.

Baptêmes

Le 22 janvier: Michelle-Marie-Adèle, fille de Robert Gousseau et de Marie-Adèle Philippot, née le 13 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Courcelles.

Le 22 janvier: Donald-Albert, fils de Maurice Cormier et de Reine Brémault, né le 15 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Champagne.

La Broquerie

Assemblée de l'A.P.M.

L'assemblée mensuelle de l'Association de Parents et Maîtres avait lieu le mercredi 18 janvier. Après la prière, Mme Laurent Dubé, présidente, souhaita la bienvenue à l'assistance. Mme E. Moquin fit ensuite lecture des minutes de la dernière assemblée.

M. l'abbé Félicien Juneau, curé, présenta les invités d'honneur, M. le Dr F. P. Doyle, de Ste-Anne-des-Chênes, et M. René Toupin, gérant de la Caisse Centrale de St-Boniface.

Le docteur Doyle expliqua les avantages et les désavantages du Bill 16. M. Toupin parla ensuite des désavantages. Les deux orateurs répondirent ensuite aux questions qui leur furent posées. Suivit un commentaire de M. Lepage, principal de l'école secondaire.

Mme Eva Moquin profita de l'occasion pour annoncer qu'elle était zélatrice pour la revue "L'Ami du Foyer". Donc, les intéressés peuvent s'adresser à elle.

Le tout se termina par un goûter.

Assemblée annuelle

Le jeudi 19 janvier, à l'école élémentaire, avait lieu l'assemblée annuelle de la Commission scolaire. M. Alphonse Boily fut nommé président de l'assemblée et M. Louis Balcaen secrétaire. Deux commissaires sortant de charge furent réélus par acclamation: MM. Denis Nadeau et Philippe Laramée.

Le Club sportif obtint un don de la Commission scolaire qui permettra aux élèves de patiner gratuitement à l'arène.

Le lot de l'ancienne école St-Joachim fut vendu à condition avantageuse à la Chambre de Commerce, dans le but de construire un foyer pour personnes âgées. M. Denis Nadeau, président des commissaires, lut le rapport des commissaires, et Mme Adélard Fournier fit lecture du rapport des vérificateurs.

La Commission scolaire se compose de MM. Denis Nadeau, Philippe Laramée, Laurent Dubé, Eugène Verrier et Georges Choiselat.

Baptême

Le 15 janvier: Monique, fille de Lucien Mireault et de Denise Manaigre. Parrain et marraine, M. et Mme John Schultz.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	91.2	91.2	91.2	91.2	91.2
C.W. No 3	87.6	87.6	87.6	87.6	87.6
Fourrage No 1	86.6	86.6	86.6	86.6	86.6
Fourrage No 2	83.6	83.6	83.6	83.6	83.6
Fourrage No 3	80.6	80.6	80.6	80.6	80.6
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	138 5/8	138.2	138.4	138.2	137.6
C.W. No 3 6 rangs	136.6	136.2	136.4	136.2	135.6
Fourrage No 1	128.2	127.6	128	127.6	127.2
Fourrage No 2	126.2	125.6	126	125.6	125.2
Fourrage No 3	123.2	122.6	123	122.6	122.2
SEIGLE —					
C.W. No 2	128.4	128.6	129.6	130	130.4
C.W. No 3	122.2	122.2	123	123 3/8	123.6
C.W. 2 rej.	122.4	122.6	123.6	124	124.4
C.W. No 4	112.6	112.6	113.4	113.6	114
Ergot	106.6	106.6	107.4	107.6	108
Sur voie net	127.6	127.6	128.4	128.6	129

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
BLE —					
Janvier	276.4	276 5/8	276.8	282	280.4
Mars	274.6	275	276	278 5/8	278.4
Mai	274 3/8	274 7/8	275 3/8	277 5/8	277.6
Juillet	272 7/8	273.2	273.4	275.6	276 1/2
AVOINE —					
Mai	90 1/8	90 1/8	90.2	90.2	90.2
Juillet	89 1/2	89.6	90	89 7/8	90
Octobre	89 5/8	89.4	89.4	89.2	89.2
ORGE —					
Mai	131 5/8	131.2	131 3/8	131 1/8	130.6
Juillet	131 1/8	131	131	130 7/8	130.2
Octobre	130.2	130.2	130.2	130.2	129.6
LIN —					
Mai	302	301 7/8	302.2	302.6	302 3/4
Juillet	303 7/8	303.6	304 1/8	304 7/8	304 7/8
Octobre	308.2	308	308	308	308.6
SEIGLE —					
Mai	132.6	132.6	133.4	133.6	134
Juillet	133	133.2	133 7/8	134 1/8	134.2
Octobre	136.4	136.4	137.2	137 1/8	137 5/8

(Pour la semaine du 16 au 20 janvier 1967)

Assemblées publiques

Pour la Division Scolaire La Montagne no 28 au sujet du vote de Division à Unique District le 10 mars 1967:

St-Claude:	30 janvier à 8 h. p.m.	Salle Redax
Swan Lake:	2 février à 8 h. p.m.	Salle
Somerset:	7 février à 8 h. p.m.	Auditorium de l'Institut collégial
St-Alphonse:	10 février à 1 h. 30 p.m.	Salle paroissiale (Notez 1 h. 30)
Mariapolis:	15 février à 8 h. p.m.	Ecole
St-Léon:	20 février à 8 h. p.m.	Salle paroissiale
Notre-Dame:	24 février à 8 h. p.m.	Salle paroissiale
Haywood:	27 février à 8 h. p.m.	Ecole
Bruxelles:	7 mars à 8 h. p.m.	Salle

Vérifiez les affiches locales annonçant les orateurs pour chaque assemblée.

Jubilé d'or de mariage à Rosthern de M. et Mme Nicholas James Thille

ROSTHERN — M. et Mme Nicholas James Thille, de Rosthern, célébraient dernièrement leur 50e anniversaire de mariage.

La journée commença par une messe concélébrée aux intentions des jubilaires par Mgr L. Leclerc, curé, et le R. P. L. Duhaime, O.M.I., de l'école indienne St-Michel de Duck Lake, en l'église St-Odilon, magnifiquement décorée pour l'occasion. Mgr Leclerc donna l'homélie par des paroles très appréciées de tous. Les fidèles exécutèrent les cantiques préférés des jubilaires, accompagnés à l'orgue par Mlle Marlene Friesen, amie de la famille. Au cours de la messe, M. et Mme Thille renouvelèrent leurs promesses conjugales. Les religieuses de la Présentation, de Duck Lake, bien connues de la famille Thille, assistèrent à la messe.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception et un banquet eurent lieu à la demeure des jubilaires. Les sept enfants des héros du jour, accompagnés de leur époux ou épouse, étaient présents à la fête, ainsi que les neuf petits-enfants. La famille immédiate comprenait M. et Mme Henry Roesch (Florence) et leurs enfants, Charles, Grace, Margaret et Michael, de Handel, Sask., la Rév. Sr Lydia (Grace), d'Edmonton, M. et Mme Albert Thille et leurs enfants, Madeleine, Bernard et Paulette, de Rosthern, la Rév. Sr Mary (Hazel), de St-Boniface, Man., la Rév. Sr Mary of Jesus (Isabelle), de Drummondville, Qué., M. et Mme Léonard-E. Thille et leurs enfants, John et Henry, de Rosthern, et la Rév. Sr M.-Rose (Geneviève), de Makwa, Sask. Etaient aussi présents: Mme Anna Ulsifer, de Saskatoon, soeur de M. Thille, et le frère de Mme Thille, M. Ernest Doucette, de Duck Lake, demoiselle et garçon d'honneur lors du mariage de M. et Mme Thille en 1917. Parmi les autres invités d'honneur, on remarquait Mgr Leclerc, le Père Duhaime, Mmes Ernest et Alfred Doucette, Mlles Alice et Léna Doucette, Mme Frank Roesch et Mlle Barbara Roesch, ainsi que M. et Mme Pete Como.

M. Léonard Thille était maître de cérémonies au banquet, et M. Raymond Ulsifer, neveu des jubilaires, proposa le toast. Le Père Duhaime, dans des paroles remplies d'humour, exprima ses félicitations et bons souhaits aux héros du jour.

M. Thille, en son nom et celui de son épouse, remercia les invités pour les bons souhaits, les paroles de félicitation et les beaux cadeaux.

Au cours de la soirée, voisins, parents et amis intimes vinrent offrir leurs félicitations aux heureux jubilaires. Ainsi se termina cette journée si mémorable dont tous se souviendront longtemps.

Debden

Çà et là

M. Philippe Lamy a eu la visite de ses gendre et fille, M. et Mme Frank Berezowski, et leur bébé, de Prince-Albert.

M. Léo Couture est de retour de Val-d'Or, Qué., où il a visité ses gendre et fille, M. et Mme Raymond Lepage (Ghislaine).

M. et Mme Laurier Lehouillier ont fait un voyage de quelques jours en Californie, gracieuseté de la compagnie Cockshutt pour leurs agents.

M. Aimé Lehouillier, de Swift Current, est venu visiter ses parents.

MM. George Klein, Philippe et Edgar Ruel ont assisté à un congrès de Marshall Wells tenu à Winnipeg au début de janvier.

Willow-Bunch

Va-et-vient

Sont venus dans leur famille pour les Fêtes: Mlles Irène Dosch, Judy Montgomery, Cécile Martin, Thérèse Mondor et Carole Weismillar, MM. Donald Philippon, Albert Fitzpatrick, Paul Cayer, Robert Bourdages, Paul Champigny, Georges Mondor, Omer et Victor Lemieux, tous de Regina; Mlles Diane Bourdages et Colette Lemieux, M. Maurice Champigny et sa fiancée, MM. Donald Benoit, Daniel Mondor, Gilles et Laurent Lespérance, tous de Saskatoon; M. Robert Piché, de Moose Jaw, et Mlle Madeleine Philippon, de Maple Creek.

M. et Mme Léopold Therrien, accompagnés de Mme Florence Lalonde, se rendirent à Moose Jaw, le 10 janvier, pour affaires.

M. Paul Boulianne et sa tante, Maura Boulianne, se rendirent à Winnipeg pour Noël.

M. et Mme G. Dosch ont conduit leur fille, Irène, à Saskatoon, le 5 janvier, et y visitèrent le frère de Mme Dosch. Irène, qui a passé la première partie de son cours de technicienne en rayon-X, étudiera pendant trois mois à l'Université de Saskatoon et reviendra ensuite à Regina où elle terminera son cours. Elle fut la première de sa classe aux examens de Noël. Félicitations.

M. et Mme N. Lalonde eurent la visite de leurs fille et gendre, M. et Mme Léon Marcotte, et leurs enfants, de Calgary, de leurs fils et bru, M. et Mme Albert Lalonde, et leurs enfants, de Moose Jaw. Ces derniers étaient accompagnés de leur belle-soeur et tante et de son jeune fils. Le mari de celle-ci, de l'Armée canadienne, est stationné en Egypte. Un autre fils de M. et Mme N. Lalonde, Maurice, de l'Armée canadienne, stationné à Petawawa, Ont., était aussi présent. Il partira bientôt pour l'Egypte.

M. et Mme Dollard Piché et leur fils, Donald, sont allés à Gravelbourg, le samedi 14 janvier, pour affaires. Ils en profitèrent pour visiter Mme Paul Piché au Foyer, M. et Mme Antonio Grégoire et M. et Mme Charles Piché à Coppen. Ils étaient accompagnés de Mme Joseph Bruneau et sa fille, Ovilda, qui visitèrent leur fille et soeur au monastère du Précieux-Sang.

M. le Dr Lionel Rodrigue, de Saskatoon, visita ses parents, M. et Mme Roméo Rodrigue, pour les Fêtes.

M. et Mme Léo Fitzpatrick, accompagnèrent leur fils, Albert, à Regina le 10 janvier. M. Paul Cayer, fils de M. et Mme Albert Cayer, venu pour les Fêtes, se rendit avec eux à Regina où il continuera ses études à l'université.

MM. Donald et Louis Piché passèrent quelques jours chez M. et Mme Charles Piché, de Coppen, durant les fêtes de Noël.

MM. et Mmes Henri O'Reilly et Marcel Durand se rendirent à Bellegarde durant la semaine après Noël. M. et Mme Durand et leur fils, Ernest, continuèrent jusqu'à Winnipeg où ils visitèrent M. et Mme Robert Dionne. La famille O'Reilly visita M. et Mme Roger Wolensky et autres parents et amis à Brandon.

Mlle Monique Boulianne, garde-malade, est maintenant employée à l'Unité sanitaire d'Assiniboia.

Décès

Mme Florian St-Yves, autrefois de Willow-Bunch, est décédée à Montréal le 8 janvier. Elle était la belle-soeur de Mme Henri Cayer.

Ferland

Çà et là

M. et Mme Gérard Desharnais ont visité leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Fernand Bonneville, de Ponteix, en fin de semaine dernière.

Mme Lucien Beaudoin et ses trois filles, Rita, Bernadette et Lise, accompagnées de Mme Médelger Chabot, de Ferland, et de Mme Jules Gauthier, de Meyronne, sont allées à Ponteix, le samedi 14 janvier, pour y visiter leur soeur et tante, la Rév. Sr Alma-Marie. Mme Chabot a visité sa mère, récemment revenue de la Colombie-Britannique.

M. et Mme Georges Rouleau, de Ponteix, ont visité M. et Mme Gérard Desharnais, le vendredi 20 janvier.

MM. et Mmes Alfred, Rosaire et Léandre Chabot, René et Valmore Couture et M. l'abbé Roger Ducharme, curé, sont allés à la recollection de l'A.C.R. tenue à Gravelbourg le vendredi 20 janvier.

MM. Léandre et Marcel Chabot et Paul Hannah sont les propriétaires d'un avion.

Malades

Mme Viateur Chabot est hospitalisée à Mankota.

Mme Fred Bechal suit des traitements médicaux à Gravelbourg.

Le commandant Le tri Vi, chef du district Hoc Mon près de Saigon, capitale du Sud Vietnam, a été tué dans une embuscade alors qu'il faisait enquête au sujet d'une trêve violée par les communistes Viet Congs. Ses parents, ses soldats et ses amis réservèrent (ci-dessus) de solennelles funérailles à ce grand chef catholique, selon le rite de l'Eglise et les traditions du pays. A quand la paix en ce coin de l'univers?

Coopération franco-anglaise dans le domaine de l'aviation militaire

PARIS — Les délégations française et britannique se sont mises d'accord pour que le projet de construction en commun d'un avion à géométrie variable soit poursuivi. Les ministres ont décidé de se rencontrer à nouveau au mois de mars pour arrêter les spécifications techniques et prendre les décisions ultérieures pour l'exécution du programme.

Un communiqué a été publié à cet effet par le ministère des Armées à l'issue de l'entretien qui a eu lieu à Paris entre les ministres de la Défense et de l'Aviation britannique, MM. Denis Healey et John Stonehouse, et le ministre français des Armées, M. Pierre Messmer, pour examiner les projets de coopération franco-britanniques dans le domaine de l'aviation militaire.

Pour les hélicoptères, ajoute le communiqué, les ministres ont approuvé un accord de coopération entre les deux pays portant sur trois appareils: un hélicoptère tactique (SA-330), un hélicoptère léger (SA-340) et un hélicoptère polyvalent.

Les ministres se sont mis d'accord sur le calendrier suivant:

1. Les sociétés chargées des études sur l'avion à géométrie variable devront donner leur avis sur la meilleure réalisation industrielle possible avant le 1er mars 1967;

2. Le choix définitif du type d'appareil devra être fait avant le 1er avril 1967;

3. Les industriels devront avoir achevé leur étude du projet retenu avant la fin de septembre 1967;

4. Enfin, tout sera en place pour la phase de lancement du prototype avant la fin de décembre 1967.

L'avion à géométrie variable pourra être mis en service en 1975, et peut-être même dès 1974. D'autre part, selon des évaluations, optimistes d'après M. Messmer, son prix unitaire serait de 23 millions de francs (environ $5 millions).

Les trois ministres ont décidé d'envoyer, avant le 1er mars prochain, une mission franco-britannique pour s'enquérir près d'un certain nombre de voisins, notamment les Allemands, de leur intérêt pour un appareil à géométrie variable et des spécifications qui leur paraîtraient les plus intéressantes.

QUEBEC — Une collaboration étroite va s'établir entre Québec et Ottawa en vue de faciliter la venue au Québec d'immigrants français.

La nouvelle a été annoncée dans la capitale provinciale par le premier ministre Daniel Johnson et le ministre de l'Immigration, M. Jean Marchand, à l'issue d'un entretien d'une heure.

"Il est temps, a dit M. Johnson, que s'établisse entre Québec et Ottawa une véritable coopération en matière d'immigration."

Le ministre de l'Immigration s'est dit, de son côté, fort satisfait de son entretien avec M. Johnson. "Si tous les problèmes pouvaient se régler aussi vite que celui-ci, a dit M. Marchand, il y aurait énormément de questions qui trouveraient une solution rapide."

La navigation d'hiver jusqu'à Montréal, coût de $100 millions

OTTAWA — Le ministre des Transports, M. J. W. Pickersgill, a affirmé aux Communes qu'il en coûterait "au moins $100 millions" pour assurer la navigation d'hiver dans le Saint-Laurent entre Trois-Rivières et Montréal.

Le ministre, qui participait à un débat d'ajournement provoqué par M. Gilles Grégoire, a souligné que la navigation d'hiver dans le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Trois-Rivières "soulève peu de difficultés".

"Mais pour assurer durant l'hiver entre Montréal et Trois-Rivières des conditions de navigation comparables à celles qui prévalent durant l'été, il en coûterait au moins $100 millions," a-t-il dit.

"Le fleuve Saint-Laurent entre Montréal et Trois-Rivières n'assure même plus de conditions adéquates de navigation durant l'été," a ajouté M. Pickersgill.

"Il demeure toutefois une des grandes valeurs que possèdent tous les Canadiens. Des études fouillées sont requises pour mettre en valeur au maximum ce cours d'eau," a-t-il dit.

Il a souligné que ces études sont en cours actuellement.

Dans son intervention, M. Gilles Grégoire avait affirmé que les brise-glace déjà en service dans le fleuve Saint-Laurent "peuvent assurer la navigation dans le Saint-Laurent durant tout l'hiver".

"Il suffirait, a-t-il ajouté, de donner aux équipages des brise-glace ordre de briser la glace pour la navigation au lieu de les limiter à briser la glace pour prévenir les inondations".

"Ce programme, a soutenu M. Grégoire, coûterait moins de $1 million, parce que les équipages sont déjà en service et que le carburant requis par les brise-glace est de toutes façons utilisé."

Niveau de vie des travailleurs et l'indépendance du Québec

MONTREAL — MM. Gérard Pelletier, député libéral de Montréal-Hochelaga aux Communes, et Pierre Bourgault, directeur du Rassemblement pour l'indépendance nationale, sont tombés d'accord pour affirmer que l'indépendance du Québec ne garantirait pas nécessairement un meilleur niveau de vie aux travailleurs.

Mais leur communauté de pensée s'est arrêté là.

Dans un débat organisé par les Métallurgistes unis d'Amérique, M. Bourgault a déclaré que, bien que "l'indépendance ne pourrait faire de miracles en elle-même, elle serait l'instrument de solution de nos problèmes".

L'indépendance, selon le chef du RIN, donnerait aux Canadiens français le pouvoir et les moyens de régler les problèmes majeurs auxquels le Québec fait face dans des domaines tels que l'économie, le financement et le commerce extérieur.

Pour sa part, M. Pelletier a posé la question à savoir si un Etat indépendant devrait être la première préoccupation des travailleurs québécois, ou bien si le progrès et l'avancement matériels n'étaient pas plus importants.

"Pourquoi dépenser de l'énergie dans des aventures dont nous ne sommes mêmes pas certains de l'issue?" a demandé M. Pelletier.

Il a ensuite affirmé que tous les moyens dont le Québec a besoin pour résoudre ses problèmes peuvent être puisés dans la Confédération.

Les Québécois, selon le député d'Hochelaga, devraient consacrer leurs énergies à rattraper le reste de l'Amérique du Nord.

Regina

Cercle de Regina

Le cercle paroissial de St-Jean-Baptiste tint sa réunion mensuelle le 6 janvier. M. Albert Dubé, président, nomma les sous-comités, ainsi que leurs membres, qui seraient en fonction durant l'année 1967.

Les comités sont les suivants: publicité, président, Robert Braconnier; recrutement, président, Pierre Kerviche, Louis-Laurent Béchard et Mme Robert Loiselle; accueil, présidente, Mme Joseph Braconnier, François Caron et Jérôme Béchard; archives, président, Joseph Girardin; bibliothèque, le R. P. Marius Béchard, O.F.M., Mme Phyllis Bergrand et Mlle Madeleine Caron.

M. le président donna son programme de l'année 1967. Il souligna l'importance de cette année et donna des suggestions pour en faire un réel succès. Entre autre, il demanda aux membres d'être fidèles à toutes les assemblées. M. Dubé souligna l'importance de faire de l'année 1967 une année de travail de base. Il élabora le sujet de recrutement et annonça un objectif de 150 membres. Il mentionna l'importance de la publicité pour se faire connaître à Regina et ailleurs.

M. Dubé annonça que le 26 février aura lieu une journée de la Pensée Française, pareille à celle qui eut lieu l'an dernier et qui fut un si grand succès. Le cercle encourage tout le monde à venir constater un peu de notre vie française en cette journée. Il y aura exposition de livres et de disques français, ainsi qu'un concert des "Talents de chez nous". Si quelqu'un désire y participer qu'il donne son nom à M. Albert Dubé, 13, Motherwell Crescent (téléphone: 536-1801). Tous sont cordialement invités.

Combien coûte la Commission B et B

OTTAWA — Il est un député conservateur aux Communes, ferme adversaire de la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, qui, périodiquement, s'enquiert sur les traitements versés aux membres du personnel de l'organisme.

M. Robert Coates, député de Cumberland, a ainsi appris que le professeur Léon Dion, de l'université Laval, a reçu au titre de déplacements et honoraires la somme de $56,402.35 pour des travaux de recherches accomplis entre le 1er janvier 1964 et le 31 octobre 66.

Au cours de la même période, MM. J. Larivière, André Raynaud et Jean-Ethier Blais ont reçu des montants de $16,776.00, $27,790.03 et $9,899.27.

Trois personnes, dont deux nommées précédemment, ont passé des contrats de recherche avec la Commission, tout en remplissant leurs fonctions de chercheurs-conseils.

A ce titre, M. W. Mackey a reçu $13,856.73, M. J. Meisel (fonctions remplies conjointement avec le professeur J. Lemieux) $25,000 et enfin M. André Raynaud, $10,975.00.

Un bon nombre des travaux de recherche de la Commission sont terminés depuis plusieurs mois, mais le rapport final, d'abord attendu en décembre 1966, ne sera vraisemblablement pas prêt avant plusieurs mois.

Le fédéral a prêté pour $17 millions aux étudiants

OTTAWA — Le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, a fait savoir que des prêts se chiffrant par $17,065,188 avaient été consentis à 23,377 étudiants en vertu du régime canadien de prêts aux étudiants durant le premier trimestre de la présente année de prêt qui a commencé le 1er juillet 1966.

Il s'agit de la troisième année de fonctionnement de ce programme qui assure la garantie du gouvernement aux prêts bancaires consentis aux étudiants.

Les étudiants ne paient aucun intérêt tant qu'ils poursuivent leurs études. Les prêts sont alors remboursés en une période ne dépassant pas 9½ ans. Le taux d'intérêt est de 5¾ pour cent l'an. Les prêts peuvent être autorisés jusqu'à concurrence de $1,000 par année d'étude ou de $5,000 durant la période scolaire.

Un cadeau offert à chaque pèlerin en visite en Israël

Le ministre du Tourisme d'Israël a offert un cadeau sous forme de lampe à huile à chacun des milliers de pèlerins qui ont visité le pays pendant la période courante des fêtes chrétiennes. Le cadeau est une réplique d'une antique lampe à huile juive dont l'original était employé en Terre Sainte pendant la période romaine, soit au troisième siècle de l'ère chrétienne.

Pendant cette période de fête, de nombreux visiteurs traversent la porte Mandelbaum à Jérusalem, dans le but de visiter les lieux saints en Israël. Après une visite du Mont Sion, le Cénacle — site du dernier repas — la plupart des pèlerins s'acheminent vers Nazareth, le Mont Tabor, la Mer de Galilée, Tabga, Capernaüm, le Mont du Sermon — noms très familiers depuis des milliers d'années.

L'original de cette lampe à huile est considéré comme l'un des meilleurs spécimens du genre. On peut remarquer sur la lampe a huile un candélabre à sept branches, un citron et des feuillages de vigne.

Une chorale composée de gars et de fillettes non-catholiques du Japon a chanté une hymne spéciale lors d'une cérémonie dans la basilique St-Pierre de Rome. Ci-dessus S. S. le pape Paul VI s'entretient avec plaisir avec un membre de la chorale.

Expo 67 à Montréal Expo 70 au Japon

TOKYO — Le Commissaire-général du Gouvernement japonais pour l'Exposition universelle de 1970 à Osaka rencontra, le 14 novembre, son "confrère" le Commissaire-général pour l'Exposition universelle de 1967 à Montréal "afin d'en obtenir quelques tuyaux".

Le Commissaire-général M. Katsuzo Okumura envisagea différents aspects de l'Exposition de Montréal avec le Commissaire-général canadien, M. Pierre Dupuy, chargé de l'Expo 67.

M. Okumura dit qu'il "espérait apprendre beaucoup" de M. Dupuy sur l'organisation d'une telle exposition. M. Okumura se donna plaisamment comme le "protégé de M. Dupuy".

"Il y aura bien des points communs entre les deux Expositions", dit-il. Les deux vont porter le nom d'Expo, car, comme le faisait remarquer M. Okumura, "cette appellation n'est pas brevetée".

M. Okumura a déclaré aussi que le Canada avait été l'une des premières nations à faire part de son intention de participer à l'Exposition japonaise. Il dit qu'il espérait que les nations participeront à l'Exposition japonaise "en aussi grand nombre qu'à celle de M. Dupuy". 70 pays, environ, prendront part à l'Exposition de Montréal.

A quelques mois de son achèvement, le Pavillon du Japon à l'Expo 67 est l'un de ceux dont la construction est la plus avancée. Il comportera un vrai jardin japonais et un restaurant spécialisé dans la cuisine japonaise, servie par des Japonaises en kimono.

Divisé en trois plans, le Pavillon fut dessiné par M. Yoshinobu Ashihara, l'un des architectes les plus marquants du Japon. Les poutres en ciment pré-contraint, utilisées pour le pavillon, ont été spécialement importées du Japon dans ce but.

Les visiteurs gagneront la partie supérieure du Pavillon par escalier roulant et regagneront la sortie en traversant les stands d'exposition. L'étage supérieur, consacré au thème "Harmonie avec la nature", montrera comment vit le Japon moderne. L'étage inférieur, d'après le thème "Harmonie avec la tradition", exposera les coutumes et l'histoire de l'ancien Japon.

Au rez-de-chaussée, le thème "Harmonie avec les progrès techniques" expliquera la contribution du Japon à l'électronique et à l'équipement industriel.

Le Commissaire-général M. Okumura dit que l'Exposition japonaise espérait attirer 30 millions de visiteurs dont un million venus de l'étranger.

"L'expérience que nous avons acquise avec les Jeux olympiques de Tokyo en 1964", dit M. Okumura, "nous aidera grandement à prévoir l'accueil de ces visiteurs venus de l'étranger" (par John H. Keeping, UPI).

L'Association pour l'Exposition japonaise universelle de 1970 à Osaka a réservé une place spéciale au Pavillon du Japon de l'Exposition de 1967 à Montréal, pour y présenter l'Expo 70.

Prince-Albert

Citoyen de l'année

M. J.-Maurice Longpré, conseiller de la ville, fut nommé citoyen de Prince-Albert pour l'année 1966 en reconnaissance de ses services rendus à la ville. Une plaque commémorative lui fut présentée par MM. H. B. Cowan, éditeur et gérant de "The Daily Herald", et George Cowie, président du Club Kinsmen de Prince-Albert, à un banquet servi au Coronet Motor Hotel.

Pendant ces quelque 30 années de contributions à la ville, M. Longpré fut membre de l'exécutif de l'orphelinat St-Patrice et président pendant plusieurs années, membre de la Commission scolaire de l'école séparée et président pendant de nombreuses années. Il se dévoua aussi sans compter comme membre de la Chambre de Commerce, du Club Kiwanis, du Club Elks et de diverses autres organisations.

Des messages de félicitations furent reçus de l'hon. J. Diefenbaker, député fédéral de Prince-Albert et chef de l'opposition, du premier ministre Ross Thatcher, de l'hon. D. G. Steuart, M.A.L., ministre adjoint et ministre des Ressources naturelles, de M. Furlong et du bureau de direction et d'administration de Saskatchewan Power Corporation dont M. Longpré est l'un des directeurs, de M. le maire S. Bukwold, de Saskatoon, et de plusieurs autres personnalités.

Caisse populaire

Les bureaux de la Caisse populaire sont maintenant situés à 550, 13e rue ouest. M. Adélard Vallée et son assistante seront à votre service tous les lundis et mercredis, de 7 h. à 9 h. p.m., et le samedi, de 2 h. à 4 h. p.m. C'est votre Caisse, servez-vous-en.

Prix de français

Le dimanche 28 janvier, à 8 h. p.m., à l'Académie de la Présentation de Marie, il y aura distribution des prix de français. Venez encourager les jeunes Canadiens français par votre présence. En plus de la présentation des prix, il y aura un programme très intéressant, comprenant chants, musique et pièce. Venez en grand nombre.

Bienvenue

Les paroissiens de la cathédrale souhaitent la bienvenue au nouveau pasteur-assistant, M. l'abbé Gilles Doucette. Né à Duck Lake et ordonné prêtre depuis 5 ans, il fut curé des paroisses de Carrot River et Arborfield. Soyez assuré M. l'abbé Doucette de la coopération des paroissiens.

Naissance

Félicitations à M. le Dr et Mme Edmour Gaudet à l'occasion de la naissance d'un fils le 9 janvier à l'hôpital Ste-Famille. Baptisé le 22 janvier par Mgr Boucher, il reçut les noms de Marc-Martin. Les parrain et marraine furent M. et Mme J.-B. Gaudet, oncle et tante de l'enfant.

Si nous pouvons nous plaindre des hommes, nous ne devons jamais nous plaindre de Dieu! Il y a des injustices qui nous atteignent et qui ne sont parfois que la juste expiation de ce qui s'est mêlé de faiblesse et de préoccupations personnelles à nos voeux même les plus méritoires. J'ai peut-être quelquefois été trop fier de certains triomphes, je subis maintenant ce qu'il y a de douloureux dans les attaques imméritées. — Chesnelong

Saint-Front

Çà et là

Mlle Aline Happ, institutrice à Calgary, Alta, et son père, M. Jos. Happ, d'Osage, Sask., passèrent le temps des Fêtes chez M. et Mme Louis-E. Syrenne.

M. et Mme Johnny Mintenko et leurs deux enfants, de Moose Jaw, passèrent la fête de Noël chez MM. et Mmes F.-Xavier Bouchard et Emile Samson, et assistèrent, le 26 décembre, au mariage de Mlle Irène Bouchard à M. Roland Gatin.

Le 21 décembre, à 9 h. a.m., M. et Mme Albert Nivon eurent une agréable surprise quand MM. Lionel et Robert Bussière, Germain Auriat, Jos. Plamondon, Eugène Messier et Noël Nivon arrivèrent avec marteaux et scies afin d'aider M. A. Nivon à construire son écurie. Mme Nivon fut très heureuse de leur préparer un succulent dîner.

M. et Mme Emile Plamondon, de Moose Jaw, passèrent la fête de Noël à visiter Mme Rose-A. Plamondon, ainsi que MM. et Mmes Georges et André Plamondon et Léo Syrenne. Ils ramenèrent avec eux leurs deux fillettes qui avaient passé deux mois chez leurs oncles et tantes de la localité.

M. et Mme Charles Beaudry, de Bellsite, Man., passèrent la fête de Noël chez MM. et Mmes O. Lanouette et J.-B. Beaudry; M. et Mme Howard Schemenauer et leur fils, Bradley, chez M. et Mme Paul Fortin; M. et Mme Marcel Roy et leurs quatre enfants, chez MM. et Mmes Marcel et Emile Samson et Mme Clotilde Quessy; M. et Mme A.-C. Lamoureaux et leurs deux filles, chez Mme Agnès Bonthoux, à Carrot River.

Mme André Strat profita du retour de M. et Mme Roland Goovearst à Winnipeg, le 27 décembre, pour aller rendre visite à son fils, le R. F. Gérard Strat, O.M.I., au scolasticat de St-Norbert, Man. En compagnie de son fils, elle visita ses oncles et tante, M. l'abbé Simon Nivon et M. et Mme Marcel Brisson, ainsi que ses cousin et cousines, M. et Mme Jean-Baptiste Comte et Mme Albertine Fouasse, tous de Notre-Dame-de-Lourdes, Man. Mme Strat revint par autobus. Ses gendre et fille, M. et Mme Verle Tarasoff, de Quill Lake, allèrent la rencontrer à Wynyard.

M. et Mme Jean Courteau, de Zenon Park, et M. Jules Moyen, de Prince George, C.-B., passèrent les Fêtes chez MM. et Mmes Maurice Robert, Lionel Bussière, Oscar Messier et Jos. Baril.

Tous sont peinés d'apprendre que le jeune Eric, âgé de 5 ans, fils de M. et Mme Florian Montes, s'est fracturé une jambe en tombant et fut hospitalisé à Rose Valley.

Mme Joffre Thévenot et son fils, Norman, Mme Louis Strat et Mlle Annette Plamondon partirent le 28 décembre pour une visite de deux jours chez MM. et Mmes Marius Syrenne et Gilles Chiasson, de Saskatoon.

M. et Mme Gaston Lanouette et leurs enfants, de Flin Flon, Man., arrivèrent le 28 décembre et passèrent le Jour de l'An chez MM. et Mmes J.-O. Lanouette et J.-B. Beaudry.

M. et Mme Paul Fortin et leurs efants visitèrent, le 28 décembre, M. et Mme Howard Schemenauer, de Lac Lenore.

M. et Mme Eugène Havet, de Star City, ainsi que leur fils, Emmanuel, et sa fiancée, tous deux de Saskatoon, passèrent le jour de Noël chez MM. et Mmes Thomas Daniels et Eugène Messier.

Le 28 décembre, M. Oscar Messier, accompagné de son frère, Eugène, reconduisit à Zenon Park M. et Mme Narcisse Vaillancourt et leurs cinq enfants qui avaient passé Noël chez leurs gendre et fille, beau-frère et soeur, M. et Mme Eugène Messier.

M. Jos.-E. Vaillancourt, de Pleasantdale, passa le temps des Fêtes dans sa petite maison au village de St-Front et visita ses soeur et beau-frère, M. et Mme B. Moisan, et ses neveux et nièces.

Mme Lucien Alie et son fils, Eddy, de Val Marie, passèrent les Fêtes chez Mme Rose-A. Plamondon, ainsi que chez MM. et Mmes Georges et André Plamondon et Léo Syrenne.

M. et Mme Fernand Hurion et leurs deux fils, Gene et Lyll, de Choiceland, passèrent la fin de semaine du 24 décembre chez MM. et Mmes Germain et Gérard Hurion et Paul Dubreuil.

MM. et Mmes Aurèle et Gérald Dufault et Armand Moyen et Mme Martial Dufault visitèrent, le 28 décembre, M. et Mme Johnny Shearer à Mistatim. Le 29 décembre, ils se rendirent à Zenon Park saluer M. l'abbé G. Massé, ancien curé de St-Front.

MM. et Mmes Marius Syrenne, Gilles Chiasson et Lionel Quessy, ainsi que M. Alphonse Syrenne, tous de Saskatoon, visitèrent leur famille respective pendant le temps des Fêtes.

Les caisses populaires et la loi des banques

OTTAWA — Des porte-parole des caisses d'économie et caisses populaires des provinces anglophones ont donné la réplique à des députés, membres du comité parlementaire sur les affaires économiques, qui examine le projet de loi des banques. Les députés exprimaient, par des questions, le point de vue que les caisses d'économie et les caisses populaires devraient être soustraites à la juridiction provinciale et passer sous la juridiction et le contrôle du gouvernement fédéral.

M. Marcel Lambert (PC-Edmonton Ouest), et M. Colin Cameron (NPD - Nanaimo - Cowicahn the Islands) ont formulé ce point de vue par des questions à des représentants de la "CUNA International — Credit Unions National Association" qui présentait un mémoire au comité.

M. Robert Ingram a déclaré au nom de CUNA, qui représente les caisses d'économie et caisses populaires des neuf provinces anglophones canadiennes et non pas les caisses populaires Desjardins, du Québec, que ces institutions ont eu "une expérience très heureuse" avec les gouvernements provinciaux.

"C'est une raison pour laquelle nous ne voulons pas nous départir de la juridiction provinciale", a-t-il dit.

M. Ingram a souligné que, "même si CUNA ne représente pas les caisses populaires Desjardins, celles-ci partagent généralement nos points de vue".

M. Lambert avait souligné que les compagnies de transport aérien et les sociétés de radiodiffusion, même quand elles sont incorporées en vertu de lois provinciales, "doivent conduire leurs opérations sous le contrôle du gouvernement fédéral parce que le transport aérien et la radiodiffusion sont des attributions du gouvernement fédéral".

"Ne peut-il pas en être de même, a-t-il demandé, pour les caisses d'économie et les caisses populaires qui sont engagées dans des opérations bancaires, étant admis que la constitution canadienne attribue au gouvernement fédéral la juridiction sur le système bancaire."

M. Ingram a souligné qu'aucune loi canadienne ne définit ce que sont des "opérations bancaires".

Il a ajouté que les caisses d'économie et les caisses populaires peuvent soutenir qu'elles ne sont pas engagées dans des opérations bancaires.

Un service communautaire

Un autre porte-parole de CUNA a renchéri disant que le mouvement coopératif des prêts et de dépôts vise essentiellement à servir les communautés locales et régionales.

Il a souligné que les caisses populaires sont tenues, par les lois provinciales qui les régissent, de maintenir une réserve monétaire, mais que celle-ci peut être constituée d'obligations acquises des gouvernements provinciaux.

"Ainsi, a-t-il dit, nos fonds mis en réserve comportent un rendement de capital."

M. Colin Cameron a demandé si, à mesure que les opérations des caisses d'économie et des caisses populaires s'étendent, il n'y aura pas un jour nécessité qu'elles passent sous contrôle fédéral de manière à ce que le gouvernement fédéral puisse encore agir efficacement par des politiques monétaires.

Les porte-parole de CUNA ont répondu que le mouvement coopératif canadien de dépôts et de prêts devrait adopter aussi des attitudes et des décisions propres à servir l'intérêt public, et que la constitution de réserves monétaires, par des dépôts à la Banque du Canada, comme c'est le cas pour les banques à chartes, supprimerait le rendement de capital qui provient du mode actuel de la constitution des réserves des caisses populaires.

La commission royale d'enquête Porter sur le système bancaire canadien recommandait de faire passer les caisses populaires et les caisses d'économie sous juridiction fédérale, recommandation que CUNA qualifie, dans son mémoire, de "malvenue et d'inquiétable" et qui n'est pas reprise dans le projet de loi qui propose une revision de la loi des banques pour les dix prochaines années.

J'appelle autorité un certain air, un certain ascendant qui imprime le respect et se fait obéir. Ce ne sont ni l'âge, ni la grandeur de la taille, ni le ton de la voix, ni les menaces qui donnent cette autorité. Mais un caractère d'esprit égal, ferme, modéré, qui se possède toujours, qui n'a pour guide que la raison, et qui n'agit jamais par caprice ni par emportement.

C'est cette qualité, ce talent, qui tient tout dans l'ordre, qui établit une exacte discipline, qui fait observer les règlements, qui épargne les réprimandes, et qui prévient presque toutes les punitions. — Rollin

Saskatoon

Thé

Mmes Marie Assié et Nellie Clayton reçurent leurs amies à un thé-trousseau, le mercredi 21 décembre, en l'honneur de Mlle Cécile Assié dont le mariage eut lieu le lundi 26 décembre.

Mariage Clayton-Assié

Le mariage de Mlle Cécile Assié à M. Alan Clayton eut lieu en l'église Sts-Martyrs-Canadiens le lundi 26 décembre.

La dame d'honneur était Mme Pat Assié, de Regina, et la demoiselle d'honneur, Mlle Wendy Young, de London, Ont., accompagnée de M. Gordon Gulak, de Saskatoon. MM. Albert Assié et Laurie Clayton, frères des mariés, agissaient comme huissiers.

L'heureux couple se rendit à Winnipeg par avion pour un court voyage de noces. Tous deux continuent leurs études à l'Université de Saskatoon.

Partie de cartes

Une partie de cartes aura lieu le dimanche 29 janvier à l'auditorium de l'école North Park, à 8 h. p.m., sous les auspices des dames de la Ligue. Venez vous amuser!

Retraite fermée

Une retraite fermée pour les hommes de langue française de Saskatoon aura lieu à "Queen House" au cours du mois de février. Les hommes intéressés devront donner leur nom à M. Raymond Philibert aussitôt que possible.

Centenaire

A l'occasion du Centenaire de la Confédération, des représentants des différentes nationalités de Saskatoon défileront en costumes nationaux et exécuteront des danses et chants folkloriques. Le groupe canadien-français sera représenté le samedi 28 janvier à partir de 1 h. de l'après-midi au 2e étage de la Baie d'Hudson. Venez en foule.

Tous ceux et celles qui sont intéressés à faire partie d'un groupe de chanteurs (semi-classique, folklorique et populaire) doivent s'adresser à Mme Louise Haudegand (téléphone: 652-7431), dans le plus bref délai possible.

Va-et-vient

M. et Mme Norman Raymond et leur famille, de Prince-Albert, sont venus passer la fin de semaine du 8 janvier chez M. et Mme Gérard Haudegand et visitèrent leurs amis de Saskatoon.

Etaient en visite chez M. Paul Sirois à l'occasion des Fêtes: M. et Mme Albert Sirois et M. René Sirois, d'Edmonton, M. Donald Sirois, de Winnipeg, M. et Mme Allyre Sirois et leur famille, de Regina.

Mme Alfred Trudelle et M. Allyre Sirois, de Regina, étaient de passage dans la localité, en fin de semaine du 15 janvier.

Une fête d'adieux eut lieu à l'occasion du départ de M. et Mme Raymond Côté pour la province de Québec. Bon voyage et bon succès.

Mme Marie Assié est partie en voyage à Winnipeg où elle passera quelques semaines à visiter ses fils et bru, M. et Mme Roger Assié.



Cette statue de bronze du regretté Jean XXIII, oeuvre de Stefan Locatelli, a été coulée à Milan. Mesurant 12 pieds de hauteur et 8 pieds de largeur, et pesant quelque 1,650 livres, cette énorme statue posait un sérieux problème de transport... jusqu'au séminaire de Sotto il Monte, village natal du pape Jean. On décida tout simplement de la mettre sur une remorque spécialement construite à cet effet et tirée par un gros tracteur.

Wolseley

Décès de Mme J. Ross

Le 29 décembre, Mme Joseph Ross, de Calgary, Alta, s'éteignait soudainement alors qu'accompagnée de son mari, elle visitait leur fille à Denver, Colorado.

Le service funèbre fut célébré en la cathédrale de l'Immaculée-Conception à Denver. La dépouille mortelle fut ensuite transportée au salon funéraire Tubman où M. l'abbé F. Marcotte récita des prières. M. Ovide L'Heureux, de Gravelbourg, cousin de M. Ross, chanta quelques solos. L'enterrement eut lieu dans le vieux cimetière de famille au nord de Wolseley.

Les porteurs étaient MM. Wayne Dillon, Elmer Henning, Bob Dunn, Bill Chatterson, Emile Tourigny et Grant Garden.

Mme J. Ross, née Irène Rainville, le 30 avril 1907, était la fille de feux M. et Mme Napoléon Rainville. Elle fit ses études à l'école de Wolseley où elle devint secrétaire jusqu'à son mariage à M. Joseph Ross, de Gravelbourg, le 14 octobre 1936. Son mari étant officier dans l'Aviation canadienne, ils demeurèrent dans plusieurs parties du Canada jusqu'à ce qu'ils se retirent à Calgary.

Outre les parents et amis de laisse dans le deuil deux filles, Mme K. T. Hanson (Marilyn), de Denver, Col., et Mme L. E. Wales (Judy), de Richmond Hill, Ont.; deux frères, Norman, de Gravelbourg, et Wilfrid, de Wolseley; quatre soeurs, Mme Rose Dillon, de Willmar, Sask., Mme Marie Weddle, de Kern City, Cal., Mme Emma Freisen, de Bakers Field, Cal., et Mme Eloise Silverside, de Wolseley.

Outre son mari, la défunte Wolseley, on remarquait aux funérailles, M. et Mme L. E. Wales et leur fils, M. et Mme Norman Rainville, MM. Ernest et Emerild Ross et Ovide L'Heureux, de Gravelbourg.

Décès de M. H. Cormier

Le 2 janvier, le Divin Jardinier rappelait à lui M. Henri Cormier, âgé de 71 ans. Invalide depuis 1952, il endura le tout avec courage et résignation et dut se retirer au Centre de gériatrie de Wolseley.

M. H. Cormier est né le 15 juin 1895 à Ste-Angèle, Qué. Il vint avec ses parents, M. et Mme Joseph Cormier, à Wolseley alors qu'il n'avait que deux ans. Il fut fermier à Wolseley jusqu'à 1938, puis déménagea à Sintaluta pour y demeurer jusqu'à sa maladie.

Le défunt laisse dans le deuil trois soeurs, Mme Agnedine Huot, de Regina, Mmes Alice Brière et Louise Therrien, de Ponteix; trois frères, Nestor, de Wolseley, Eloi, de Vancouver, et Lucien, de Sintaluta.

Les funérailles eurent lieu en l'église Ste-Anne de Wolseley. M. l'abbé F. Marcotte chanta le service. L'enterrement se fit au cimetière Ste-Anne. Les porteurs étaient MM. Roger Béliveau, Ernest Perra, Jack Fay, Arthur Desfossés, W. Railton et René Bonneville.

Noces d'argent

Le 29 décembre, M. et Mme Francis Coueslan (Irène Smith) célébraient, dans l'intimité, le jubilé d'argent de leur mariage. Leurs quatre enfants étaient présents: Bernard, de Yorkton, James, de Broadview, Stella, de Regina, et Evelyne, à la maison.

Un bon groupe de parents et d'amis se rendirent à un thé qui eut lieu sur la ferme des jubilaires et offrirent leurs meilleurs voeux aux héros du jour. Mmes Léon Coueslan, Emile Tourigny et Ben Schneider leur présentèrent de jolis cadeaux au nom de leurs amis.

Outre les appels téléphoniques et les cartes de félicitations, les jubilaires reçurent des télégrammes du premier ministre Thatcher, de l'hon. Douglas et de Mme McFarlane.

Va-et-vient

Etaient en visite pendant les Fêtes: les étudiants de l'université, Roméo Souchotte, Norman Beram, Gérald Coueslan, Joan Wrobel et Jeannette Coueslan, chez leurs parents; Mlle Rose-Marie Wrobel, de Saskatoon, chez sa mère; M. et Mme L. Anderson et leur famille, de Prince-Albert, chez M. et Mme A. Bonneville; M. et Mme Gérald Proulx et leur famille, de Kenora, Ont., chez M. et Mme Emile Tourigny; M. et Mme Lionel Dureau et leur fillette, de Prince-Albert, M. et Mme Jean Lévesque et leur famille, de Regina, chez M. et Mme L. Dureau.

M. et Mme Emile Tourigny et leur fille, Giselle, allèrent à une réunion de famille chez M. et Mme Rosaire Chabot, de Ferland, le jour de Noël.

MM. Pierre L.B. et Philippe Laplante sont patients à l'hôpital local.

M. et Mme Claude Dureau (Thérèse Thériault) sont les heureux parents d'un fils né le 2 janvier.

M. et Mme Albey Dureault et leur fille, Irène, assistèrent au jubilé d'or de M. et Mme Willie O'Shaughnessay, à Regina.

Douze jeunes filles qui raconteront l'histoire des Indiens du Canada à l'intention des visiteurs de l'Expo 67, se sont rendues à Ottawa la semaine dernière pour rencontrer les représentants de la section des affaires indiennes.

Agées de 19 à 27 ans, elles représenteront 220,000 Indiens, à titre d'hôtesses du pavillon indien.

Choisies dans les différentes réserves du Canada, elles suivent un cours de formation de quatre semaines. Les leçons portent sur l'histoire indienne, la philosophie, le français, l'esthétique et le maintien. Parmi ces jeunes filles se trouvent des secrétaires, des étudiantes, une diplômée en comptabilité, une danseuse et une infirmière.

OTTAWA — Le ministre de la main-d'oeuvre et de l'immigration, M. Jean Marchand, a été nommé, officiellement, chef du caucus québécois du parti libéral. Il succède à M. Guy Favreau, qui conserve son fauteuil au cabinet à titre de registraire général.

Le premier ministre M. Pearson a confirmé la nouvelle dans un communiqué. M. Marchand occupait déjà, depuis le dernier congrès libéral fédéral, le poste de leader intérimaire.

— No 506 —

HORIZONTALEMENT

1—Qui rend saint.
2—Ecrivain suisse. — Extrémité d'une pièce de bois pour être unie à une autre.
3—Attaches. — Pronom. — Suinter.
4—Vaste étendue d'eau. — Etable à porc.
5—Dans le corps. — Genres. — Année.
6—Vend. — Sorte de pièce de bois.
7—D'avoir. — A lui.
8—Large ouverture. — Japonais. — Demi.
9—Meuble de repos. — Irlande. — Cou.
10—Tenter. — Particule. — Le train roule dessus.
11—Valet d'Amphitryon. — Ville d'Italie.
12—Vaccin intestinal.

VERTICALEMENT

1—Maladie des volailles.
2—Partisanes. — Homme très borné.
3—Dire qu'une chose n'est pas. — Sienne. — Examen.
4—Adj. démonstratif. — Milieu. — En rien.
5—Toute larme. — Issue. — Terminaison.
6—Va dehors. — Signifie favorable.
7—Posséda. — Lavande.
8—Voyelles. — Roi de Thèbes. — En grand.
9—Prép. latine. — A lui. — Pierre.
10—Rachitique. — Jumelles. — Caïque.
11—Assassinera. — Rendu moite.
12—Espèce d'esquinancie des chevaux.

SOLUTION DU PROBLEME No 505

■ **Horizontalement:** 1. Initié — Clef; 2. Rablures; 3. Va — Cillas — Ta; 4. Iso — Sein — Mai; 5. Tête — St — Tain; 6. Epile — Email; 7. Stand — Ville; 8. Bien — Am — Elan; 9. Rés — Plis — Ent; 10. As — Violai — Téâ 11. Sittelle; 12. Mêlé — Tassée.

■ **Verticalement:** 1. Invite — Bras; 2. Asepsies; 3. Ir — Otites; 4. Tac — Elan — Vil; 5. Ibis — En — Pite; 6. Elles — Dalot; 7. Ulite — Millet; 8. Cran — Mv — Sala; 9. Les — Taie — Ils; 10. Es — Maille — Es; 11. Taillant; 12. Pain — Entête.

Gravelbourg

Mariage Denis-Doll

Le 28 décembre, à 8 h. p.m., en l'église Sts-Martyrs-Canadiens de Saskatoon, M. l'abbé A. Poillièvre a béni le mariage de Mlle Marguerite Doll, fille de feu Frank Doll et de Mme Juliette Doll, à M. Rosaire Denis, fils de M. et Mme Fernand Denis, de Vonda.

La mariée revêtait une longue robe de velours blanc français de ligne empire, avec jupe droite et longue traîne. Son voile court, de tulle illusion, était retenu par une rose. Elle portait comme bijoux une perle cultivée, retenue par une chaînette, et des boucles d'oreilles, cadeau du marié. Son bouquet se composait de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Réjeanne Couture, de Falher, Alta, et Marylin Bendyck, de Saskatoon, portaient des robes identiques de velours bleu royal, de ligne empire, et jupe droite. Leurs bouquets consistaient de fleurs blanches et bleues. La petite Lise Denis, soeur cadette du marié, était bouquetière.

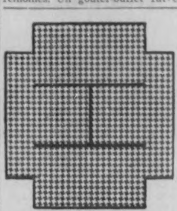
Le marié était accompagné de son frère, Emile, comme témoin, et M. Edouard Doll, frère de la mariée, était garçon d'honneur. MM. Edouard et Marcel Denis, frère et cousin du marié, agissaient comme huissiers.

Pour l'occasion, la mère du marié portait une robe de laine turquoise, chapeau de même nuance, manteau trois quarts en mouton de perse noir et accessoires noirs. La mère de la mariée avait choisi une robe de laine broché de soie rouge framboise, chapeau de même teinte, accessoires noirs et manteau court en mouton de perse gris.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une soirée dansante eut lieu à l'hôtel Subberban de Saskatoon. M. Guy Doll, frère de la mariée, était maître de cérémonies. Un goûter-buffet fut servi et un toast à la mariée fut proposé par M. Edouard Doll, son oncle. La table d'honneur était décoré d'un gâteau à trois étages.

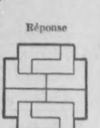
Les nouveaux époux demeureront à North Battleford, Sask.

Une biscuiterie européenne, créée à Utrecht par cinq coopératives alimentaires du Marché commun, fabrique cinq sortes de biscuits sous la dénomination EB. Les participants allemand, italien, français, néerlandais et belge font partie d'Euro-Coop, organisation à laquelle sont attachés plus de 20,000 commerces du Marché commun.



En commençant par les lignes déjà tracées dans ce morceau de tissu, essayez de le découper en huit morceaux identiques!

Réponse





Les progrès de la Science



Les merveilles de la nature!









Haut dans les montagnes, de préférence sur un roc en surplomb, trône l'aigle le roi des oiseaux de proie. Son envergure peut atteindre 2,50 mètres. Rien n'échappe à sa vue. On prétend que ses yeux sont les plus perçants — comme ceux d'autres oiseaux rapaces tels que la buse et le vautour — et qu'il peut discerner à des distances incroyables le plus petit animal se mouvant sur le sol.

A peine a-t-il aperçu une proie qu'il passe à l'attaque. Prenant son élan, pliant ses ailes, il se précipite à une allure vertigineuse et, arrivé près du sol, freine et saisit sa proie avec ses griffes. L'attaque est si soudaine que la victime, complètement surprise, ne cherche même plus à fuir.

L'attitude royale de l'aigle a de tout temps fait une si forte impression qu'il a été reproduit comme insigne de la domination ou de la force, telles que les aigles romaines.

Le grand boum de la mode canadienne aura lieu à l'Expo

Le Commissaire général représentant du gouvernement canadien à l'Exposition universelle de 1967, M. H. Leslie Brown, a convié toute l'industrie canadienne de la mode à s'unir dans une présentation spectaculaire de ses produits au Pavillon canadien à l'Expo 67.

Ce spectacle composé d'un défilé extraordinaire de modes sera offert le jeudi après-midi chaque semaine, soit 26 fois, au kiosque à musique du Pavillon canadien. Quarante mannequins y interpréteront par des mimes et des danses, "Le grand boum de la mode canadienne".

Mlle Iona Monahan est la réalisatrice et la coordonnatrice de cette présentation. A son avis, le Boum donnera un aperçu animé, amusant et instructif des meilleures créations de la mode canadienne. Elle se propose de choisir chez les manufacturiers canadiens d'un océan à l'autre, des vêtements, fourrures, souliers et accessoires pour hommes, femmes et enfants.

Près de 150 articles de mode seront mis en vedette au cours de chaque défilé qui se déploiera à allure rapide. Mlle Monahan songe à remplacer ces 150 articles trois fois au cours de l'Expo, illustrant ainsi la durée des saisons et les changements que subit l'industrie.

Un décor spécial a été créé pour "Le grand boum de la mode canadienne", il sera accompagné de musique originale et mis en valeur par un éclairage théâtral. L'impression sera celle d'un théâtre de la mode et de la mode au théâtre.

Innovation importante, le défilé ne sera pas commenté, les mannequins porteront des "accessoires visuels" qui identifieront les groupes particuliers de vêtements, tandis que des programmes-prospectus remis aux spectateurs, leur permettront de reconnaitre les couleurs.

Le kiosque à musique du Pavillon canadien peut recevoir 1,200 personnes et les visiteurs de l'Expo 67 pourront assister gratuitement au "Grand boum de la mode canadienne". S'il pleut le jeudi, le "Grand boum" sera présenté le lendemain, vendredi, à la même heure.

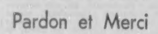
Elle se mérite le surnom de "grand-mère à gogo"

VANCOUVER — Le surnom de "grand-mère à gogo" revient à Mme Jessie Barker, une retraitée qui a la passion des voitures sport.

Dans le quartier ouest de Vancouver où elle habite, les gens sont maintenant habituées de la voir circuler dans sa voiture de couleur crème et aux nouvelles formes profilées, toit descendu beau temps, mauvais temps. Lorsqu'il pleut, l'eau dégouline sur le bord de son chapeau, son imperméable est détrempé et ses mains non gantées sont bleuies par le froid. Elle essule ses lunettes mouillées du revers de sa manche, sans s'arrêter pour autant.

Actuellement, elle fait la visite des "chambres à louer". Cette femme en excellente santé, qui ne révèle pas son âge, mais qui reçoit une pension de vieillesse, vit dans une seule pièce d'une maison qui sera bientôt démolie.

Dans ses recherches pour trouver un autre appartement, elle n'exige qu'une condition, Mme Barker dort la fenêtre ouverte et elle peut respirer la brise marine.



Pardon et Merci

Ce sont deux mots que toute personne bien élevée n'oublie jamais de prononcer quand l'occasion s'en présente. Ce n'est jamais s'abaisser que de s'excuser ainsi. Ce serait au contraire s'amoindrir que de négliger cette formalité en se montrant mal élevé.

On remercie de la moindre attention, de la moindre bonté, de la moindre faveur; mais on ne remercie pas de la place qui nous est donnée à table.

On s'excuse de passer devant une autre personne, du moindre dérangement, de la moindre maladresse. Toutefois on ne doit prodiguer ni les excuses ni les remerciements.

Une femme remercie d'un simple mouvement de tête l'inconnu qui, ayant sonné avant elle à une porte, lui cède naturellement le pas. S'abstenir de toute marque de gratitude est en ce cas l'indice d'une femme sans éducation, et il en est un certain nombre aujourd'hui qu'une ascension trop rapide laisse ignorantes de toute politesse. Leur toilette fait l'effet d'un déguisement.



Une robe d'intérieur créée par Mabel Gray pour Manhattan Bath Robe est de coupe étudiée et réalisée dans un tissu brossé d'Arnel/nylon souple et velouté. Le petit col Claudine peut être relevé pour en changer l'allure. La ceinture large est facultative.

Donnez vos vêtements inutiles, mais qu'ils soient en bon état

A chaque changement de saison, nous passons en revue notre armoire à vêtements. Les enfants ont grandi, les robes et les manteaux, déjà justes, ne pourront servir l'année prochaine et notre coeur déjà suppute le service qu'ils pourraient rendre à d'autre. Il y a tant de mères de famille qui, pour équilibrer leur budget, ont sans cesse à résoudre de difficiles problèmes, tant de femmes surchargées qui n'ont pas le temps nécessaire à la couture. Indifférence, scrupules, nous redoutons leur susceptibilité qui reste délicate. Bien souvent nous oublions de leur proposer ce qui devient désormais inutile et dont elles trouveraient un usage immédiat, ou bien nous n'osons pas le faire.

Notre époque a simplifié les règles de bienséance; on peut oser, il suffit d'y mettre les formes. Il n'est plus indiscret de s'entraider, puisqu'on connait soi-même les difficultés de la vie et qu'il est devenu impardonnable d'ignorer celles des autres.

Même s'il ne s'agit pas d'une relation intime, n'ayez pas de scrupules à sonner à la porte d'une personne qui, vous le savez, a des enfants plus jeunes que les vôtres et dont le budget est limité; dites-lui avec beaucoup de simplicité et de gentillesse: "Je ne veux pas être importune et je ne voudrais surtout pas que vous le preniez de mauvaise part; mes enfants ont tellement grandi qu'ils n'entrent plus dans leurs vêtements. Je ne puis tout de même pas laisser ceux-ci sans emploi, alors qu'ils sont encore en bon état. Puis-je vous les proposer pour les vôtres?

Je suis sûre que votre offre sera la bienvenue. Mais il vous reste encore un devoir: s'il est tout à fait admis de faire profiter autrui de vos richesses inutilisables, encore faut-il qu'elles soient en bon état, raccommodées, nettoyées, recousues, pourvues de leurs boutons. Qu'il s'agisse même d'amies intimes ou que vous vous adressiez à une oeuvre de bienfaisance, votre geste ne sera vraiment généreux que s'il s'accompagne de délicatesse et de tact; certes ceci vous donnera un peu de peine, mais alors seulement vous connaitrez la façon de donner!

Une amitié éprouvée dont le but est tout spirituel et divin, procure à l'âme qui la reçoit, et la donne un incessant réconfort et exalte son désir de perfection. — Henry Bordeaux

Billet du jeudi

Curnonsky, gastronome qui mourut de faim

On a rappelé le souvenir de Curnonsky, à l'occasion du dixième anniversaire de sa mort.

Curnonsky, écrivain et gastronome, qui écrivit moins que d'autres et mourut de manger peu, ou de ne pas manger à sa faim, ou de manger mal.

Il n'était pas plus Curnonsky que vous et moi, même s'il avait approfondi l'art de la gourmandise, s'en tenant au palier du gourmet.

Car il s'appelait, de son vrai nom, Maurice-Edmond Saillant, et il avait vu le jour à Angers.

Sa mère mourant en le mettant au monde, le père disparut le lendemain pour ne jamais reparaitre, mais une grand-mère l'éleva, sans négliger de le faire instruire pour l'Ecole Normale Supérieure.

Il lui préféra le journalisme et les lettres, en attendant de renifler du côté des cuisines.

S'il est vrai qu'il écrivit peu sous son nom, il rédigea un tas de choses pour d'autres, qui les signèrent avec sang-froid.

A en croire Colette, femme de Willy par son premier mariage, il fut dans une large mesure à l'origine de la gloire littéraire de ce dernier.

Elle lui dédia un jour un livre, de la façon suivante:

"A mon vieux Cur, auteur de douze romans signés Willy".

• • •

Il avait trouvé ce moyen de gagner sa vie, qui en vaut peut-être d'autres, mais ne lui apportait renommée ni prix littéraires.

Comme il avait de la culture, de la finesse, du goût, et qu'il était au fond pince-sans-rire, il devint l'un des nègres les plus recherchés de Paris.

Au fond, il fut toujours un bohême dans l'âme, et tout à coup se rendit-il compte qu'il n'avait pas le sou, ayant atteint l'âge mûr et davantage.

C'est alors qu'il lui arriva une heureuse aventure, pour un homme qui doit manger trois fois le jour comme ses semblables, et n'a pas de quoi payer sa note ni son écot.

Pour ses 80 ans, les principaux restaurateurs de Paris, auxquels il avait rendu de multiples services par ses livres, ses articles, ses enthousiastes recommandations, lui offrirent un banquet de qualité.

Ils firent mieux pour la suite, chacun lui réservent chez soi le couvert à titre gracieux, à une "place attitrée".

De sorte que, n'ayant pas amassé pour ses vieux jours, il se trouva assuré du boire et du manger, du jour au lendemain et à longueur d'année.

Le malheur, c'est qu'il tomba malade peu après, que son médecin intervint, et non dans l'intérêt de la bonne cuisine, ni pour les autres ni pour lui.

• • •

Il lui imposa un de ces régimes justifiables, mais qui ne mettent l'eau ni les liqueurs fines à la bouche: pas de vin ni d'alcool, pas de café, pas de viandes en sauce, pas de tartes lourdes, pas de pâtes feuilletées.

Curnonsky ne tarda pas à maigrir et dépérir.

Si bien qu'il commença de se sentir faible de pas bouffer et en devait mourir, de façon indirecte.

Célibataire de vocation, il avait un appartement au Square Laborde, près de l'église Saint-Augustin.

Il parait s'être évanoui, alors qu'il était à sa fenêtre du troisième étage, en tomba sur le trottoir et mourut, le 22 juillet 1956, sur les 10 heures du matin.

D'aucuns dirent qu'il s'était trop affaibli par sa diète, mais il faut mettre en ligne de compte qu'il dépassait 83 ans.

Il avait beaucoup d'esprit et nombre de ses mots sont impayables.

Il dit un jour: "Depuis la chute de la royauté, je suis le seul personnage en France qui ait réussi des révolutions de palais".

Il refusait un verre d'eau: "J'ai un estomac de fer, il rouillerait".

Devenu vieux, il s'appréciait comme suit: **J'ai trop dure et trop d'urée.**

C'est par hasard qu'il adopta le nom de Curnonsky.

Il commença par signer certains articles Cur non (pourquoi pas?), puis la mode étant aux noms à la russe, après l'alliance de 1894, il ajouta un sky aux mots latins.

Ce qui donna Curnonsky et lui valut des plaisanteries dont il se régalait.

Alors qu'il collaborait au **Journal**, par exemple, un lecteur reprocha à cette feuille son collaborateur russe.

"Quand il voulut reprendre son nom véritable, raconte Georges Hendrix, il se trouva un autre lecteur pour demander pourquoi on avait remplacé le délicieux Curnonsky par cet imbécile de Saillant?"

L'ILLETTRE.

Courrier de Louise

Q. — Je lis votre Courrier assidûment et je vous remercie pour tous vos bons conseils. J'ai la peau très grasse, je lave mes cheveux deux fois la semaine et ce n'est pas trop. Aussi mes cheveux tombent beaucoup. De quoi ces deux conditions peuvent-elles dépendre? L'eau est très dure et elle contient de la chlorure. J'utilise un shampooing. J'ai aussi beaucoup de pellicules. Pourriez-vous me donner un conseil pour empêcher mes cheveux de tomber? Il me semble que ce n'est pas normal pour une femme. Merci d'avance, et excusez les fautes. — **Lectrice reconnaissante.**

R. — Les conditions que vous mentionnez, chère Madame, ne sont pas aussi rares que vous le croyez. Elles se produisent, cependant, une à la fois généralement. Je vous conseillerais d'aller consulter votre médecin. Il vous dira exactement quoi faire et au besoin vous enverra chez un dermatologiste ou chez un spécialiste pour les glandes ou aux deux. Ne tardez pas.

☆ ☆ ☆

Q. — Je lis votre Courrier régulièrement et le trouve non seulement intéressant, mais aussi instructif. Je viens à mon tour vous consulter. Y a-t-il quelque part dans la région de Montréal une autre ville qui porte le nom de Mount Royal? Si oui, où est-elle située? Serait-ce une banlieue de Montréal? Ou, est-ce que quelqu'un cherche à angliciser le nom de notre Métropole canadienne? Une explication serait grandement appréciée. Je vous remercie. — **Ignorant.**

R. — Il existe en effet une ville qui fait partie du Montréal métropolitain qui porte le nom de Town of Mount Royal, ou en français Ville Mont-Royal. Je ne peux vous dire son site exact, mais elle est au nord et sur la montagne. C'est un quartier résidentiel de choix et on y trouve de magnifiques demeures appartenant tant à des anglophones qu'à des francophones.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai dix-huit ans, ne pèse que cent cinq livres et ne mesure que cinq pieds et cinq pouces. Je ne suis pas gros de corps pour mon âge. Que puis-je faire pour grossir? **Inquiet**

R. — D'après votre description, vous semblez avoir une constitution délicate et, à votre âge, même si vous n'êtes pas très grand, il me semble que vous devriez peser plus que cent cinq livres. A votre place, j'irais d'abord voir le médecin pour subir un examen physique complet et lui demander des conseils, surtout au sujet de sports à pratiquer et d'une alimentation propre à faire engraisser.

☆ ☆ ☆

Q. — Je suis très grande et plutôt grosse et cette apparence quasi grotesque me donne un véritable complexe. J'ai dix-sept ans. Pourriez-vous me donner quelques conseils et quelque encouragement? Merci — **Complexée.**

R. — Certaines des plus grandes dames du cinéma sont très grandes et très élégantes aussi. N'allez pas vous rendre malheureuse à cause de votre taille. Soyez bien certaine d'avoir un bon maintien, de marcher la tête haute et les épaules droites. Vous ne pouvez rien faire pour diminuer votre hauteur, mais par contre, si vous êtes vraiment trop grasse, vous n'avez qu'à surveiller votre alimentation, vous privant de mets riches ou farineux, de liqueurs douces, de bonbons, etc. Faites des exercices: natation, tennis, ski, etc. Vous verrez que d'ici peu, vous aurez une taille très élégante. Bonne chance.

LOUISE

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Il y a des gens qui trouvent dans leur berceau, le courage physique, l'audace et une disposition à bien prendre les choses. D'autres naissent émotifs, nerveux et imaginatifs. On ne peut rien changer au tempérament, qui provient de l'hérédité. Par contre, les parents, l'école et les efforts qu'on fait soi-même déterminent le caractère, corrigent les défauts et les carences innés, ce qui fait que des peureux deviennent courageux et les timides, s'ils ne deviennent pas vraiment audacieux, en viennent à tenir une place convenable dans le monde. Certains enfants, qui se sont montrés gentils et polis jusqu'à trois ou quatre ans, deviennent tout à coup timides, "sauvages". La mère ne doit pas s'impatienter, ni surtout les gronder ou les punir. C'est une crise normale qui passera si les parents font montre de douceur et de compréhension.

✦ ✲ ✦

Dans un petit restaurant, le client contemple avec curiosité l'assiette qu'on vient de lui apporter. Dedans, il y a juste quelques petites choses difficilement indentifiables.

— Garçon, que m'avez-vous servi?

— Des pommes de terre sautées.

Le client, rassuré, s'exclame alors:

— Ah! Parfait. Je vais attendre qu'elles retombent.

✦ ✲ ✦

Pour vous nettoyer les mains après un travail salissant, enduisez-les de vaseline, ensuite lavez-les à l'eau et au savon.

✦ ✲ ✦

Votre cirage est séché? Rendez-le onctueux en le délayant avec un peu de lait chaud.

✦ ✲ ✦

Les épices et les herbes s'affadissent avec le temps. Aussi, est-ce une bonne idée d'indiquer, sur le flacon, la date d'acquisition et de vérifier leur fraicheur tous les six mois.

✦ ✲ ✦

— Marie, ton homme vient de recevoir trois balles dans la poitrine...

— Ciel! Va falloir que je raccommode son chandail.

✦ ✲ ✦

Voici un masque anti-rides facile à préparer: battez ensemble un blanc d'oeuf, une cuillerée à thé de miel fondu et une demi-cuillerée à thé de jus de citron.

✦ ✲ ✦

L'Anglais n'est jamais heureux que misérable, l'Ecossais jamais chez soi qu'à l'étranger, l'Irlandais jamais en paix qu'à la bataille.

R. Whately

✦ ✲ ✦

Pour que vos cuivres étincellent, frottez-les avec du citron et faites briller au chiffon de laine.

✦ ✲ ✦

— C'est effrayant, dit Dupont. La couturière de ma femme m'a présenté une note de deux cents dollars.

— Et tu as payé comptant?

— Non, pas content du tout.

La beauté tient souvent à un cheveu

Le cheveu long, ou mi-long, exige une propreté absolue. Filasse, cassé, fourchu, pelliculeux et gras, il vous classe immédiatement dans la catégorie des "pas soignées".

Cheveux gras: inutile de vous laver les cheveux trois fois par semaine, ce serait pire que tout. Une fois suffit. Choisissez un bon shampooing. Méfiez-vous des lotions alcoolisées qui excitent les glandes sébacées. Si vous sortez, un soir où vous n'avez pas le temps de vous laver les cheveux, faites-vous un shampooing sec qui dégraisse et donne du volume. Brossez bien à fond dans tous les sens.

Cheveux secs: ils sont fragiles, difficiles à coiffer. Le bain d'huile, avant votre shampooing, est le meilleur remède.

Cheveux normaux: utilisez des shampooings doux. Vous pouvez vous laver les cheveux aussi souvent que vous le voulez, mais au lieu de faire deux shampooings à chaque fois, n'en faites qu'un seul.

Si vos cheveux sont fourchus: c'est que vous les avez maltraités (shampooings trop détergents, par exemple). Seule solution: les faire couper (un peu) au carré et les laver aux shampooings à l'huile de cade (toute pharmacie).

S'ils ont des pellicules: il faut vous masser le cuir chevelu tous les jours avec une lotion antipelliculaire pendant une semaine. Puis espacez à tous les deux jours, puis à deux fois par semaine. Quand vous vous lavez la tête, utilisez un shampooing antipelliculaire.

Si vos cheveux tombent: il y a des raisons bénignes, dues à un mauvais traitement (trop de laque, trop de crêpage, brossage trop vigoureux); dans ce cas, vous pouvez arrêter la chute de vos cheveux en évitant ces maladresses. Il y a des raisons plus graves; s'ils tombent vraiment par touffes, allez voir un bioesthéticien.

Suprême élégance du tissu d'Arnel/nylon

Le tissu d'Arnel/nylon, une nouveauté à surface brossée et veloutée, allie chaleur et confort. Il est offert dans une vaste gamme de couleurs à la mode depuis le doux beige rosé jusqu'au rouge crépuscule.

Les nouvelles collections de vêtements de nuit et de détente illustrent tous les talents de ce merveilleux tissu lavable. Comme le tissu d'Arnel/nylon permet des drapés généreux, il convient particulièrement aux modèles longs aux lignes médiévales avec ampleur à l'arrière et manches amples et larges. La toge qui touche le sol est offerte en tissu d'Arnel/nylon souligné de galon métallique. Les modèles à fermeture-éclair à l'avant, acquièrent une beauté nouvelle lorsque présentés en teinte de vert loden soulignée de jolis appliques de couleur.

Les lignes gracieuses de la robe d'intérieur longue lui font rechausser la garde-robe de toute femme élégante et le tissu d'Arnel/nylon joint l'utile à l'agréable.

Le tissu d'Arnel/nylon est lavable à la main, n'exige que peu de repassage et sèche en un rien de temps.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Coeurs, volcans et chrysanthèmes

par

Doris Faber

NUMERO 22

Le lendemain, dans la matinée, Philippe opéra, dans sa bonne vieille auto, la traversée de Tokyo. Pour Lorraine, assise à l'arrière avec Yveline, ce fut la vision rapide, presque cinématographique, de maints quartiers plus ou moins pittoresques qu'elle n'avait pas encore parcourus, puis d'une large périphérie provinciale, un peu morne où les Japonais accablés de travail et de bruit dans la grande cité ont l'illusion de se reléguer loin des espaces surpeuplés, mais que réveille encore le grondement implacable des trains de banlieue. Un peu plus tard, hors de cet univers enfiévré, la nature se montra dans toute sa grâce. Campagne aux doux contours, de tous les verts imaginables, favorisée par le printemps qui fait fleurir en panache les touffes d'iris sur le toit de chaume des fermettes, région coupée de ponts en dos d'âne et bientôt boursoufflée de montagnes. Les rivières frémissantes dans les vallées encaissées, aux corniches sinueuses, les cascades ruisselantes d'argent liquide sur les pentes abruptes qu'habillent les riches et foisonnantes forêts de pins, de melèzes, et ces nobles cryptomérias, parents du cyprès qui sont par excellence les arbres du Japon, gardaient tout leur prestige, immuable semblait-il, depuis des siècles. Ces mêmes paysages avaient fait rêver les peintres de jadis, ces Nippons que l'amour de leurs îles inspiraient plus encore que le génie. Ces Alpes d'Extrême-Orient avaient pour Lorraine la beauté grandiose des montagnes d'Europe avec, en plus, le charme de nuances qu'on ne trouve nulle part ailleurs cette pâleur bleue d'un ciel de porcelaine, ces courbes parfaites de monts, ces nuages aux évanescences d'opale. Après l'étape du déjeuner vers le soir, dans la région de Nagano, reparurent les arbres fruitiers, çà et là les prairies au bétail d'autant plus soigné qu'il est rare, enfin, crevant la terre volcanique, le jaillissement des sources chaudes.

— Nous sommes près de notre ancien domaine, dit Tadao que tous ses souvenirs d'enfance imprégnaient comme les odeurs de feuilles et de sève.

Claude Granville, parti de Tokyo avant le quatuor, n'avait été, en aucun moment, rejoint par l'auto de Philippe. Invisible pendant toute la journée, le correspondant de Paris-Lumière avait déjà, sans doute, surpris Ralph. La scène capitale allait bientôt se jouer. Lorraine oubliait à présent l'enchantement provoqué par cette nature à la séduction subtile comme un philtre. Le Japon, non pas inclus dans une ville, mais vu sous un de ses véritables aspects, l'avait conquise, pénétrée. Son amour pour Philippe s'en trouvait encore accru. Une identité de goûts, une nouvelle entente les liait. Ils aimaient pareillement cette terre douce et violente où les fleurs sont aussi honorées que les oeuvres d'art, mais sous laquelle gronde le feu. Dans quelques instants, en vue de cette montagne auréolée de fumée, le volcan Asama, au flanc cuirassé par une croûte de lave figée et nue, soudain aperçu au-delà de ces armées denses d'arbres assombris, ce serait au creux d'une courte vallée, l'entrée du domaine. La maison des gardiens se dessinait déjà entre les fûts et l'on distinguait le bois de conifères, le lac, le parc à l'abandon où s'écroulait, parmi les rochers et les buissons, un vieux petit temple. Sur la route s'inscrivaient en sillons profonds les traces de pneus. Plusieurs autos avaient manoeuvré là récemment. Philippe s'étonna de n'en voir aucune stationnant le long des hautes clôtures. La barrière à laquelle aboutissait une allée centrale était ouverte. Alentour, nul bruit autre que le murmure d'une cascade, le susurrement du vent des hauteurs dans les arbres. Philippe stoppa, mit pied à terre devant l'ex-maison des gardiens. Tadao et les deux amies le rejoignirent aussitôt en bas des marches de bois menant à un péristyle. Aucune voix ne leur parvenait. Le bruit d'un pas inégal les tint quelques secondes en éveil. Sur le seuil de la maison parut un homme, un Japonais sans âge, la figure ravagée de cicatrices, amputé de la jambe gauche et s'aidant d'une béquille. Son crâne rasé était coiffé de la casquette des soldats de la dernière guerre dont il était, à n'en pas douter, une épave. Il considérait les nouveaux venus avec un effarement non dénué d'hostilité. Philippe s'avança, gravit les marches, demanda en japonais: "L'honorable journaliste américain Ralph Wallers". Le mutilé eut un geste de dénégation, puis éleva sa main valide jusqu'à sa bouche d'où ne sortaient que des grognements rauques. Il avait eu les cordes vocales atteintes, sa blessure le condamnait au mutisme. Les visiteurs, impressionnés, eurent un même mouvement pour pénétrer dans la maison. Le mutilé s'effaça. La première pièce, peu meublée comme toutes celles des maisons japonaises, ne révélait pas une présence familière. Les autres paraissaient tout aussi inhabitées. Les placards à coulisse renfermaient cependant six matelas. Dans un réduit au plancher privé de nattes, s'empilaient quelques caissettes à demi-emplies de "frisons". Les armoires de la cuisine aménagée de façon très moderne et occidentale ne contenaient que deux assiettes de faïence grossière, un sac de riz, une dizaine de boites de conserves, tout juste la subsistance du gardien muet. On avait vécu là, récemment et toute trace qui eût pu révéler l'identité du ou des habitants de cette maison avait été effacée. La voix d'Yveline ramena Philippe, Tadao et Lorraine dans la pièce d'entrée, une manière de salle de séjour. L'Eurasienne désignait l'une des cloisons de bois clair. Ces mots ressortaient, tracés largement par un de ces stylos japonais à pointe de bambou taillée, imprégnée d'encre. "Ralph a changé de domicile depuis deux ou trois jours. Essayez comme moi, d'interroger le gardien par écrit. Serez édifiés. Navré de cet échec. La situation s'aggrave. Rendez-vous demain matin devant le temple bouddhiste zen de Nagano. Granville".

Lorraine, tendue, risqua:

— Ralph a sans doute été obligé de fuir, se sachant découvert par la bande qu'il observait de trop près.

Yveline et Tadao soupçonnaient depuis le début de l'aventure une activité secrète de Ralph. Ils observèrent une discrétion méritoire. Philippe, très soucieux, tendit à l'amputé un carnet à esquisses et un crayon. Il avait griffonné en hâte quelques questions sur la première feuille. D'un air excédé, le gardien se résigna à tracer sous les caractères japonais, des réponses brèves. Sans commentaires, Philippe lut bientôt cet interrogatoire:

"— Etes-vous gardien ici depuis longtemps, au service de qui?

"— La société immobilière m'a donné ce poste, pour me tirer de la misère. Je suis resté lorsque M. Wallers a acheté la maison.

"— Va-t-il revenir?

"— Je ne sais pas.

"— Où est-il allé?

"— Je ne suis pas de ses amis.

"— Comment vivait-il ici? Recevait-il des visites?

"— Ce que j'ai répondu doit vous suffire. Je tiens à ma pauvre vie."

Le gardien s'éloignait vers la cuisine, pour son modeste repas du soir. Il se désintéressait des visiteurs. Yveline, émue, s'écria:

— Le malheureux! Il se sent aussi menacé, s'il en dit trop. Ralph affronte des gens redoutables qui n'hésiteraient pas à commettre un meurtre!

— Cela me semble assez explicite, malheureusement, dit Lorraine. Ralph n'a pas voulu abandonner la partie à temps, probablement par orgueil professionnel, pour donner une série d'articles "à sensation". Nous n'avons pas réussi à le sauver aujourd'hui. Comme le pense Claude Granville, le piège se resserre peut-être autour de lui, mais je suis sûre qu'un jour, de nouveau, il m'appellera.

Elle livrait à Philippe un regard éloquent et ajouta, comme s'ils étaient tous deux sans témoins:

— Je crois que c'est par moi, moi seule, qu'il pourra sortir de l'impasse.

Philippe hocha la tête et ne répondit pas. L'atmosphère était oppressante. Tadao tenta de rompre le maléfice:

— Allons-nous rester ici cette nuit? Les routes accidentées sont dangereuses en pleine obscurité. Nous devrions nous organiser. Nous avons encore quelques provisions dans la voiture et nous disposons, dans cette maison, de plusieurs matelas...

Yveline, assez confuse de l'épisode de la veille, au studio, avait évité de parler à Tadao. Elle renonça enfin à cette neutralité gênante et approuva:

— C'est une bonne idée, Tad. Transformons au moins notre expédition en pique-nique. Nous sommes entre amis, oublions un peu Ralph et ses imprudences. Après tout, il a cherché les complications. Lorraine, venez donc aménager une pièce en dortoir pour nous et une autre pour nos compagnons.

Lorraine se soumit, étonnée de n'avoir pas protesté contre la gentille désinvolture d'Yveline. "Oublions un peu Ralph!" Pas complètement, certes, mais un peu... rien que pour un soir.

Et ce soir-là fut plus beau qu'aucun des quatre voyageurs eût pu l'imaginer. La lune s'enchâssa comme un bijou dans le ciel pur. Sa lumière pâle dessina en ombres fantastiques le profil des montagnes et fit luire le petit lac du domaine, entre les melèzes et les pins. Une brèche avait été pratiquée; par Ralph ou par le gardien dans le réseau de fils de fer entourant le domaine encore proposé au plus offrant par la société immobilière. Tadao ne résista pas au désir de pénétrer dans le parc; ses amis l'y suivirent. Cette terre à l'abandon, ce petit monde enchanté n'était plus que celui des oiseaux, des grenouilles qui emplissaient la nuit de leur refrain monotone. Tadao s'aventura jusqu'à la demeure de son enfance, un château mi-pierre, mi-bois reconstruit trois fois en raison des tremblements de terre qu'avaient provoqués les soubresauts du volcan Asama. Yveline, curieuse, s'était lancée sur les pas de son soupirant. Lorraine et Philippe restèrent au bord du lac. Ils s'assirent côte à côte sur une grande pierre plate. Ils agissaient en silence comme si tout entre eux était depuis longtemps concerté. Le vent frais ridait l'eau tout pailletée de lune, entre les larges feuilles de nymphéas. Le cri d'un épervier déchira le calme noir de la pinède. L'oiseau fendait très haut le ciel. Lorraine eut souhaité ne pas retrouver avant des semaines, Tokyo, son vacarme et ses odeurs. Ralph avait-il goûté la paix qui la possédait, lui donnait l'impression si proche du bonheur? Se pouvait-il que dans un pareil lieu, au-dessus du monde, de la vie banale, laborieuse, faite de fatigue et de fièvre, il eût ressenti seulement les angoisses d'un homme traqué? Philippe discerna sans doute ces pensées. C'était bien là le phénomène de l'entente prodigieuse de deux êtres voués à s'aimer. Sa belle voix sourde prononça les mots qu'il avait jusqu'alors retenus:

— J'admire, Lorraine, votre constance de sentiments à l'égard de Ralph.

Elle eut un cri du coeur:

— Ce n'est que de la fidélité amicale, Philippe.

Sans la magie de ce décor, de cette atmosphère exceptionnelle, cet aveu ne lui eût pas échappé. Elle avait usé tant de courage à taire son amour. Mais Philippe l'étonna, une fois encore, en répondant:

— J'avais compris.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 5 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 54—No 42

ON DEMANDE — Lot dans St-Boniface pour construire résidence. Au moins 33' de largeur. **Signaler: 233-6613.** 42-299-T.F.

ON DEMANDE — Dame pour garder enfants et faire travail de maison de 8 h. 30 à 4 h. 30. Pour le 3 janvier 1967. **Signaler: 256-3766.** 37-262-T.F.

A LOUER — Rue Kitson. Chambre meublée. Pour jeune homme. **Signaler: 233-7745.** 40-275-T.F.

A LOUER — Près hôpital St-Boniface. Petit logis: 2 pièces. Pour homme ou dame. **Signaler: 247-6864.** 42-297-42C.

A LOUER — Rue Dumoulin. Maison: 4 grandes pièces propres. Libre: 1er février. Pour couple de préférence. $75. **Signaler: WH 3-9024 après 5 h.** 40-283-T.F.

A LOUER — St-Norbert. Maison: 2 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage. Grand lot. Près église et école et magasins. **Appeler après 6 h. à GRover 4-2732.** 41-291-42C.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 2 pièces. Réfrigérateur et "rangette". Entrée privée. Près autobus. Jeunes filles seulement. Libre: 1er février. **Signaler: CEdar 3-4546.** 41-289-43C.

A LOUER — St-Boniface, rue Taché. Logis complètement privé, dans immeuble-appartements. Libre: 1er février. **Signaler: CHapel 7-6688.** 42-298-T.F.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. **Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776.** 33-411-T.F.

Timbres pour les Missions

Je collectionne tous timbres postaux en aide à mes Missions.

Veuillez adresser à:
R. P. Isaïe Desautels, O.M.I.,
Missionnaire,
222 First Street North,
Kenora, Ontario

Déchirez la feuille de papier simple à ½ de pouce du timbre et
Conservez les timbres usagés et aidez aux missions
postez à:
Bureau des timbres pour missions,
Boite R-,
Chambre 504 - 272, rue Main,
Winnipeg, Man.

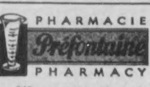
Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS.
Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

St. Boniface 'ESSO' Service
Provencher et Taché
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIABLE
OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
519, chemin Ste-Marie St-Vital
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire



243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces
Signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A LOUER — Rue Kitson près Taché. Logis moderne: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Poêle et réfrigérateur. **Signaler: 233-4163.** 42-296-42C.

A LOUER — St-Norbert, 931, rue de l'Eglise. Logis: 5 pièces. Salle de bain et entrée privées. Chauffage inclus. Près des écoles. Libre immédiatement. **Signaler: CEdar 3-5543.** 32-203-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée. Facilités de cuisine, réfrigérateur, sécheuse, laveuse. Près autobus. Pour demoiselle seulement. Libre immédiatement. **Signaler: 233-5268.** 40-280-42C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces meublées, poêle, réfrigérateur. Près autobus. Jeune couple, étudiants ou travailleurs. Garage. Libre immédiatement. **Signaler: 256-2222 après 6 h. p.m.** 40-287-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée pour jeunes filles. Près autobus. Libre immédiatement. **Signaler: 453-1280.** 41-292-42C.

A LOUER — 343, rue Langevin. Immeuble. Conviendrait pour bureau. 1,200 pieds carrés. S'adresser à 84, rue Marion. **Téléphone: 247-4351.** 42-301-44C.

A VENDRE — St-Boniface, 424, rue Langevin. Maison: 9 pièces. Chauffage: gaz. Soubassement complet avec grande pièce. Rénovée récemment. Près église, école et autobus. Prix raisonnable. **Signaler: 233-6419.** 26-985-T.F.

A VENDRE

St-Boniface. Pour cause de santé. Bungalow: 3 chambres à coucher. Soubassement complètement fini. Chauffage: gaz. 3 minutes des Instituts St-Joseph et Provencher, du collège et de la cathédrale. Idéal pour famille avec jeunes enfants. Meilleure offre l'emporte. Pas d'agents. **Ecrire à Boite 290, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 41-290-T.F.

A VENDRE OU A LOUER — Ste-Agathe, Man. Centre canadien-français, près église et école. Maison: 5½ pièces. Lot: 75' x 150'. Chauffage: huile. Eau à pression. Réservoir à eau chaude. Taxe raisonnable. **Signaler: 772-4977.** 24-947-T.F.

A VENDRE
St-Vital. Joli bungalow près église Ste-Marie. 2 chambres à coucher, grand lot avec beaux arbres. Vente privée. $9,200. **Appeler CHapel 7-9130.** 41-293-42C.

A VENDRE — Enfield Crescent. Face à l'église Précieux-Sang. Duplex: 4 et 3. Entrées et salle de bain privées. Intérieur moderne. Chauffage: gaz. Soubassement complet. Taxe: $215 seulement. $12,900. **Signaler: 233-6150. Pas d'agents.** 36-246-42C.

A vendre
A St-Pierre, bâtisse 30' x 90' au centre du village, avec ou sans lot (ancien théâtre St-Pierre). Appelez A. Turenne, St-Pierre 12.

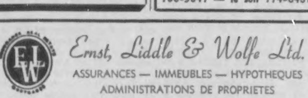
Confiez vos travaux électriques à
HENRY'S ELECTRIC
Henri Desrosiers, propriétaire
412, rue Bertrand — 247-7227
Installations — Réparations
Chauffage
FINANCEMENT PAR INTERMEDIAIRE DE "HYDRO"

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, **M. Jean Carignan.**
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD ST-BONIFACE
Boite 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison.
Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
786-5847 — le soir 774-6461



ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet



CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition

TRIBUNE LIBRE

M. le Rédacteur,

Cette lettre voudrait exprimer l'étonnement avec lequel j'ai appris, en lisant **La Liberté et le Patriote** en date du 19 janvier, que l'Alliance Française projette de fonder dès cette année un Jardin d'enfants et des classes de français à Winnipeg.

Vous savez, Monsieur le Rédacteur, avec quel zèle les Canadiens français de Winnipeg supportent de peine et de misère depuis plus de soixante ans **l'unique école française** dans cette métropole anglophone. N'est-ce pas pénible pour ces Canadiens français de constater qu'au lieu d'appuyer leurs efforts en travaillant avec eux dans une oeuvre déjà bien établie, l'Alliance Française préfère ignorer l'école du Sacré-Coeur et fonder elle-même son propre projet scolaire?

Loin de penser que tout soit parfait à l'école du Sacré-Coeur, nous sommes les premiers à reconnaître ses déficiences. Mais avec la bonne volonté de tous les concernés et avec le support tant moral que pécuniaire de ceux qui sont en mesure de le faire, l'école du Sacré-Coeur pourrait mieux accomplir le but que ses fondateurs lui ont assigné.

Les commodités actuelles d'une école neuve d'à peine cinq ans font de l'école du Sacré-Coeur l'endroit idéal pour mener à bonne fin l'oeuvre que les Canadiens français de Winnipeg ont entreprise et que le projet de l'Alliance Française pourrait améliorer.

Les membres de la Commission scolaire du Sacré-Coeur de Winnipeg et moi-même serions heureux de rencontrer les responsables du Comité de l'Alliance Française.

Vôtre,

Roland Roy, président
de la Commission scolaire
du Sacré-Coeur (Winnipeg)

Au Sacré-Coeur

Depuis quelques semaines, on remarque qu'une grande activité règne autour de l'école du Sacré-Coeur le dimanche après-midi. C'est un va-et-vient continuel d'une jeunesse affairée et toujours, on entend dans le lointain les accords harmonieux de l'orchestre des Fugitifs: Et oui, c'est qu'ils veulent que la première Boite à Chansons dans le diocèse de Winnipeg soit un succès. Et elle le sera si tous les paroissiens et leurs compatriotes des environs se rendent à la salle du sous-sol de notre nouvelle école, le samedi 11 février, vers 8 heures. Le prix d'admission, très raisonnable, permettra à tous de jouir d'une excellente soirée; et ceux qui n'ont pas de voiture peuvent se rendre à environ une rue de notre salle en prenant les autobus "Logan" ou "Notre Dame". Donc, au plaisir de se voir le 11 février au soir!

Décès

M. R.-R.-J. RIOPEL

Le mercredi 4 janvier est décédé, à Winnipeg, M. Raymond-Richard-Joseph Riopel, de ste 4, 445, avenue Qu'Appelle. Il était âgé de 22 ans.

Les prières furent récitées à 8 h. à la chapelle funéraire Kerr. Le service fut chanté en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg par le R. P. J. Soulodre, O.M.I., curé. L'inhumation eut lieu dans la section Assomption du cimetière Chapel Lawn.

WASHINGTON — Le président Johnson laisse entièrement libre Mme Jacqueline Kennedy de publier les lettres qu'il lui a adressées, ainsi qu'à ses enfants, a annoncé la Maison Blanche. Le président Johnson avait écrit plusieurs lettres à Caroline et à John, après l'assassinat de leur père, mais le contenu de ces lettres n'a jamais été révélé.

MAISON A LOUER — 850, rue St-Joseph, St-Boniface. 4 pièces. $50 par mois. **Téléphoner 233-6897.** 41-295-42C.

A VENDRE — St-Boniface. Près écoles Marion et Provencher. Maison: 4 chambres à coucher. Salle de récréation. Gaz. Bien décorée. Patio et garage. $15,900. Vente privée. **Signaler: 233-4374.** 42-302-44C.

A VENDRE — $1,500 comptant. Rue Bertrand, tout près hôpital. Maison de rapport: 2 étages complètement séparés. 3 pièces en haut, 5 en bas. Toutes commodités modernes. Soubassement propre. Chauffage: huile. 2 plomberies. Garage. Revenu mensuel: $200. Balance: termes faciles. Plein prix: $14,900. **Signaler: 253-5979 après 5 heures.** 42-303-43C.

MAISON A VENDRE
St-Boniface, près école, église et magasin. 4 chambres à coucher, cuisine, salon, 2 salles de bain, tapis mur à mur dans salon. Soubassement à moitié fini. Lot: 50' x 127'. Garage double. Titre clair. Propriétaire obligé de vendre. Faites-moi une offre. **Signaler: 233-6545.** 40-279-42C.

ON DEMANDE
AGENTS D'IMMEUBLES
Hommes ou femmes. Bureau climatisé, grand terrain de stationnement. Annonces gratuites. **Si intéressés, appeler Alexander Agencies Ltd., 775-8463, ou M. Pineau, 453-1977.** 39-273-42C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Près école, église et magasins, bungalow moderne: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Gaz. Grand terrain, jardin, garage double. Comptant requis: $500. Balance à termes.

St-Vital — Elsmere. Près école Ste-Marie. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Lot: 43' x 105'. Garage. Prix et termes attrayants.

St-Boniface — Rue Dumoulin. Immeuble-appartements: 6 logis entièrement privés, poêles et réfrigérateurs. Revenu annuel: $4,835. Prix et termes attrayants.

St-Boniface — Rue Desautels. Très anxieux de vendre. Duplex, stuc: 4 et 3 pièces. Entrées privées. Revenu mensuel: $147. Prix: $13,500. Comptant requis: $2,000. Balance: $116 par mois.

Norwood — Duplex ultra moderne: 4 ans. Logis: 5 et 4 pièces, 3 et 2 chambres à coucher. 2 fournaises: gaz. Garage double. $5,000 comptant. Balance: termes.

APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
ou
Mme Simone Couture: CE 3-5143
40-286-42C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher
angle Taché et Provencher
St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE.

A VENDRE

ST-BONIFACE
Maison: 5 pièces. 3 chambres à coucher. Garage. Belle localité. Plein prix: $7,900.

ST-VITAL
Près école Ste-Marie. Grand lot boisé. Beau site pour construction de bungalow, etc. Prix très attrayant.

PRES HOPITAL
Maison: 1½ étage. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Prix: $10,900.

PRES PRECIEUX-SANG
Duplex: construction très récente. 2 grands logis. Nombreuses armoires en acajou, très modernes. Lot paysagé. Garage double. Prix très attrayant.

ST-BONIFACE
Près hôpital. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Beau grand lot. Gaz nouveau. Garage. Prix: $11,900.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 247-7603
ou
John A. RIVARD: 247-4927
39-271-42C.

A VENDRE

RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Possession immédiate. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Grande chambre avec salle de toilette au 1er. Grande cuisine, armoires nombreuses: une à étagères tournantes, broyeur à déchets. Salle de séjour. Chauffage: gaz. Garage avec atelier. Prix réduit. Propriétaire transféré.

ST-BONIFACE
Rue Deniset. Maison: 4 pièces, stuc, complètement moderne. Chauffage: huile. Grand lot. Garage. Propriétaire transféré. $11,200. Termes faciles.

ST-BONIFACE
Rue Langevin. Maison: 4 pièces. Chauffage: huile. Possession immédiate. $3,950. $800 comptant.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
40-285-T.F.

Fairhaven REALTY
232, angle Sherbrook et Broadway Winnipeg
Agents d'immeubles — assurances
emprunts hypothécaires
maisons N.H.A.
selon vos spécifications
Achetons, vendons, échangeons
Service rapide et courtois
Communiquez avec notre représentant français
Ronald Lachance
Téléphones:
Bureau: 774-2483 - Rés.: 475-1778

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of GEORGES PERRIN, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Butcher, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 6th day of March, A.D. 1967.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 19th day of January, A.D. 1967.

MARCOUX, DUREAULT,
BETOURNAY & TEFFAINE,
Solicitors for the Executrix.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
Mall Center, Polo Park
Winnipeg 12

A VENDRE

Norwood — Rue Des Meurons. Maison: 2 chambres à coucher. Excellent état. Beau lot: arbres fruitiers, garage. Possession: 30 jours.

Norwood — Eugénie. Maison: 4 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur, beau lot paysagé. Garage. Près de toutes commodités.

St-Charles — Rue principale. Bungalow: 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur. Grande cuisine. Salle de couture et bureau au soubassement. Garage. Entrée en béton.

St-Norbert — Maison: 2 étages, 4 chambres à coucher. A vendre en bas du prix coûtant. Propriétaire transféré, maison vacante.

Bon client désirant bungalow dans Norwood ou St-Vital. Bon montant comptant. Si vous désirez vendre, appeler 453-1977.

Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
39-272-42C.



NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of VERNA CHARTRAND, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Widow.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 336 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 6th day of March, A.D. 1967.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 19th day of January, A.D. 1967.

Solicitors for the Executrices.
MARCOUX, DUREAULT,
BETOURNAY & TEFFAINE.

Ministère des Travaux Publics du Canada
SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce B 326, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention **"Soumission pour nettoyage intérieur, Hôtel des Postes, Winnipeg (Man.)",** seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le **mercredi 22 février 1967.**

On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du: Gérant de bureau, Gestion des Immeubles, Ministère des Travaux publics, 269, rue Main, Winnipeg (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER, Secrétaire.
DPW-PBM-67-6

Ministère des Travaux publics du Canada
SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce B 326, édifice Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention **"Soumission pour un nouveau rouf pour la drague D.P.W. no 205, Selkirk (Man.)",** seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le **mercredi 8 février 1967.**

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $20.00 sous forme d'un chèque bancaire visé établi au nom du **Receveur Général du Canada,** par l'entremise de: L'ingénieur en chef, pièce E 443, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa (Ont.); l'ingénieur régional, 201, édifice Fédéral, 269, rue Main, Winnipeg 1 (Man.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER, Secrétaire.
DPW-HR-67-6

Des soumissions, sous envelope scellée, pour trois automobiles seront acceptées jusqu'au 13 février 1967, a cinq heures de l'après-midi.

Pour tous renseignements supplémentaires, s'adresser a M. William Russell, Chef de Police, St-Boniface, Téléphone 947-1411.

DÉPOSITAIRES

"La Liberté et le Patriote" est en vente à St-Boniface aux endroits suivants:

Epicerie Carrière
248, avenue de la Cathédrale

Gabe's Variety Store
406, rue Taché

La Cantine
Hôpital général St-Boniface

Librairie Lumen
133, avenue Provencher

McCullough Drug
angle Marion et Taché

Park Florists
412, rue Taché

Pharmacie Paquin
157, avenue Provencher

Pharmacie St-Boniface
354, avenue Marion

Provencher Sundries
182, avenue Provencher

Pharmacie Archibald
665, rue Archibald

Metro Drugs
Marion et Braemar

PRIX: 10c le numéro.

Ministère des Travaux publics du Canada
SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce B 326, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention **"Soumission pour modifications aux premier, deuxième, troisième étages et au sous-sol, édifice MacDonald, 344, rue Edmonton, Winnipeg (Manitoba)",** seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le **mercredi 22 février 1967.**

On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du: Gérant de bureau, Gestion des Immeubles, Ministère des Travaux publics, 301, Edifice Fédéral, 269, rue Main, Winnipeg (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER, Secrétaire.
DPW-PBM-67-8

Des soumissions, sous envelope scellée, seront acceptées jusqu'au 13 février 1967, a cinq heures de l'après-midi, pour les fournitures suivantes:

76 (plus ou moins) souliers de police.
120 (plus ou moins) chemises de police.
68 (plus ou moins) cravates de police.

Pour tous détails supplémentaires et spécification, prière de contacter M. William Russell, Chef de Police, St-Boniface, Tél.: 947-1411.

À VENDRE

Salle de billard **Salon de barbier**

A 80 milles de Winnipeg. Aucune concurrence. Prix comprend édifice de 1,200 pieds carrés, tables et équipement, aussi maison de 7 pièces, 4 chambres à coucher. Intérieur rénové. Chauffage: huile. Revenu annuel: $6,000. Pourrait être augmenté. Plein prix: $10,800. Environ la moitié comptant. Omar Realty, 13, Kern Drive, Winnipeg 25, Man. Téléphone: 222-8605. 42-300-43C.

GEORGES BOISJOLI, représentant de
CO-OP Insurance Services CO-OP
1700, avenue Portage **Tél.: 888-7911**
3433, chemin Pembina **Tél.: GL 2-4724**
Assurances: auto — feu — vie

Salle de réceptions du
CENTRE ST-LOUIS
ANGLE PROVENCHER ET NADEAU
Réservez dès maintenant pour vos soirées sociales, banquets, noces.
Renseignements: M. Marcoux, 233-7121 — **Réservations:** H. Lafrenière, CH 7-8315



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
233-7105

Maurice Paillé
Assurances générales
AUTO — FEU — ACCIDENT
VIE — CAUTIONNEMENT D'ENTREPRENEURS
Tél.: 253-9269 **Windsor Park**
251, avenue Dussault **St-Boniface 6**

Occasion d'affaires
Quincaillerie de ville à vendre. Bon chiffre d'affaires. Clientèle considérable. Entrainement et privilège accordés à l'acheteur compétent. Comptant requis: $20,000. Ecrire à: Department F. Marshall Wells Limited, 1395, avenue Ellice, Winnipeg.

Club International de l'Amitié
Offre aide spirituelle et morale à
Isolés et Solitaires de langue française.
Solitaires de langue française.
Case postale: 6, LIESTAL, Suisse.

Agence de Voyages de St-Boniface
DEMANDE
au service des passagers
personne bilingue pouvant dactylographier
de 20 à 30 ans et possédant qualités
nécessaires pour rencontrer le public
Adresser toute correspondance
à Case postale 129, St-Boniface

C'est maintenant le temps de réparer et de rénover votre maison et votre bureau. La main-d'oeuvre spécialisée est plus facile à obtenir en hiver, les matériaux sont abondants et des escomptes d'hiver sont souvent accordés.

La liste suivante vous rappelle-t-elle un travail que vous pouvez faire faire maintenant? Peinture, addition d'une nouvelle pièce, tapisserie d'anciennes pièces, aménagement de l'attique, finition du sous-sol, installation d'un cabinet de toilette, d'un foyer, d'escaliers, de parquets, d'armoires, d'une plomberie et d'accessoires. Révision du hors-bord, de la tondeuse à gazon, du tracteur à jardin — recouvrement de meubles, nettoyage de tapis et tentures.

Pourquoi attendre au printemps
Pour renseignement et assistance appelez ou visitez
Canada Manpower Centre
344, rue Edmonton **Tél.: 943-0861**

AIDE DEMANDÉE

La Municipalité Rurale de Cartier sollicite les services d'un Assistant Secrétaire-Trésorier. Entrée en fonction au cours du mois de février 1967.

Une connaissance approfondie de la comptabilité compterait dans l'évaluation des qualifications des candidats.

Des demandes écrites, marquées "Assistant Secrétaire-Trésorier" et donnant l'expérience, le degré d'instruction, le salaire désiré, et tout autre renseignement que les candidats désireraient donner à l'appui de leurs demandes, devront être adressées au bureau de la Municipalité Rurale de Cartier, Elie, Manitoba, pour y arriver le 27 janvier 1967, ou avant cette date, au gré des candidats.

J.-A. Dansereau,
Secrétaire-trésorier,
M.R. de Cartier.

Pour tout achat ou vente de maisons
Consultez une compagnie qui a plus de 60 ans d'expérience dans l'achat et la vente d'immeubles.
Philippe Prince, représentant français
C. E. SIMONITE LTD.
Téléphones: le jour, 942-8261 — le soir, 233-3134

SALLE CENTRE ST-BONIFACE
175, avenue Cathédrale
Au nord de la Basilique
à louer pour
Soirées sociales, prénuptiales et nuptiales, bingos et autres activités
Service de liqueur aux tables
Cantine de premier choix
Capacité 530 personnes
Voyez M. Arnaud
Tél. 247-3695 — Rés. (après 6 h.) AL 6-1248

CHICKEN FRY
Ouvert le dimanche de 8 h. a.m. à minuit et demi
Spécialité
Southern Fried Chicken (Salle privée pour réception, soirée ou banquet)
$1.50 **Diner complet**
Tous les jours, de 2 h. p.m. à 10 h. p.m.
Faites lire votre bonne aventure dans votre tasse de thé.
RESTAURANT MARDI GRAS
287, avenue Portage **Tél.: WH 3-3774**

Gratis Gratis Gratis Gratis
Un livre gratuit sur la perte de l'ouïe "Espoir des recherches"
Publié par le Service Public de Santé des Etats-Unis, ce livre contient des chapitres fascinants au sujet des miracles de l'audition et de la compréhension de la complexité du problème de l'ouïe. Ce livre ouvrira les portes à un nouveau et merveilleux mode de vie. Tout ce que nous demandons de votre part: d'écrire pour obtenir une copie gratuite.
Professional Hearing Consultants,
203-310, rue Donald, Winnipeg 2, Man.
Téléphone: 943-6561

En lettres moulées, s'il vous plait
NOM ....
ADRESSE ....
VILLE ....